

ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
POUR
L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1879-80.

Numéro 23.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^o
1879

UNIVERSITY

L'UNIVERSITE LAVAL

UNIVERSITY

1879-80



UNIVERSITY

L'UNIVERSITE LAVAL

1879

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18 J
- 19 V
- 20 S
- 21 D
- 22 L
- 23 M
- 24 M
- 25 J
- 26 V
- 27 Sa
- 28 D
- 29 Lu
- 30 Ma

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1879-80

1879.

Septembre.

- 1 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.—*Rentrée des élèves au Séminaire de Québec.*
- 6 Samedi.
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.—*Cartier arrive à Québec, 1835.*
- 13 Samedi.—*Promulgation solennelle de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.*
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.—*Quatre-Temps.—Prix du Prince de Galles, fondé 1860.*
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.—*Quatre-Temps.*
- 20 Samedi.—*Quatre-Temps.—Inauguration de l'Université Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854 — Ouverture de la retraite annuelle au Grand Séminaire de Québec.*
- 21 DIMANCHE.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.—*Ouverture de la retraite annuelle au Petit Séminaire de Québec.*
- 25 Jeudi.
- 26 Vendredi.
- 27 Samedi.
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.
- 30 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.*

Octobre.

- 1 Mercredi.—*Rentrée des facultés.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.*
- 2 Jeudi.
- 3 Vendredi.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de St MICHEL ARCHANGE à la chapelle du Séminaire.*
- 6 Lundi.—*Prix Morrin, fondé 1863.*
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.—*Jeûne.*

Novembre.

[Le Souverain Pontife P^{te} IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Samedi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
- 2 DIMANCHE.
- 3 Lundi.—Commemoration des Morts.
[Voir Note 3^o page 8.]
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.—Service funèbre pour les BIENFAITEURS à la chapelle du Séminaire.
- 6 Jeudi.
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de ST CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 10 Lundi.
- 11 Mardi.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.—1 de l'aveut.

Décembre.

- 1 Lundi.
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.—Jeûne.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.—Jeûne.
- 6 Samedi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.—Jeûne.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.—Jeûne.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.—Quatre-Temps.—Affiliation du Petit Séminaire de Sherbrooke, 1878.
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 20 Samedi.—Quatre-Temps.
- 21 DIMANCHE.
- 22 Lundi.—Examen dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.—Jeûne.
- 25 Jeudi.—NOËL.
- 26 Vendredi.—Vacances de Noël.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
- 27 Samedi.
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.—Fête patronale du Recteur de l'Université.
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.

1880.

BISSEXTILE.

Janvier.

- 1 Jeudi.—CIRCONCISION.—Fête d'obligation.
 2 Vendredi.
 3 Samedi.
 4 DIMANCHE.
 5 Lundi.
 6 Mardi.—EPIPHANIE.—Fête d'obligation.
 7 Mercredi.—Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.—Reentrée des pensionnaires de l'Université.
 8 Jeudi.—Commencement du second terme.
 9 Vendredi.
 10 Samedi.
 11 DIMANCHE.
 12 Lundi.
 13 Mardi.
 14 Mercredi.—Affiliation du Grand Séminaire de Rimouski, 1869.
 15 Jeudi.
 16 Vendredi.
 17 Samedi.
 18 DIMANCHE.
 19 Lundi.
 20 Mardi.
 21 Mercredi.
 22 Jeudi.
 23 Vendredi.
 24 Samedi.
 25 DIMANCHE.
 26 Lundi.
 27 Mardi.
 28 Mercredi.
 29 Jeudi.—ST FRANÇOIS DE SALES.—Indulgence plénière, Grand'-Messe et Vêpres à la chapelle du Séminaire.
 30 Vendredi.—Affiliation du Grand Séminaire de Ste-Anne Lapocatière, 1872.
 31 Samedi.

Février.

- 1 DIMANCHE.
 2 Lundi.—PURIFICATION.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.
 3 Mardi.
 4 Mercredi.—Examen trimestriel du Petit Séminaire de Québec.
 5 Jeudi.
 6 Vendredi.
 7 Samedi.—Mort de Pie IX, 1878.
 8 DIMANCHE.
 9 Lundi.
 10 Mardi.
 11 Mercredi.—LES CENDRES.—[Voir Note 3^e page 8.]
 12 Jeudi.
 13 Vendredi.—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec, (et au Vice-Recteur à Montréal), avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.]
 14 Samedi.
 15 DIMANCHE.
 16 Lundi.
 17 Mardi.
 18 Mercredi.—Quatre-Temps.
 19 Jeudi.
 20 Vendredi.—Quatre-Temps.—Election de Léon XIII, 1878.
 21 Samedi.—Quatre-Temps.
 22 DIMANCHE.
 23 Lundi.
 24 Mardi.—Exposition des Quarante-Heures à la chapelle du Séminaire.
 25 Mercredi.
 26 Jeudi.
 27 Vendredi.
 28 Samedi.
 29 DIMANCHE.

Mars.

- 1 Lundi.
 2 Mardi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
 3 Mercredi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
 4 Jeudi.
 5 Vendredi.—Composition pour le PRIX SWEELL.
 6 Samedi.
 7 DIMANCHE.
 8 Lundi.
 9 Mardi.
 10 Mercredi.
 11 Jeudi.
 12 Vendredi.
 13 Samedi.
 14 DIMANCHE.
 15 Lundi.
 16 Mardi.
 17 Mercredi.
 18 Jeudi.
 19 Vendredi.—Consécration de Mgr Taschereau, Visiteur de l'Université, 1871.—Congé.
 20 Samedi.
 21 DIMANCHE.
 22 Lundi.—Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
 23 Mardi.
 24 Mercredi.—Retroite préparatoire à la fête de Pâques pour les Universitaires.
 25 Jeudi.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
 26 Vendredi.—Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.
 27 Samedi.
 28 DIMANCHE.—PAQUES.
 29 Lundi.—Vacances de Pâques.
 30 Mardi.
 31 Mercredi.

Avril.

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Jeudi.—[Publication des thèses pour l'examen du Doctorat en Théologie]
 2 Vendredi.
 3 Samedi.
 4 DIMANCHE.
 5 Lundi.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.
 6 Mardi.—Commencement du troisième terme.
 7 Mercredi.
 8 Jeudi.
 9 Vendredi.
 10 Samedi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.
 11 DIMANCHE.—SAINT-FAMILLE. Fête patronale du Séminaire de Québec.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
 12 Lundi.—Mgr de Laval donne tous ses biens au Séminaire, 1680.—Découverte de l'Amérique par Colomb, 1492.
 13 Mardi.
 14 Mercredi.
 15 Jeudi.
 16 Vendredi.
 17 Samedi.—Affiliation du Petit Séminaire de Rimouski, 1872.
 18 DIMANCHE.
 19 Lundi.
 20 Mardi.
 21 Mercredi.
 22 Jeudi.
 23 Vendredi.
 24 Samedi.
 25 DIMANCHE.
 26 Lundi.
 27 Mardi.
 28 Mercredi.
 29 Jeudi.
 30 Vendredi.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—Congé.

Mai.

- 1 Samedi.—[Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.]
 2 DIMANCHE.
 3 Lundi.
 4 Mardi.
 5 Mercredi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862. — Affiliation du Grand et du Petit Séminaires de Québec, et des Petits Séminaires ou Collèges de Nicolet, Ste-Thérèse de Blainville, Ste-Anne Lapocatière et des Trois-Rivières, 1863.
 6 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'obligation.—Mort de Mgr de Laval, [1708].
 7 Vendredi.
 8 Samedi.
 9 DIMANCHE.
 10 Lundi.—[Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.]
 11 Mardi.
 12 Mercredi.
 13 Jeudi.
 14 Vendredi.
 15 Samedi.—Jeûne.—Institution canonique de l'Université Laval par S. S. Pie IX, 1876.
 16 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
 17 Lundi.
 18 Mardi.
 19 Mercredi.—Quatre-Temps. — Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères [de Paris, 1675].
 20 Jeudi.
 21 Vendredi.—Quatre-Temps.
 22 Samedi.—Quatre-Temps.
 23 DIMANCHE.—SAINT-TRINITÉ. — Bénédiction de la croix du dôme princip. de l'Univ., 1876.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
 24 Lundi.—Naisance de la Reine, 1819.—Congé à l'Université.
 25 Mardi.
 26 Mercredi.
 27 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'oblig.
 28 Vendredi.
 29 Samedi.
 30 DIMANCHE.
 31 Lundi.

Juin.

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]
 1 Mardi.
 2 Mercredi.
 3 Jeudi.
 4 Vendredi.
 5 Samedi.
 6 DIMANCHE. minaire.]
 7 Lundi.—Composition pour le PRIX MORRIN, f. de M.
 8 Mardi.
 9 Mercredi.—Examens pour la Licence et le Doctorat en Médecine.
 10 Jeudi.—Prix Demers, fondé 1875.
 11 Vendredi.
 12 Samedi.
 13 DIMANCHE.—Examen de catéchisme au Petit Séminaire.
 14 Lundi.
 15 Mardi.—Bénédiction des édifices de l'Université par Mgr Horan, 1859.
 16 Mercredi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
 17 Jeudi.
 18 Vendredi.
 19 Samedi.—Examens dans toutes les facultés.—Compositions du grand concours dans tous les collèges officiels, ainsi que le 21 et le 22.
 20 DIMANCHE.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
 21 Lundi.
 22 Mardi.
 23 Mercredi.—Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.
 24 Jeudi.—ST-JEAN-BAPTISTE.—Congé.
 25 Vendredi.—Distribution des prix et des diplômes.—1ère messe à Québec, 1615.
 26 Samedi.—Vacances d'été.
 27 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de St Jean-Baptiste à la chapelle du Séminaire.
 28 Lundi.—Jeûne.—Couronnement de la Reine, 1837.
 29 Mardi.—SS. PIERRE ET PAUL.—Fête d'obligation.
 30 Mercredi.

Juillet.

- 1 Jeudi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
- 2 Vendredi.
- 3 Samedi.—Champlain fonde Québec, 1608.
- 4 DIMANCHE.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.
- 7 Mercredi.
- 8 Jeudi.
- 9 Vendredi.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.—DÉDICACE.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.
- 17 Samedi.
- 18 DIMANCHE.
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.
- 25 DIMANCHE.
- 26 Lundi.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

Août.

- 1 DIMANCHE.
- 2 Lundi.
- 3 Mardi.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.—Fête patronale de Mgr l'Archevêque, Visiteur de l'Université et Chancelier Apostolique.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.—Approbation des Constitutions du Séminaire de Québec par Mgr Byland, 1768.—Visite de S. A. R. le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.—Retraite ecclésiastique.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.

N. B.—1^o La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le 29 septembre 1880. Les pensionnaires doivent rentrer la veille.—Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts se fera le 30 août.—Les élèves pensionnaires au Petit Séminaire de Québec rentrent le 3 septembre.

2^o Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes: la fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Evêque de Montréal).

3^o Le jour des Morts (3 novembre) et le Mercredi des Cendres (11 février) il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS.

NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

UNIVERSITE LAVAL

CARDINAL PROTECTOR

UNIVERSITAIRE

JEAN SIMÉONI

CARDINAL PRÉVÔTE DE LA SAINTE MÈRE BOYER

SOUS LE TITRE DE S. MÈRE ALEXIS

PRÉSENTÉ PAR LE SÉNAT GÉNÉRAL DE LA FACULTÉ DE LA THÉOLOGIE

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTUDIANT EN THÉOLOGIE, JEAN SIMÉONI

LA FACULTÉ DE LA THÉOLOGIE DE LA SAINTE MÈRE BOYER

EN SES SÉANCES DU 15 JANVIER 1888

M
M
L
A
J
E
L

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ.

ANNÉE 1879-80

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE.

SA GRACE MGR ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Directeur du Séminaire.

L'Honorable NAPOLÉON CASALT, Professeur à la Faculté de Droit.

ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.

M^{GR} BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, Professeur à la Faculté
de Médecine.

L'Honorable **ULRIC-JOSEPH TESSIER**, Professeur à la Faculté
de Droit.

MODÉRATEUR ET SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

DOYENS.

MGR BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. LOUIS COLIN, à Montréal.

SECRÉTAIRES.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

PROFESSEURS.

- MGR BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie, Camérier Secret du Saint Père et
Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique et d'Hébreu.
- M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie et Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.
- M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. FRÉDÉRIC-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Théologie ; Professeur de Droit Canonique.

- M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S.,
Professeur titulaire (Montréal), Docteur en Théologie ;
Professeur de Théologie morale.
- M. JOS PH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titu-
laire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écri-
ture Sainte et de Liturgie sacrée.
- M. JEAN-AMABLE TRÉMOLLET, P. S. S., *Professeur titulaire*
(Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Thé-
ologie dogmatique.
- M. NARCISSE-AMABLE TROIE, P. S. S., *Professeur titulaire*
(Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur en Thé-
ologie dogmatique.
- M. ISAÏE-MARIE HARLFS LECOQ, P. S. S., *Professeur
titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur
de Théologie dogmatique.
- M. JEAN-PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titu-
laire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de
Théologie morale.
- M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur
titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur
d'Eloquence sacrée.
- M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire*
(Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu
et d'Histoire ecclésiastique.
- M. ALBERT-ANDRÉ BLAIS, *Professeur agrégé* (Québec),
Docteur en Droit Canonique ; Professeur de Droit Cano-
nique.

L'H

L'H

L'Ho

EDMU

RICH

D

D

COME

(N)

va

na

FACULTÉ DE DROIT.

DOYENS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
 COME-SÉRAPHIN CHERRIER, C. R., à Montréal.

SECRÉTAIRES.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer, à Québec.
 JOSEPH-ALPHONSE OUMET, Écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS.

- L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.
- L'Honorable NAPOLEON CASALT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.
- L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 3 rue du Parloir, Québec.
- EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 10 rue Saint-Flavien, Québec.
- RICHARD ALLEYN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 131 rue Sainte-Anne, Québec.
- COME-SÉRAPHIN CHERRIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Conseil de la Reine et Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire ; Professeur de Droit international.—Résidence, 316 rue Lagauchetière, Montréal.

L'Honorable SAMUEL-C. MONK, *Professeur titulaire*, (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 643 rue Ontario, Montréal.

L'Honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Shérif de Montréal ; Professeur de Droit Romain.—Résidence, Hôtel Richelieu, Montréal.

L'Honorable THOMAS-J.-J. LORANGER, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge en retraite de la Cour Supérieure, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 27 rue St-Hubert, Montréal.

L'Honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, Hôtel Windsor, Montréal.

L'Honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue St-Hubert, Montréal.

J.-ALPHONSE OUMET, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 89 rue St-Hubert, Montréal.

AGRÉGÉ.

THOMAS CHASE CASGRAIN, *Écuyer, Licencié en Droit*, (Québec).—Résidence, 25 rue Rampart, Québec.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St Grégoire et Prof. à la Faculté d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

DOYENS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, *Écuyer*, à Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, *Écuyer*, à Montréal.

SECRÉTAIRES.

ARTHUR VALLÉE, *Écuyer*, à Québec.

E.-P. LACHAPELLE, *Écuyer*, à Montréal.

PROFESSEURS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, *Écuyer*, *Professeur titulaire* (Québec), *Maitre ès Arts* et *Docteur en Médecine* ; *Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale*, et de *Clinique interne à l'Hôtel-Dieu*.—*Résidence*, 43 rue Sainte-Ursule, Québec.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, *Écuyer*, *Professeur titulaire* (Québec), *Docteur en Médecine*, *Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris*, *Membre honoraire de la Société d'Émulation de Louvain* ; *Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique*.—*Résidence*, 135 rue Sainte-Anne, Québec.

ALFRED JACKSON, *Écuyer*, *Professeur titulaire* (Québec), *Docteur en Médecine* ; *Professeur de Tocologie*, de la *Clinique de Tocologie*, et de *Clinique externe à l'Hôtel-Dieu*.—*Résidence*, 14 rue Saint-Andrew, Québec.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, *Écuyer*, *Professeur titulaire* (Québec), *Docteur en Médecine* ; *Professeur d'Anatomie descriptive et topographique*, et de *Clinique externe à l'Hôtel-Dieu*.—*Résidence*, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et Maître ès Arts, Membre correspondant de la Société de Médecine de Louvain, Membre de la Société des Chimistes analystes de Londres, Angleterre ; Professeur de Médecine légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, Chevalier de la légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale.—Résidence, 154 rue des Fossés, Québec.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire pratique, et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.—Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Patho-

- logie générale et de Physiologie.—Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.
- ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.—Résidence, 276 rue Guy, Montréal.
- ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.—Résidence, 32 rue Notre-Dame, Montréal.
- ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 267 rue Dorchester, Montréal.
- J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.—Résidence, 391 rue Dorchester, Montréal.
- ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Sainte-Anne, Québec.
- MICHAEL AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Licencié en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 44 rue Notre-Dame, Québec.
- ALFRED-T. BROUSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 433 rue Craig, Montréal.
- CHARLES-M. FILIATRAULT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de la Clinique des Maladies des vieillards.—Résidence, 120 rue Saint-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique externe et
chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Am-
herst, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique.
—Résidence, 165 rue Saint-Antoine, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Mont-
réal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—
Résidence, Ville Saint-Henri.

HUGHES-E. DESROSIERS, *Écuyer, Professeur titulaire* (Mont-
réal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie.
—Résidence, 221 rue Saint-Laurent, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal),
Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Mala-
dies des enfants à l'Hôpital-Général de Montréal, et
chargé du cours de Botanique.—Résidence, Ecole Nor-
male Jacques-Cartier, Montréal.

A.-A. FOUCHER, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Doc-
teur en Médecine ; Professeur du cours spécial de Mala-
dies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de
ces maladies.

—
PROFESSEUR HONORAIRE.

PIERRE BEAUBIEN, *Écuyer, Docteur en Médecine ; ancien*
Président de l'École de Médecine et de Chirurgie de
Montréal.

FACULTÉ DES ARTS.

—
DOYEN.

M. M.-E. MÉTHOT.

—
SECRETÉAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

—
PROFESSEURS.

- M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL**, *Professeur titulaire*, Maître
ès Arts ; Professeur de Physique.
- M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT**, *Professeur titulaire*, Maître
ès Arts ; Professeur de Littérature française.
- M. LOUIS BEAUDET**, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ;
Professeur de Littérature grecque.
- M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME**, *Professeur titulaire*,
Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur
de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de
Botanique et de Physique.
- FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE**, *Écuyer, Professeur
agrégé*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre
de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie
générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métal-
lurgie et à l'agriculture.
- Mgr BENJAMIN PAQUET**, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts
et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.
- LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, *Écuyer. Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.
- M. EDMOND MARCOUX, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Bachelier en Théologie ; Professeur d'Astronomie.
- M. OLIVIER MATHIEU, *Chargé de cours*, Bachelier ès Sciences et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie morale et intellectuelle.

PROFESSEUR HONORAIRE.

- M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. F.-X. BÉLANGER.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours durant
l'année 1878-79.

1^o FACULTÉ DE THÉOLOGIE. (1)

SECTION DE QUÉBEC.

- MM. Thomas Barry, *Nebraska, E.-U.* (2)
Joseph Beaudouin, A. B., *Québec.*
Edmond Bernier, A. B., *Québec.*
Edouard Bouffard, L. B., *Québec.*
Herménégilde Bouffard, S. B., *Québec.*
Charles Boulay, A. B., *Québec.*
Francis Bradley, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Brousseau, S. B., *Québec.*
Qnésiphore Cantin, *Québec.*
Finlay Chisholm, *Arichat, N.-E.*
Finlay-Joseph Chisholm, *Arichat, N.-E.*
John Corbett, *Charlottetown, I. P. E.*
Edmond Desrochers, L. B., *Québec.*
Benjamin Dionne, *Québec.*
François Faguy, A. B., *Québec.*
Joseph Feuiltaut, A. B., *T. L., Québec.*
Maxime Fillion, S. B., *Québec.*
Christophore Fitzgerald, *Nebraska, E.-U.*
Honoré Fréchette, A. B., *Québec.*
Octave Gagnon, A. B., *Québec.*
Alphonse Garneau, A. B., *Québec.*
Charles Gouin, S. B., *Québec.*
Henri Gouin, A. B., *Québec.*
William Grant, T. B., *Charlottetown, I. P. E.*
George Guy, *Québec.*
Jean Hébert, J. Cn. B., *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Heckman, *Halifax, N.-E.*
René Labbé, L. B., *Québec.*
Alexandre Lafrance, A. B., *Québec.*
Alfred Langlois, *Québec.*
Alphonse Lemieux, A. B., T. B., J. Cn. B., *Québec.*
Gilbert Lemieux, A. B., *Québec.*
Eustache Maguire, *Québec.*
Arthur Marchand, A. B., *Québec.*
Odilon Marois, *Québec.*
John Lawson McDonald, T. B., *Chatham, N.-B.*

(1) Les noms de lieux, dans la Faculté de Théologie, indiquent les diocèses.
(2) Décédé le 26 mars 1879.

- MM. Hugh McGratty, *Québec*.
 Dougald McKinnon, *Arichat, N.-E.*
 Olivier Moisan, *Québec*.
 Peter O'Leary, L. B., T. B., *Québec*.
 William O'Leary, *Saint-Jean, N.-B.*
 David Pampalon, L. B., *Québec*.
 Alfred Pâquet, S. B., T. B., *Québec*.
 Edmond Paradis, S. B., *Québec*.
 Louis Paradis, A. B., *Québec*.
 Wencéslas Plaisance, *Québec*.
 Joseph Quinan, T. D., *Arichat, N.-E.*
 Joseph Rouleau, *Québec*.
 Arthur Scott, A. B., *Québec*.
 John Seubert, T. B., J. Cn. B., *Greenbay, E.-U.*
 Stanislas Stoll, *Saint-Cloud, E.-U.*
 Arthur Vaillancourt, *Québec*.

SECTION DE MONTRÉAL.

- MM. Henry-Charles Becker, *Alton, E.-U.*
 Patrick Bourke, *Dubuque, E.-U.*
 John-Baptist Bullian, *Pittsburgh, E.-U.*
 Owen-Francis Clarke, *Providence, E.-U.*
 Arthur-Théodore Connolly, *Boston, E.-U.*
 James-Patrick Connolly, *Hartford, E.-U.*
 John-Patrick Coyle, *San-Francisco, E.-U.*
 Patrick-James Danahy, *Saint-Paul, E.-U.*
 Patrick-Henry Delehanty, *Albany, E.-U.*
 John-Joseph Donovan, *Boston, E.-U.*
 Terence-Joseph Dunn, *Hartford, E.-U.*
 Joseph-William Fones, *Hartford, E.-U.*
 Joseph-Joinda Forget, *Montréal*.
 François-Joseph Hainault, *Albany, E.-U.*
 James-Francis Hamilton, *Boston, E.-U.*
 John-Mary Hanselman, *Brooklyn, E.-U.*
 John-Edward Hickey, *Boston, E.-U.*
 George-Louis Hoxmeier, *Dubuque, E.-U.*
 Eugène-François-Xavier Laforce, *Montréal*.
 Mathias-Clément Lenihan, *Dubuque, E.-U.*
 Timothy-Patrick Linehan, *Portland, E.-U.*
 John-Joseph McCoy, *Springfield, E.-U.*
 John-Daniel McGann, *Springfield, E.-U.*
 John-Albert McKeon, *London, Ont.*
 Denis-Joseph McMahon, *Brooklyn, E.-U.*
 Wilfrid-Joseph Morache, *Montréal*.
 Thomas-Francis Murphy, *Springfield, E.-U.*
 Garrett-Thomas Nagle, *Dubuque, E.-U.*
 John-William O'Connell, *Pittsburgh, E.-U.*
 Mathew-Lewis O'Connell, *Brooklyn, E.-U.*
 Michael O'Hare, *Providence, E.-U.*
 Patrick-Jeremiah O'Sullivan, *Hartford, E.-U.*
 William-Joseph O'Sullivan, *Burlington, E.-U.*

- MM. John-Joseph Quinn, *Hartford, E.-U.*
 François-Xavier Rabreau, *Montréal.*
 François-Cléophas Reid, *Montréal.*
 Henry-Joseph Shaw, *Montréal.*
 Thomas-Patrick Smith, *Pittsburgh, E.-U.*
 Aloysius-Herman Steffen, *Brooklyn, E.-U.*
 Michael-Nicholas Wagner, *Brooklyn, E.-U.*

2° FACULTÉ DE DROIT.

SECTION DE QUÉBEC.

- MM. Eugène Belleau, L. B., *Québec.*
 George Bellerive, S. B., *Québec.*
 Paul Blouin, A. B., *Québec.*
 Joseph-Edouard Boily, LL. B., *Québec.*
 Joseph Bourassa, L. B., *Saint-Romuald.*
 Arthur Chamberland, A. B., *Bic.*
 Thomas Chapais, L. B., LL. L., *Saint-Denis (en bas).*
 Archibald H. Cook, *Québec.*
 Alphonse Corriveau, A. B., *St-John'sbury, E.-U.*
 Pierre d'Auteuil, A. B., *Rivière-Ouelle.*
 Stanislas Doucet, S. B., *Somerset.*
 Adalbert Fontaine, A. B., *Québec.*
 Henri-Gérin Lajoie, *Ottawa.*
 François-Xavier Gosselin, A. B., LL. B., *Saint-Laurent, I. O.*
 Philéas-Michel Laberge, A. B., *Québec.*
 Jean-Baptiste Lamontagne, *Sainte-Flavie.*
 Joseph-Isaac Lavery, LL. B., *Saint-Jean-Port-Joli.*
 Alphonse Marquis, *Saint-André.*
 A.-Philippe-E. Panet, L. B., *Ottawa.*
 Louis-Philippe Pelletier, A. B., *Trois-Pistoles.*
 Félix Pinault, S. B., LL. B., *Rimouski.*
 Charles-Eugène Pouliot, A. B., LL. B., *Rivière-du-Loup (en bas).*
 James Prendergast, A. B., *Québec.*
 Joseph-Evariste Prince, A. B., LL. B., *Somerset.*
 Louis-Joseph Riopel, *Québec.*
 Elzébert Roy, A. B., *Québec.*
 Joseph-Edmond Roy, L. B., *Lévis.*
 Joseph Savard, A. B., *Québec.*
 Joseph Turcotte, L. B., *Saint-Jean, I. O.*
- Charles-Louis-Alphonse Angers, *Malbaie.*
 Arthur Audette, *Québec.*
 Maurice Baillairgé, *Montréal.*
 Gédéon Béland, *Rivière-du-Loup (en haut).*
 Charles-François-Xavier Blanchet, *Saint-François de Beauce.*
 Thomas Blanchet, *Sainte-Flavie.*
 Jacques-Napoléon Bureau, *Les Trois-Rivières.*
 Louis-Frémont Burroughs, M. D., *Québec.*
 William-Noble Campbell, *Québec.*
 John-Francis-Xavier Carey, *Québec.*
 Achille Carrier, *Québec.*

- MM. A.-Théodore Chalifour, *Québec*.
 Honoré Chassé, *Québec*.
 Auguste Choquette, *Saint-Hyacinthe*.
 Joseph Chouinard, *Québec*.
 Alfred de St-George, M. D., *Cap-Santé*.
 John Duhig, *Québec*.
 Emile Faucher de St-Maurice, *Québec*.
 Joseph Foran, *Aylmer*.
 Joseph-Edmond Fortin, *Saint-Octave de Métis*.
 Montézuma Gagnon, *Rivière-Ouelle*.
 James-Joseph Gahan, *Québec*.
 Ephraïm Gauthier, *Saint-Jérôme*.
 Alexandre Gauvreau, *Québec*.
 Joseph Grenier, *New Port*.
 J.-L.-Napoléon Guindon, *Saint-Polycarpe*.
 Richard-T. Henneker, *Sherbrooke*.
 Jean-George LeBoutillier, *Percé*.
 Siméon Lelièvre, *Québec*.
 J.-A.-Théophile Levasseur, *Québec*.
 Edmond Lortie, *Québec*.
 Théophile Lortie, *Québec*.
 Albert Malouin, *Québec*.
 Frédéric-A. McCord, *Québec*.
 Napoléon Parent, *Beauport*.
 Edouard Rinfret, *Cap-Santé*.
 Cusack-P. Roney, LL. B., *Aylmer*.
 Hidalla Simard, *Bas-Saint-Paul*.
 Elzéar Taschereau, *Rivière-du-Loup (en bas)*.
 Charles Vincelette, *Canardière*.
 Edouard Vincelette, *Canardière*.

SECTION DE MONTRÉAL.

- MM. Alfred Archambault, *L'Assomption*.
 F.-A. Bastien, *Vaudreuil*.
 J. Baulne, *Waterloo*.
 J.-D. Bergevin, *Salaberry*.
 Emery Bertrand.
 J. Bissette, *Sainte-Marie de Monnoir*.
 A. Bissonnette, *Acadie*.
 O. Boisvert, *Saint-Gabriel*.
 T.-Th. Brosseau, *Saint-Hubert*.
 J. Charbonneau, *Vaudreuil*.
 Joseph-Adolphe Chauret, LL. L., *Sainte-Généviève dans l'Isle*.
 L.-G.-A. Cressé, *Montréal*.
 A. David, *Montréal*.
 R.-L. de Martigny, *Varennes*.
 Joseph-Adélarde Descarries, LL. L., *Montréal*.
 A. Dorion, *Montréal*.
 J.-O. Drouin, *Montréal*.
 J.-U. Emard, *Montréal*.
 G. Fortin, *Saint-Sébastien*.

- MM. Th. Fortin, *Montréal*.
 Pierre-Eugène Lafontaine, LL. L., *Saint-Edouard, Napierville*.
 U. Lafontaine, *Saint-Edouard, Napierville*.
 David-Arthur Lafortune, *Montréal*.
 A. Lamirande, *Sainte-Cunégonde*.
 J.-D. Leduc, *Saint-Placide*.
 Z. Legris, *Rivière-du-Loup (en haut)*.
 S. Leroux, *Sain'te-Monique*.
 T.-A. Levasseur, *Québec*.
 Charles-Alphonse Léveillé, LL. L., *Montréal*.
 A.-St. Mackay, *Papineauville*.
 F.-R. Marceau, *Montréal*.
 L.-G. Marsan, *Sainte-Thérèse*.
 Ph. Martel, *Les Trois-Rivières*.
 P.-R. Martineau, *Saint-François, Riv. du Sud*.
 C. McCully, *Beauharnois*.
 Bruno Nantel, LL. L., *Village Saint-Jean-Baptiste*.
 J.-E. Paradis, *Montréal*.
 William Polette, *Les Trois-Rivières*.
 J.-M. Richard, *Wallon*.
 J.-A. Rinfret, *Cap-Santé (Portneuf)*.
 E. Robert, *Montréal*.
 C.-J. Robillard, *Montréal*.
 Eugène Simard, LL. B., *Montréal*.
 J.-A. St-Julien, LL. L., *Montréal*.
 L.-J.-B. Taché, *Ottawa*.
 L.-E. Turgeon, *Montréal*.

3^e FACULTÉ DE MÉDECINE.

SECTION DE QUÉBEC.

- MM. Eugène Bédard, M. L., *Lotbinière*.
 Marie-Tancrède-Edouard Belleau, S. B., M. B., *Saint-Michel*.
 Joseph-Eusèbe Bergeron, L. B., M. B., *Saint-Antoine de Tilly*.
 Gustave-Aldolphe Casgrain, *L'Islet*.
 Louis-Samuel-Alfred de la Chevrotière, A. B., M. B., *Lotbinière*.
 Philippe Dubé, *Québec*.
 Pierre-Alexandre Gauvreau, M. B., *Rimouski*.
 François-Xavier Gosselin, M. L., *Saint-Charles, Riv.-Boyer*.
 Arthur Hébert, A. B., *Québec*.
 Jean-Félix Landry, A. B., M. B., *Carleton*.
 Joseph Langlois, M. L., *Lotbinière*.
 Joseph-Edmond Lemaitre, A. B., *Pierraville*.
 Alphonse Marcoux, *Saint-Charles, Riv.-Boyer*.
 George Faquin, S. B., *Portneuf*.
 Abraham Paradis, L. B., M. B., *Ancienne-Lorette*.
 Emile Poirier, M. B., *Saint-Cyrille de Wandover*.
 Arthur-Laurent Poliquin, L. B., M. B., *Québec*.
 William Verge, A. B., M. B., *Carleton*.

- Charles-Noël Barry, M. B., *Sainte-Anne de la Pérade*.
 William Blagdon, M. B., *Québec*.
 Pierre-N. Brassard, M. L., *Saint-Calixte de Somerset*.

- MM. Damase Carrières, M. B., *Sherrington*.
 François Chaput, *L'Assomption*.
 Edouard-Odina Cloutier, M. B., *Québec*.
 Charles Côté, M. L., *Québec*.
 Joseph-Valère Côté, *Saint-Laurent, I. O.*
 Pierre-Paul-Joseph Cuerrier, *Saint-Zotique*.
 Arthur DeBlois, *Québec*.
 Philéas DeBlois, M. B., *Québec*.
 Chaussegros de Léry, *Québec*.
 Charles-Ramsay-Stanislas Devlin, *Aylmer*.
 Charles-Narcisse Gauvreau, M. L., *Québec*.
 Louis-Antonin Généreux, M. B., *Québec*.
 Zéphirin-Stanislas Giasson, M. B., *L'Islet*.
 * Ernest Girard, M. B., *L'Isle-Verte*.
 Lambert Globensky, *Saint-Eustache*.
 Simon Grenier, M. L., *New-Port, Gaspé*.
 Joseph Guignard, *Québec*.
 Auguste Hamel, M. B., *Québec*.
 Timoléon Hamelin, M. B., *Saint-Barthélemi*.
 Samuel Kelly, M. B., *Joliette*.
 Elzéar Laberge, *Québec*.
 Albert Marois, *Québec*.
 Clovis Mayrand, M. B., *Deschambault*.
 William McKay, *Saint-Eustache*.
 George-Théophile Moreau, M. B., *Batiscan*.
 Joseph Pelletier, M. B., *Montréal*.
 Roméo Poisson, *Saint-Christophe d'Arthabaska*.
 Edmond Provost, M. B., *Sorel*.
 Joseph-Arthur Rochette, *Québec*.
 Narcisse-Emile Roy, M. B., *Québec*.
 Victor Sanfaçon, M. B., *Québec*.
 Emile Sirois, *Saint-André*.
 Alfred-Joseph Soulard, *Québec*.
 Aimé Trudel, M. B., *Les Trois-Rivières*.
 Henri Veilleux, M. B., *Gentilly*.

ETUDIANTS EN PHARMACIE.

- MM. Théophile Baillaigé, *Montréal*.
 Jules Dorion, *Québec*.
 Jean-Baptiste Morin, *Québec*.
 George Pageau, *Québec*.
 Léandre-Ubalde Renaud, *Québec*.
 Henri Vernier, *Québec*.

4^e FACULTÉ DES ARTS.

- MM. Edouard Bélanger, *Saint-Casimir*.
 Louis Belleau, *Saint-Michel*.
 Pierre Bidégaré, *Québec*.
 Gustave Bourassa, *Montréal*.

* Décédé en décembre 1878.

- MM. Gaudiose Brousseau, *Québec.*
 Ernest Chouinard, *Québec.*
 Francis Corrigan, *Stoneham.*
 Etienne Corriveau, *Québec.*
 Pierre Deblois, *St-François, I. O.*
 Alexandre Defoy, *Québec.*
 Casimir Drolet, *Québec.*
 Sifroy Dumont, *Saint-André.*
 Joseph Feuiltault, *Québec.*
 Alphonse Filteau, *Lévis.*
 Auguste Fortin, *Québec.*
 Joseph Genest, *Québec.*
 Valère Gosselin, *Saint-Laurent, I. O.*
 Joseph Hudon, *Kamouraska.*
 Alexandre Jodoin, *Saint-Joseph de Lévis.*
 William Jolicœur, *Québec.*
 Thomas Labrecque, *Saint-Joseph de Lévis.*
 Isaac Labrie, *Saint-Joseph de Lévis.*
 Octave Labrie, *Québec.*
 Alphonse Lamothe, *Québec.*
 F.-X. Laplante, *Beauport.*
 Eugène Larue, *Québec.*
 Thomas Lauzé, *Saint-Édouard de Lotbinière.*
 Clément Leclerc, *Saint-Pierre, I. O.*
 Etienne Legaré, *Québec.*
 Albert Lemay, *Lotbinière.*
 Charles-Eusèbe Lemieux, *Québec.*
 Guillaume Lemieux, *Chicoutimi.*
 Hubert Lessard, *Saint-Joachim.*
 Arthur Lynch, *Québec.*
 George Mathieu, *Québec.*
 George Matte, *Québec.*
 Alexis Nadeau, *Notre-Dame du Portage.*
 George O'Brien, *Savannah (Georgia), E.-U.*
 Antoine Pampalon, *Lévis.*
 Elzéar Pelletier, *Rivière-du-Loup (en bas).*
 Louis-Philippe Picard, *Québec.*
 Albert Rouleau, *Québec.*
 Fortunat Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
 Achille Rousseau, *Saint-Michel.*
 Rodolphe Roy, *Québec.*
 Gilbert Sirois, *Saint-Hilaire, N.-B.*
 Emile-H. Tardivel, *Québec.*
 Théophile Trudel, *Québec.*
 Théophile Turcotte, *Saint-Evariste.*
 Edmond Verret, *Saint-Ambroise.*
- Victor Allard, *Saint-Cuthbert.*
 Théophile Baillairgé, *Montréal.*
 Noël Barry, *Sainte-Anne de la Pérade.*
 William Blagdon, *Québec.*
 Damase Carrières, *Sherrington.*
 Gustave Casgrain, *L'Islet.*

- MM.** François Chaput, *L'Assomption*.
 Odina Cloutier, *Québec*.
 Joseph-Valère Côté, *Saint-Laurent, l. O.*
 Joseph Cuerrier, *Saint-Zotique*.
 Adolphe DeBlois, *Québec*.
 Arthur DeBlois, *Québec*.
 Eugène DeBlois, *Québec*.
 Philéas DeBlois, *Québec*.
 Gustave Deguise, *Québec*.
 Edouard Désy, *Saint-Barthélemi*.
 Charles Devlin, *Atymer*.
 Francis-Eugène Devlin, *Montréal*.
 Jules Dorion, *Québec*.
 Lambert Globensky, *Saint-Eustache*.
 Joseph Guignard, *Québec*.
 Auguste Hamel, *Québec*.
 Arthur Hébert, *Québec*.
 Samuel Kelly, *Joliette*.
 Elzéar Laberge, *Québec*.
 Joseph Lemaître, *Pierreville*.
 Gabriel Marchand, *Saint-Jean d'Iberville*.
 Alphonse Marcoux, *Saint-Charles*.
 Albert Marois, *Québec*.
 Clovis Mayrand, *Deschambault*.
 William McKay, *Saint-Eustache*.
 George-T. Moreau, *Batiscan*.
 Jean-Baptiste Morin, *Québec*.
 George Pageau, *Québec*.
 George Paquin, *Portneuf*.
 Joseph Pelletier, *Montréal*.
 Emile Poirier, *Saint-Cyrille*.
 Napoléon Préfontaine, *Belœil*.
 Edmond Provost, *Sorel*.
 Léandre Renaud, *Québec*.
 Jules Savard, *Québec*.
 Aimé Trudel, *Les Trois-Rivières*.
 Henri Vernier, *Québec*.

COLLÈGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1^o enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts; 2^o exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.—Supérieur, Très-Révérend M. Thomas-Etienne Hamel, A. M.

LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.—Supérieur, Révérend M. Antoine-Narcisse Bellemare, A. M.

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne Lapocatière*.—Supérieur, Révérend M. Chs. Trudelle.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. Antonin Nantel, A. M., V. F.

LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Les Trois-Rivières*.—Supérieur, Très-Révérend M. Olivier Caron, V. G.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.—Préfet des Etudes, Révérend M. F.-Elzéar Couture, S. B., Chanoine.

LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.—Directeur, Révérend M. F.-X. Belley.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.

LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.—Supérieur, Révérend M. Joseph Déziel.

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation par l'Évêque du diocèse de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examen trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINT-ANNE.—*Sainte-Anne Lapocatière.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.—*Rimouski.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL.—Ce grand Séminaire, devenu la Faculté de Théologie de la Succursale de l'Université Laval, à Montréal, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE.—*Sainte-Thérèse de Blainville.*

Cours des facultés durant l'année 1879-80.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1879-80),
A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Vera Religione.*—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—*De Rom. Pontifice.*—8½ h. P. M. Lundi ; 10½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. A.-A. BLAIS.—Droit canonique.—8½ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.
- M. M.-E. MÉTHOT.—*Generalis ad Sacram Scripturam introductio.*—8 h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo undecimo usque ad sæculum decimum quintum.*—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.
- N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle. Le Jeudi, à 10½ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de déclamation.

SECOND TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*De Virtutibus et de Præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Gratia.*—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—*De Ecclesia.*—8½ h. P. M. Lundi ; 10½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. A.-A. BLAIS.—Droit canonique.—8½ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.

M. M.-E. MÉTHOT.—*Explicatio Psalmorum*.—8 h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. L.-N. BÉGIN.—*Histoire ecclésiastique : A sæculo undecimo usque ad sæculum decimum quintum*.—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10½ h. A. M., Conférence sur le Rituel
ou Leçon de déclamation.

TROISIÈME TERME.

M. M.-E. MÉTHOT.—*De Præceptis Decalogi*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. PAQUET.—*De Gratia*.—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. BÉGIN.—*De Ecclesia*.—8½ h. P. M. Lundi ; 10½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. A.-A. BLAIS.—*Droit canonique*.—8½ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.

M. M.-E. MÉTHOT.—*Explicatio Psalmorum*.—8 h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. L.-N. BÉGIN.—*Histoire ecclésiastique : A sæculo undecimo usque ad sæculum decimum quintum*.—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1879-80),
A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

THEOL. DOGM.—*De Vera Religione*.—3¼ h. P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM.—*De Sacramentis in genere, de Baptismo et Confirmatione*.—3¼ h. P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

THEOL. MORAL.—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Legibus*.—9½ h. A. M. Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

- THEOL. MORAL.—*Pars Ia et IIa Sacramenti Pœnitentiæ*.—9½ h. A. M. Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
- SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Psalmis*.—Dimanche, 8 h. A. M.; Jeudi, 11 h. A. M.
- SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Prophetis*.—Dimanche 8 h. A. M.; Jeudi, 11 h. A. M.
- JUS. CANON.—*De Judiciis ecclesiasticis*.—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
- HISTOR. ECCLESIASTI.—*A 1o Sæculo usque ad 3um*.—Mercredi, 11 h. A. M.
- HISTOR. ECCLESIASTI.—*Questiones Selectæ*.—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
- LITURGIA SACRA.—Samedi, 11½ A. M.
- ELOQUENCE SACRÉE.—Dimanche, 5 h. P. M.
- COURS D'HÉBREU.—Mardi, Vendredi, 11 h. A. M.

SECOND TERME.

- THEOL. DOGM.—*De Fontibus Divinæ Revelationis*.—3½ h. P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM.—*De Sanctissimo Eucharistiæ Sacramento*.—3½ h. P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. MORAL.—*De Peccatis, de Virtutibus*.—9½ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. MORAL.—*Pars IIIa Sacram. Pœnitentiæ et de Sacram. Matrimonii*.—9½ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
- SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Psalmis*.—Dimanche, 8 h. A. M.; Lundi, 11 h. A. M.
- SCRIPT. SACR.—*Selecta ex Prophetis*.—Dimanche, 8 h. A. M.; Jeudi, 11 h. A. M.
- JUS. CANON.—*De Censuris in genere*.—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
- HISTOR. ECCLES.—*A 3o Sæculo usque ad 6um*.—Mercredi, 11 h. A. M.
- HISTOR. ECCLES.—*Questiones Selectæ*.—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
- LITURGIA SACRA.—Samedi, 11½ h. P. M.

ELOQUENCE SACRÉE.—Dimanche, 11 h. A. M.

COURS D'HÉBREU.—Mardi, Vendredi, 11 h. A. M.

TROISIÈME TERME.

THEOL. DOGM.—*De Romano Pontifice, De Regulis Fidei.*—3¼ h.
P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Ven-
dredi, Samedi.

THEOL. DOGM.—*De Sacrosancto Missæ Sacrificio, de Extrema
Unctione, de Sacramento Ordinis.*—
3¼ h. P. M. Lundi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi.

THEOL. MORAL.—*De Decalogo.*—9½ A. M. Lundi, Jeudi, Ven-
dredi, Samedi.

THEOL. MORAL.—*De Sacram. Matrimonii.*—9½ h. A. M. Lundi,
Jeudi, Vendredi, Samedi.

SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Psalmis.*—Dimanche, 8 h. A. M.;
Jeudi, 11 h. A. M.

SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Prophetis.*—Dimanche, 8 h. A. M.;
Jeudi, 11 h. A. M.

JUS. CANON.—*De Censuris in specie.*—Lundi, Mercredi, 11 h.
A. M.

HISTOR. ECCLES.—*A 6o Sæculo usque ad Dum.*

HISTOR. ECCLES.—*Quæstiones Selectæ.*—Lundi, Mercredi, 11 h.
A. M.

LITURGIA SACRA.—Samedi, 11½ h. A. M.

ELOQUENCE SACRÉE.—Dimanche, 5 h. P. M.

COURS D'HÉBREU.—Mardi, Vendredi, 11 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1879-80),
A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. LANGELAER.—Droit civil — — — — — 8 h. A. M.

M. FLYNN.—Droit romain — — — — — 9 h. A. M.

M. TESSIER.—Procédure — — — — — 4½ h. P. M.

SECOND TERME.

M. LANGELEIER.—Droit civil	8 h. A. M.
M. CASAULT.—Droit commercial	9 h. A. M.
M. FLYNN.—Droit romain	4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. LANGELEIER.—Droit civil	8 h. A. M.
M. CASAULT.—Droit maritime	9 h. A. M.
M. FLYNN.—Droit romain	4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1879-80),
A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	8½ h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	4 h. P. M.
M. OUMET.—Procédure civile	5 h. P. M.

SECOND TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	8½ h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	4 h. P. M.
M. MONK.—Droit commercial	5 h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	8½ h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	4 h. P. M.
M. MONK.—Droit maritime	5 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1879-80),
A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h.
A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au
1^{er} Novembre.
- M. SIMARD.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 $\frac{1}{2}$ h. A. M.
tous les Mardis (Sept., Oct.)
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 $\frac{1}{2}$ h. A. M.
Lundi, Mercredi, Vendredi, (Sept.)
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. tous
les jours excepté les Mardis, (Oct.)
- M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 $\frac{1}{2}$ h. A. M.
Mardi, Vendredi, (Nov., Déc.)
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les
jours.
- M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1 $\frac{1}{2}$ à 3 $\frac{1}{2}$ h. P. M. tous
les jours depuis le 10 Nov.
- M. SIMARD.—Clinique ophtalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. Lundi et Jeudi.
- M. LARUE.—Médecine légale —3 h. P. M. Lundi, Mercredi,
Vendredi, Samedi.
- M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. LANDRY.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).
—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALLÉE.—Clinique des maladies des Enfants. (Hospice des
Sœurs de la Charité) —Avertissement spécial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des Vieillards. (Hospice
Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B. Il y a clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h.
P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME.

- M. LANDRY.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—8 h.
A. M. tous les jours jusqu'au 20 février.
- M. SIMARD.—Physiologie.—9 h. A. M. tous les jours.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M.
Mardi, Vendredi (Jan., Fév.).
- M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M.
Mardi, Vendredi (Mars, Avril).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M.
Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi (Janvier).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M.
Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10½ h.
A. M. Mardi, Vendredi (Février).
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les
jours jusqu'au 20 Février.
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le
20 Février.
- M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M. tous
les jours jusqu'au 10 Mars.
- M. CATELLIER.—Médecine opératoire pratique.—1½ h. à 3½ h.
P. M. tous les jours, du 10 Mars.
- M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours
jusqu'au 20 Février.
- M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours
depuis le 1^{er} Mars.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde).
—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALLÉE.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des
Sœurs de la Charité).—Avertissement spé-
cial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice
Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à
chaque fois.
- N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1
h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Mai, Juin).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi (Juin).
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. LARUE.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté les Jéudis.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALLÉE.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts*.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1879-1880),
A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

- M. FAFARD.—Chimie.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. LAMARCHE.—Anatomie descriptive.—9 h. A. M. tous les jours
- M. RICARD.—Matière médicale.—10 h. A. M. tous les jours.
- M. E.-P. LACHAPPELLE.—Physiologie.—11 h. A. M. tous les jours.

- 12 à 3 h. P. M., visite des hôpitaux et cliniques.
- M. BERTHELOT.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. tous les jours depuis 1^{er} Novembre.
- M. DAGENAIS.—Tocologie.—3 h. P. M. tous les jours.
- M. ROTTOT.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. BROUSSEAU.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. DAGENAIS.—Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial.
- M. LARAMÉE.—Clinique interne.—Avertissement spécial.
- M. BROUSSEAU.—Clinique externe.—Avertissement spécial.
- M. FILIATRAULT.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice St-Charles).—Avertissement spécial.
- M. DUVAL.—Clinique des maladies des Enfants (Hôp. Général).—Avertissement spécial.
- N. B. Il y a une clinique au Dispensaire St-Joseph tous les jours à 1 h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

- M. FAFARD.—Chimie.—8 h. A. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
- M. LAMARCHE.—Anatomie descriptive.—9 h. A. M. tous les jours.
- M. RICARD.—Matière médicale.—10 h. A. M. tous les jours.
- M. E.-P. LACHAPPELLE.—Pathologie générale.—11 h. A. M. tous les jours.
- 12 à 3 h. P. M., visite des hôpitaux et cliniques.
- M. BERTHELOT.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. tous les jours jusqu'au 20 Mars.
- M. BRODEUR (1).—Médecine opératoire pratique.—1½ à 3½ h. tous les jours du 20 mars au 5 avril.
- M. DAGENAIS.—Tocologie.—3 h. P. M. tous les jours.
- M. ROTTOT.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. BROUSSEAU.—Pathologie externe et médecine opératoire.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. LARAMÉE.—Chimie interne.—Avertissement spécial.
- M. BROUSSEAU.—Clinique externe.—Avertissement spécial.
- M. DAGENAIS.—Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial.

(1) La réponse de M. Brodeur (actuellement à Paris) est arrivée trop tard, pour que son nom ait pu être mis avec celui des autres Professeurs, page 20.

- M. FILIATRAULT.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice [St-Charles])—Avertissement spécial.
 M. DUVAL.—Clinique des maladies des Enfants (Hôpital Général).—Avertissement spécial.
 N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire Saint-Joseph tous les jours à 1 h. P. M.

TROISIÈME TERME.

- M. DUVAL.—Clinique des maladies des Enfants (Hôpital Général).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
 M. FILIATRAULT.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice St-Charles).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.
 M. FILIATRAULT.—Médecine légale.—10 h. A. M. tous les jours excepté Jeudi.
 M. SEV. LACHAPELLE.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.
 M. BRODEUR.—Histologie, 11 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
 —12 à 3 h. P. M., visite des hôpitaux et cliniques.
 M. DUVAL.—Botanique.—3 h. P. M. tous les jours, Jeudi excepté.
 M. FOUCHER.—Maladies des yeux et des oreilles.—4 h. P. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
 M. LARAMÉE.—Clinique interne.—Avertissement spécial.
 M. BROSSEAU.—Clinique externe.—Avertissement spécial.
 M. DAGENAIS.—Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial.
 M. FOUCHER.—Clinique ophthal. et otol. (Dispensaire).—Mardi et Jeudi, à 2 h. P. M.
 N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire Saint-Joseph, tous les jours à 1 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1879-80),
A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. LAFLAMME.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1^{er} Novembre ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1^{er} Novembre.
- M. MARCOUX.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. LARUE.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1^{er} Novembre ; 9 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1^{er} Novembre.
- M. MATHIEU.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

SECOND TERME.

- M. LARUE.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. MATHIEU.—Méthaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. LAFLAMME.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. MARCOUX.—Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours, et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.
- M. MATHIEU.—Philosophie morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

- M. LAFLAMME.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai).
- M. MARCOUX.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai), et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MATHIEU.—Méthaphysique et Morale.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MARCOUX.—Astronomie.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

**Cours que les Élèves doivent suivre pendant l'année
1879-80.**

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Droit romain ; Droit civil.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit commercial et maritime.

FACULTÉ DE MÉDECINE, À QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie et Hygiène.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Hygiène, Physiologie, Pathologie générale et Matière médicale.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements, et des maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements, et des maladies des enfants et des vieillards.

REMARQUES.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les élèves, inscrits et non inscrits ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur ou du Vice-Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les cours sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À JUILLET 1879.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

- | MESSIEURS | | MESSIEURS. | |
|-----------|--|------------|---|
| 1850— | Jean Delégo.
Hammond Gowen. | 1871— | Arthur St-Louis.
Ferdinand Gauvreau. |
| 1850— | Hubert Beaudet.
Charles-A. Delégo.
Narcisse Fortier.
François Gagné. | 1872— | Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay. |
| 1861— | Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis. | 1873— | Edouard Lamontagne (Qué.)
Alphonse Beaudet (Qué.)
Gabriel Cloutier (S.-A.)
Jean-Baptiste Bérabé (Qué.)
Charles L'Espérance (Qué.)
Joseph Bouliane (S.-A.)
Joseph Drapeau (S.-A.)
Jean Pelletier (S.-A.) |
| 1862— | Honoré Constantin.
O.-C. Godin. | 1874— | Norbert Proulx (Nic.)
Olivier Beauchesne (Nic.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Edouard Pagé (Qué.)
Jules Quenneville (S.-T.)
Adolphe Blondin (Nic.)
Anthime Carrière (S.-T.) |
| 1863— | Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill. | 1875— | Joseph Brousseau (Qué.)
Stephen Proulx (Nic.)
Alfred Pâquet (Qué.)
Félix Pinault (Rim.) |
| 1864— | Zéphirin Lorrain. | 1876— | Philippe Hébert (Nic.)
Edouard Belleau (Qué.)
Louis Tremblay (S.-A.)
Anatole Camiré (Nic.)
Charles Tessier (Nic.)
Zotique Legris (Nic.) |
| 1865— | Pierre Boily.
Paul Laroque.
Antoine Ouellet.
Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval. | 1877— | Edmond Paradis (Qué.)
Philippe Déchène (S.-A.)
Herménégilde Bouffard (Qué.)
Etienne Gosselin (S.-A.)
Louis Lessard (S.-A.) |
| 1867— | Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis. | 1878— | Louis Gagnon (Qué.)
George Bellerive (Qué.)
Achille Thibault (Rim.)
Stanislas Doucet (Nic.)
Charles Goult (Qué.)
George Paquin (Qué.)
Maxime Fillion (Qué.)
Charles Leclerc (S.-A.)
Arthur Gouin (Qué.) |
| 1868— | Réal Guénard.
Nazaire Pâquet. | | |
| 1869— | Zoël Lambert. | | |
| 1870— | Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Damas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine. | | |
| 1871— | Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Thétreau.
Pierre Buel.
Arsène Piché. | | |

* Pour être BACHELIERS ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Sciences, et au moins le tiers à celui des Lettres.

- | | |
|--|---|
| <p>MESSIEURS
1879— Arthur Vaillancourt (S.-T.)
Rodrigue Laberge (S.-T.)</p> | <p>MONSIEUR
1870— Alfred Perron (Rim.)</p> |
|--|---|

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. ¹

- | | |
|---|--|
| <p>MESSIEURS
1866— Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857— Joseph Nadeau.
1859— Mathias Huot.
1861— Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Lafiberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864— Henri Pâquet.
1865— Théodore Jobin.
1866— Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867— Henri Delagrave.
1868— Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869— Henri Tétu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gautier.
1870— J.-Bte.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.</p> | <p>MESSIEURS
1871— Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872— Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874— Adjutor Samson (Qué.)
1875— Jean Gosselin (Univ.)
David Pampalon (Qué.)
Emile Dionne (Univ.)
Arthur Poliquin (Univ.)
Charles Couture (Univ.)
Eudore Poirier (S.-T.)
1876— Thomas Chapais (Univ.)
Ls.-Jos. Bourassa (S.-A.)
Fra.-Xav. Gosselin (Et. pr.)
René Labbé (S.-A.)
Joseph Bergeron (Qué.)
Abraham Paradis (Qué.)
Olivier Moisan (Qué.)
1877— Joseph Turcotte (Qué.)
Victor Charland (Qué.)
Joseph-Edmond Roy (Univ.)
George Lemay (Qué.)
Eugène Belleau (Qué.)
1878— Edouard Bouffard (Qué.)
Pierre Langlois (S.-T.)
Joseph-E. Desrochers (Qué.)
Ls.-Elie d'Anjou (Rim.)
1879— A.-Philippe-E. Panet (Et. pr.)</p> |
|---|--|

3° BACHELIERS ÈS ARTS. ²

- | | |
|---|---|
| <p>MESSIEURS
1854— Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1856— Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856— Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Leochrs.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857— Napoléon Maingui.
George Debarats.
1858— Gaspard Bourdages.</p> | <p>MESSIEURS
1858— Régis Gosselin.
Charles-Narcisae Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas
Langelier.
Basile Routhier.
1859— Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860— Napoléon Cinq-Mars.</p> |
|---|---|

¹ Pour être BACHELIERS ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Lettres, et au moins le tiers à l'examen des Sciences.

² Pour être BACHELIERS ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués, tant à l'examen des Lettres qu'à celui des Sciences.

MESSIEURS

- 1861— François Thérien.
 1862— Louis Nazaire Bégin (avec prix du P. de Galles).
 1863— Auguste Gosselin (avec prix du P. de Galles).
 Cyrilas Pelletier.
 1864— François Audet.
 Joseph Bédard.
 Louis Gauthier.
 1865— Joseph-Eudore Cauchon
 Louis Langis (avec prix du P. de Galles).
 Léon Vidal.
 James-George Colston.
 Jos.-Herménégilde Lecourt.
 1866— George Côté.
 François-Xavier Gosselin.
 Philippe Landry.
 Adrien Papineau (avec prix du P. de Galles).
 Louis Sanfaçon.
 Félix Kavanagh.
 Ed. Leclerc.
 1868— Elzéar Bellemare.
 Edouard Ling.
 Joseph Dumont.
 Clovis Lafamme.
 Malcolm Guay.
 Philéas Fortier.
 1869— Charles Bourque.
 Edmond Marcoux.
 1870— Benjamin Demers (avec prix du P. de Galles).
 Cyrille-Alfred Marois.
 Phidime Giguère.
 John O'Farrell.
 Anastase Bernard.
 Thomas Bérubé.
 Nérée Beauchemin.
 1871— Alphonse Pouliot (avec prix du P. de Galles).
 Anselme Rhéaume.
 Salluste Duval.
 Louis Asselin.
 Philéas Boulet.
 1872— Ernest Nadeau.
 Victor Huart.
 Auguste Bourbonnais.
 Thomas-Michel Labrecque.
 1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec prix du P. de Galles).
 Placide Roy (Qué.)
 Médéric Roy (Nic.)
 Télesphore Lafèche (Nic.)
 Delphis Brochu (Qué.)
 Arthur Belleau (Qué.)
 Charles Fitzpatrick (Qué.)

MESSIEURS

- 1873— Jean Gosselin (S.-A.)
 Victor Livernois (Qué.)
 Zéphirin Labaye (Nic.)
 Hyppolite Sirois (Qué.)
 Alfred de la Chevrotière (Qué.)
 Louis Savard (Qué.)
 Jean Chaisson (Qué.)
 Alfred Pouliot (Qué.)
 1875— Henri Cimon (Qué.)
 Cyrille Noël (Qué.)
 Grégoire Auclair (Qué.)
 Médéric Tremblay (Qué.)
 François Faguy (Qué.)
 1876— Chs.-Eug. Pouliot (Qué.)
 Félix Landry (Qué.)
 Paul Chenard (S.-A.)
 Louis Pelletier (S.-A.)
 Evariste Prince (Nic.)
 Joseph Girard (Qué.)
 Edouard Pilon (S.-T.)
 Joseph Lemastre (Nic.)
 Joseph Feuillault (Qué.)
 Pierre Jutras (Nic.)
 Alphonse Pelletier (S.-A.)
 William Verge (Qué.)
 Israël Hamel (Nic.)
 Joseph Roy (Qué.)
 1877— Alphonse Lemieux (Qué.)
 Henri Gouin (Qué.)
 Athanase Biron (Nic.)
 Louis St-Pierre (S.-A.)
 Joseph de Champlain (Rim.)
 Arthur Chamberland (Rim.)
 Louis-A. Lavoie (Rim.)
 Gilbert Lemieux (Qué.)
 Adolphe Michaud (S.-A.)
 Philéas Laberge (Univ.)
 Joseph Savard (Qué.)
 Eugène Gauvreau (Qué.)
 Félix Blanchet (S.-A.)
 George Pelletier (S.-A.)
 1878— Louis Pâquet (Qué.)
 Arthur Scott (Qué.)
 Alphonse Corriveau (Nic.)
 Elzéar Delamare (Qué.)
 Joseph Beaudouin (Qué.)
 Arthur Marchand (Qué.)
 Ferdinand Bédard (Nic.)
 Herman Brunault (Nic.)
 Alfred Tremblay (S.-A.)
 Alphonse Bélanger (Rim.)
 Paul Blouin (Qué.)
 Alphonse Têtu (S.-A.)
 Edmond Bernier (Qué.)
 Chs.-Edouard Brunault (Nic.)
 Charles Boulay (Qué.)
 Louis Paradis (Qué.)

MESSIEURS

- 1878— Alphonse Garneau (Qué.)
Onil Milot (Nic.)
Pierre d'Auteuil (Qué.)
Damien Gratton (S.-T.)
Alexandre Lafrance (Qué.)
Jules Gratton (S.-T.)
Arthur Hébert (Qué.)
Elsébert Roy (Qué.)
James Prendergast (Qué.)

MESSIEURS

- 1878— Honoré Fréchette (Qué.)
Adalbert Fontaine (Qué.)
Octave Gagnon (Qué.)
1879— Gilbert Miville-Dechène (S.-A.)
Philippe Bérubé (Rim.)
Daniel Hennessy (S.-T.)
Avila Bourbonnais (S.-T.)
Fernand Dupuis (S.-A.)
Alfred Richard (S.-A.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. *

MESSIEURS

- 1857— Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858— Romuald Gariépy.
Elséar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859— Louis-J.-Alfred Simard.
1860— Alfred Lachaine.
1861— Apollinaire-E. Grenier.
1862— Laurent Castellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863— Ulric Arcand.
1864— Olivier-Alphonse Hébert.
1865— Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866— W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867— Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guérnon Lussier.
George Matte.
Albert Phillon.
1868— L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elle Beauchamp.
Charles Gingras.
1869— Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclét Collet.
Michael Coote.
1870— Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871— Evans Rochette.

MESSIEURS

- 1871— Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872— Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tanorède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873— Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusébe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Masurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874— Odilon Desjardins.

* Peut être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le premier examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant les neuf premiers termes.

MESSIEURS

- 1874— Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
E.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tancredi Lamoureux.
Joseph-Robert Atezanier.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
- 1875— Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérances.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Émile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St. Just.
George Fréchet.
- 1876— Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delancy.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjudor Samson.

MESSIEURS

- 1876— Israël Jonas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
- 1877— Eugène Bédard.
Frs.-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hyppolite Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Joseph-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878— J.-Félix Landry.
William A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Pierre-H. Brassard.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odins Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Is.-Ant. Géréoux.
Victor-C. Sanfagon.
Aloy.-P. Ronneker.
Chs.-Narcisse Gauvreau.
- 1879— Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Émile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philiéas Deblais.

5^e BACHELIERS EN DROIT. *

MESSIEURS

- 1866— Richard Alleyn.
Charles-Etienne Duhaire.
Hammond Gowen.
- 1867— George Desbarats.
1868— Côme Morisset.
Alexandre Fraser.

MESSIEURS

- 1868— Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantafon Pelletier.
- 1869— Jean-Baptiste Hébert.
1860— A. Blais.
Gaspard Bourdages.

* Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant tout le cours.

MISSISSIPPIANS

- 1860— Jean-Baptiste Delage.
Chs.-Fr. St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
- 1861— L. A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
- 1862— Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
- 1863— Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
- 1864— Pierre MacKay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
- 1865— James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
- 1866— François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Treffé Quimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
- 1867— Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
- 1868— Joseph-Eudore Cauchon.
Elséar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoynes.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
- 1869— Hector Marchildon.
Fr. Eug.-Alfred Evanturel.
- 1870— Henri Desigrave.
Stanislas Perreault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
- 1871— Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
- 1872— Théodore Pâquet.

MISSISSIPPIANS

- 1872— Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille LaRue.
Linière Taschereau.
- 1873— Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancred Grondin.
Edouard Bégin.
- 1874— Albert-Jos.-Taché Bender.
David-Rouleau Barry.
C.-E.-Léonides Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert St-Barbe Young.
- 1875— Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philbert.
- 1876— Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thos.-Connolly Aylwin.
Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
- 1876— J.-Isaac Lavery.
Jos.-Edouard Drolet.
J.-Eugène Boileau.
Edouard-LaRue Burroughs.
Edmund-Roché Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James-Langlois Bell.
- 1877— Cusack-P. Roney (Q.)
L.-Félix-M. Pinault (Q.)
Eugène Simard (M.)
Charles-Eugène Pouliot (Q.)
François-Xavier Gosselin (Q.)
Joseph-Evariste Prince (Q.)
Archibald Cook (Q.)

1857

1858

1859

• P

• six

moral

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE.*

MESSIEURS

- 1870— George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872— Henri Tétu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873— Anselme Rhéaume.
1874— Adalbert Blanchet (Qué.)
T.-Michel Labrecque (Qué.)
Edouard Carrier (Qué.)
Paul Dubé (S.-A.)
Zéphirin Caron (S.-A.)
Fortunat Pelletier (S.-A.)
Narcisse Proulx (S.-A.)
Octave Pelletier (S.-A.)
John O'Farrell (S.-A.)
Patrick Towhay (S.-A.)
Joseph Lavery (S.-A.)
Frs.-Xavier Garneau (S.-A.)
Charles Richard (S.-A.)
1875— Lionel Lindsay (Qué.)
Cléophas Gagnon (Qué.)
Eric Audette (Qué.)
Frs.-Honoré Bélanger (Qué.)
Ernest Nadeau (Qué.)

MESSIEURS

- 1875— Jacques Gauthier (Qué.)
Joseph-Alph. Huart (Qué.)
John Hogan (Qué.)
Edward Walker (Qué.)
Peter-M. O'Leary (S.-A.)
1876— Alphonse Carbonneau (Rim.)
Michael McKenzie (Qué.)
William-B. McDonald (Qué.)
Arthur Caron (Qué.)
Placide Roy (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Louis Guérin (Qué.)
Gabriel Cloutier (S.-A.)
Jean-B. Gosselin (S.-A.)
Arthur Belleau (Qué.)
1877— François-Xav. Bélanger (Qué.)
Laughlin McDonald (Qué.)
Joseph Quinlan (Qué.)
William Hamilton (Qué.)
1878— George McCrea (Qué.)
Alfred Paquet (Qué.)
1879— John-Lawson McDonald (Qué.)
Narcisse-Alph. Lemieux (Qué.)
William Grant (Qué.)
John Seubert (Qué.)
Emile Dionne (S.-A.)
Georges Pelletier (S.-A.)
Louis St-Pierre (S.-A.)
Louis Lessard (S.-A.)
A.-Percy Philips (Rim.)

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE.

MESSIEURS

- 1879— Narcisse-Alph. Lemieux (Qué.)
Jean Hébert (Qué.)

Monsieur

- 1879— John Seubert (Qué.)

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS

- 1857— Thos.-E. Hamel, *ad eundem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eundem*.
1858— Louis Beaudet, *ad eundem*.
1859— Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.

MESSIEURS

- 1863— François Desaulniers.
Louis Dagonais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.

* Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

MESSIEURS

- 1863— Octave Audet.
 1866— André Pelletier.
 Irénée Douville.
 1867— Antonin Nantel.
 François-A.-Hubert LaRue.
 1868— J.-Elie Panneton.
 Isale Gélinas.
 Bruno Leclero.

MESSIEURS

- 1868— Achille Vallée.
 1871— Charles Bacon.
 1874— Thomas Maurault.
 1876— Charles Baillairgé.
 Elzéar Couture.
 1879— Emmanuel Guilbert.
 Pierre Girard.

2° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

- 1855— François-A.-Hubert LaRue, avec 1870—
distinction.
 1856— Napoléon Lavoie, avec *distinction.*
 1860— Romuald Gariépy, avec *distinction.*
 Louis-J.-Alfred Simard, avec
grande distinction.
 1861— Alfred Lachaino, avec *distinction.*
 1863— Charles-Antoine Delâge, avec
distinction.
 Napoléon Dion, avec *distinction.*
 Charles Verge, avec *distinction.*
 Laurent Castellier.
 1866— Damase Archambault.
 Charles-Alexandre Lesage.
 1867— F.-X.-Edmond Héroux, avec *distinction.*
 Camille Lafontaine.
 Thomas-Godfrey McGrath, avec
distinction.
 Lucien Morand.
 1868— Solfrid-Wilbrod Larue.
 Romuald Fiset, avec *distinction.*
 Michael Ahern, avec *distinction.*
 Henri-Josué Martin.
 J.-Edouard Badeaux, avec *distinction.*
 1869— Jules-Guernon Lussier, avec *distinction.*
 A.-George Matto, avec *distinction.*
 Paul-Etienne Grandbois, avec
grande distinction.
 Cyrille Lacombe, avec *distinction.*
 J.-Bte. Bolduc, avec *distinction.*
 A.-Albert Phillion, avec *distinction.*
 B. Gérin-Lafontaine, avec *distinction.*
 Zotique Rousseau.
 Hubert Neilson.

MESSIEURS

- Edmond Gauvreau.
 Charles Gingras.
 L.-J.-Lactance Archambault,
 avec *grande distinction.*
 Alfred-Miville Dechêne, avec
grande distinction.
 Chs. Delagrave, avec *distinction.*
 Edouard Rouleau, avec *distinction.*
 Wilbrod Mayrand.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Napoléon Fiset.
 Antoine Larue.
 Edmond de Sales Laterrière.
 George Garon.
 Horace Crépault.
 1871— Michael Coote.
 Adolphe Lemire.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 1872— Joseph-Eusèbe Grondin.
 Basile Desrochers.
 Gustave Turcotte.
 Moïse Rheault.
 Joseph-Edouard Ladrière.
 Joseph-Benjamin Blouin.
 Evans Rochette, avec *distinction.*
 1873— William Maguire.
 1874— Edwin Turcot, avec *distinction.*
 Ephrem Olivier, avec *distinction.*
 Philippe Charest, avec *distinction.*
 Honoré Labrecque.
 Charles Clément.
 Odilon Lauriault.
 Chs.-Nérée Beauchemin.
 Théodore-A. Talbot.
 Thomas Tremblay.
 Richard-Ph. Alleyz.
 Charles-A. Casgrain.
 M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
 Louis-Napoléon Fortin, avec *distinction.*
 Jules-Nelson Fraser.
 Pierre-E. Lemieux.

MESSIEURS

- 1874— Auguste Ross.
 1875— Fl.-Ch.-Tancredi Lamoureux.
 Eusèbe Beaudry.
 Joseph-Eugène Turcot.
 George Boldue.
 Léandre Hamelin.
 Narcisse-Arthur Desjardins.
 Louis-Joseph Dostaler.
 George-D.-B. Watters.
 1876— Auguste Bourbonnais, avec distinction.
 Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
 Alfred Paquin.
 G.-Al.-Philibert Tanguay.
 André-David Lepage.
 Cha.-Alphonse Dubé.
 1877— Louis Crépault.
 George Fréchette.
 Joseph Godbout.
 Adhémar Jeannotte.
 Charles Léspérance.
 Alphonse Letellier de St-Just.
 Arthur-F. Poulin.
 George-S. Grégoire.
 Abraham Larochele.

MESSIEURS

- 1878— Patrick-Peter Delaney.
 Gaspard-H. Turcot, avec distinction.
 J.-Adjutor Samsen.
 Henri Trudul, avec distinction.
 L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, avec distinction.
 Charles-F. Couture.
 La.-Oct.-Maxime Bellemare.
 Jos.-E. Boldue.
 Henri-Philippe Rouleau.
 Arthur-E.-Z. Vinclette.
 Léon-Achille Gauvreau.
 1879— Charles-Narcisse Gauvreau, avec distinction.
 A.-Israël Jencas, avec distinction.
 François-Xavier Gosselin, avec distinction.
 Joseph-A. Langlois, avec distinction.
 Eugène Bédard.
 Pierre H. Brassard.
 Simon Grenier.
 Charles-E.-A. Côté.

3^e LICENCIÉS EN DROIT.

MESSIEURS

- 1860— Côme-A. Morisset, avec distinction.
 1861— Chs.-Frs.-Stanislas Langelier, avec grande distinction.
 1862— Charles-Narcisse Hamel, avec distinction.
 1865— James - George Colston, avec grande distinction.
 1868— Joseph Bédard, avec distinction.
 Lucien Turcotte, avec grande distinction.
 1871— Charles Darveau.
 Ernest Cimon.
 1872— Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
 1873— Edmund-James Flynn, avec distinction.
 1874— Louis Asselin, avec distinction.
 Lawrence Cannon.
 1875— Louis-Philippe Sirois, avec distinction.
 Charles Langelier.
 1876— Alphonse Pouliot.
 1877— Thomas-Chase Casgrain, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1877— Victor-A.-E.-Benoit Livernois, avec distinction.
 P.-V.-Amédée Robitaille, avec distinction.
 Philippe-H. Malouin.
 J.-B.-Alfred Cloutier.
 Urbain Lapointe.
 Lawrence Stafford.
 R -Maurice St-Jacques, avec grande distinction.
 Jules-Joseph-T. Frémont, avec grande distinction.
 Horace-F.-X. Arochambault, avec grande distinction.
 1879— Pierre-Eugène Lafontaine (M.), avec grande distinction.
 Thomas Chapais (Q.), avec distinction.
 Bruno Nantel (M.), avec distinction.
 Charles-Alphonse Léveillé (M.)
 Joseph-Adolphe Chaurét (M.)
 Joseph-Adélaïde Descarries (M.)
 Jules-André St-Julien (M.)

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

MESSIEURS

- 1870— Rémi Faure, avec grande distinction.
 1871— Louis Gauthier, avec grande distinction.
 1872— Adrien Papineau, avec distinction.
 Clovis Lafamme, avec grande distinction.
 1873— Thomas Bérabé, avec grande distinction.
 Cyrille-Alfred Marois, avec distinction.

MESSIEURS

- 1875— Anselme - Napoléon Rhéaume, avec grande distinction.
 1876— Edward Walker, avec distinction.
 1877— Olivier Mathieu, avec grande distinction.
 Jean Chalson, avec distinction.
 1878— Joseph Quinan, avec grande distinction.
 1879— Joseph Feuiltault (Q.), avec grande distinction.

DOCTEURS.

1° DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

- 1878— M. l'abbé Salvatore Talamo.

2° DOCTEUR ÈS SCIENCES.

- 1857— M. Thomas-Sterry Hunt.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

- 1857— M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
 1877— M. Bernard O'Reilly.
 1867— L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
 1878— Son Excellence Mgr G. Conroy.
 1877— M. Raymond Casgrain.
 Son Excellence Lord Dufferin, Gov.-général du Canada.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

- 1854— Jean Blanchet.
 Charles Frémont.
 James-Arthur Sewell.
 Jean-Zéphirin Nault.
 Jean-Etienne Landry.
 Alfred Jackson.
 1858— Charles-Eusèbe Lemieux.
 1859— François-A.-Hubert LaRue.
 1865— Napoléon Lavoie.
 Romuald Gariépy.
 Louis-J.-Alfred Simard.
 Alfred Lachaine.
 Laurent Catellier.
 Charles-Antoine Delâge.
 Napoléon Dfon.
 Charles Verge.
 Olivier-Alphonse Hébert.
 1866— L.-Conrad Gill.
 1867— David-Louis Larose.

MESSIEURS

- 1867— L.-T.-Eugène Rousseau.
 1870— Edmond Héroux.
 Edouard Badeaux.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Louis-Jos.-Laetance Archambault.
 Alfred-Miville Dechêne.
 Alfred Beuchemin.
 1871— Ferdinand Doherty.
 Pierre-Achille-Anaëlet Collet.
 1872— Malcolm Guay.
 Félix-Émile Dubé.
 1873— Zéphirin Gravel.
 Ernest Delisle.
 Michel Fiset.
 Louis Gauvreau.
 Arthur Vallée.
 1874— Samuel Pouliot.
 Narcisse-Eutrope Dionne.

MESSIEURS

- 1874— Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Masurette.
Damase Rossignol.
- 1875— Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
- 1876— Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Léuis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Gc. Jennings.
Arthur-Laphorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
- 1877— Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
- 1878— Joseph-Charles Taché.
Hyppolite Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eundem*.
Pierre Munro, *ad eundem*.

MESSIEURS

- 1878— Jean-Philippe Rottot, *ad eundem*.
Eugène-H. Trudel, *ad eundem*.
J.-Gaspard Bibaud, *ad eundem*.
Joseph-Ernery Coderre, *ad eundem*.
Thos.-E.-d'Odet d'Orsonnens, *ad eundem*.
William-H. Hingston, *ad eundem*.
Alfred-T. Brosseau, *ad eundem*.
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eundem*.
Adolphe Lamarche, *ad eundem*.
L.-A.-Edouard Desjardins, *ad eundem*.
Angus-C. MacDonell, *ad eundem*.
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eundem*.
Adolphe Dagenais, *ad eundem*.
J.-Alfred Laramée, *ad eundem*.
George-O. Beaudry, *ad eundem*.
- 1879— Charles-M. Filiatrault, *ad eundem*.
Norbert Fafard, *ad eundem*.
Elzéar Berthelot, *ad eundem*.
Séverin Lachapelle, *ad eundem*.
Salluste Duval, *ad eundem*.
Azarie Brodeur, *ad eundem*.
A.-A. Foucher, *ad eundem*.
L.-S.-A. de la Chevrotière.

5^e DOCTEURS EN DROIT.

- 1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin. 1865— M. Jean Langlois.
M. Jacques Crémasie. 1870— M. James-George Colston.
- 1855— L'Hon. William Badgley. 1878— L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
L'Hon. Jean-Thomas Tasche-
reau.
M. Richard Alleyn.
L'Hon. Joseph-Ulric Tessier. M. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
- 1857— M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eundem*.
L'Hon. Samuel-S. Monk.
- 1864— M. George-D. Gibbs, *honoraire*.
L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
- 1865— L'Hon. René-Edouard Caron. L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'Hon. John-Dewey Day. L'Hon. Joseph-A. Chapleau.
L'Hon. Louis-A. Jetté.
M. J.-Alphonse Ouimet.

6^e DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

- 1852— M. Léon Gingras, *ad eundem*. 1871— M. Rémi Fauro.
1853— M. Louis-Jacques Casault, *ad eundem*.
M. Louis Gauthier.
- 1856— Mgr Elzéar-Alexandre Tasche-
reau, *en droit canonique, ad eundem*. 1873— M. Joseph-Clovis Lafamme.
1877— M. André-Albert-Bélis, *en droit canonique, ad eundem*.
M. D.-Edward Walker.
- 1865— Mgr Benjamin Pâquet, *ad eundem*. 1878— Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Balle, Sup.
S. S.
- M. La.-Hon. Pâquet, *ad eundem*.
M. La.-Naz. Bégin, *ad eundem*.

- 1878— M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S. 1878— M. Jean-Pierre Schlickling, P. S. S.
 M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
 M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
 M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
 M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
 M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
 Son Excellence Mgr G. Conroy.
 M. Michel-Edouard Méthot.
 M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
 M. Pierre Roussel.
 M. Isaye-Marie-Charles Lecoq, P. S. S. 1879— M. Joseph Quinan.

Prix du Prince de Galles.

(Depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts.)

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

- 1873— Alfred Cloutier (Qué.)
 1874— Joseph Lemaitre (Nic.)
 1875— Alphonse Lemieux (Qué.)
 1876— Achille Routier (Qué.)
 1877— Gilbert Miville (S.-A.)
 1878— Gaudiose Brousseau (Qué.)
 1879— Alphonse Bernier (Lév.)

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

- 1875— Ls.-Félix Pinault (Rim.)
 1876— Félix Landry (Qué.)
 1877— Henri Gonin (Qué.)
 1878— Alphonse Corriveau (Nic.)
 1879— Philippe Bérubé (Rim.)

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les quatre-cinquièmes de la somme des points, sans avoir moins du sixième sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir depuis que les prix du Prince de Galles sont indépendants du Baccalauréat :

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

- 1873— Alfred Cloutier (Qué.), *Prix.*
 François Faguy (Qué.)
 Eugène Duguay (Nic.)
 Victor Livernois (Qué.)
 1874— Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)
 Thomas Chapais (S.-A.)
 Auguste Pageot (Qué.)
 Paul Chénard (S.-A.)
 Félix Landry (Qué.)
 Louis Pelletier (S.-A.)
 Joseph Girard (Qué.)
 Joseph Lemaitre (Nic.), *Prix.*
 Ernest Bellemare (Nic.)
 Evariste Prince (Nic.)
 1875— Henri Gouin (Qué.)
 John Carey (Qué.)
 Alphonse Lemieux (Qué.), *Prix.*
 Joseph Turcotte (Qué.)
 Athanase Biron (Nic.)

MESSIEURS

- 1875— Victor Charland (Qué.)
 Fr.-Xav. Gosselin (Qué.)
 Bruno Nantel (S.-T.)
 Louis St-Pierre (S.-A.)
 1876— Louis-A. Paquet (Qué.)
 Arthur Scott (Qué.)
 Alphonse Corriveau (Nic.)
 Elzéar Delamare (Qué.)
 Paul Blouin (Qué.)
 Alphonse Bélanger (Rim.)
 Joseph Beaudoin (Qué.)
 Achille Routier (Qué.), *Prix.*
 Alexandre Legault (S.-T.)
 Alfred Tremblay (S.-A.)
 Alphonse Têtu (S.-A.)
 Hermann Brunault (Nic.)
 Alphonse Garneau (Qué.)
 Arthur Marchand (Qué.)
 Elzéar Hudon (Qué.)

MESSIEURS

- 1877— Samuel Langis (Qué.)
 Gibert Miville (S.-A.), *Prix.*
 Edouard Bélanger (Qué.)
 1878— Edouard Baril (Nic.)
 Alexandre Jodoin (Qué.)
 Ernest Chouinard (Qué.)
 Louis Bertrand (S.-T.)
 Clément Leclerc (Qué.)
 Edmond Verret (Qué.)
 Napoléon Bernard (Nic.)
 Emile Tardivel (Qué.)
 Gaud. Brousseau (Qué.), *Prix.*
 Adolphe Dionne (S.-A.)
 Dominique Pelletier (S.-A.)
 Peter O'Donnell (S.-T.)
 1879— Eugène Roy (Qué.)

MESSIEURS

- 1879— Alphonse Bernier (Lév.), *Prix.*
 François Tétu (S.-A.)
 Alexandre Maltais (Chic.)
 Jules Bauset (Qué.)
 Edmond Boisvert (Nic.)
 Arthur Delisle (Qué.)
 Joseph St-Amant (Qué.)
 Silvio Corbeil (S.-T.)
 Adélar Gosselin (Qué.)
 Eusèbe Belleau (Lév.)
 Philippe Pinault (Rim.)
 Alfred Morin (Qué.)
 Ferdinand Charbonneau (S.-T.)
 Edmond Paré (Qué.)
 Henri Defoy (Qué.)
 Philogone Lemay (S.-T.)

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

- 1875— Pierre Fortier (Nic.)
 Ls.-Félix Pinault (Rim.), *Prix.*
 Joseph-O. Brousseau (Qué.)
 Henri Cimon (Qué.)
 1876— Alphonse Pelletier (S.-A.)
 Félix Landry (Qué.), *Prix.*
 Edouard Pilon (S.-T.)
 Evariste Prince (Nic.)
 Joseph Feultault (Qué.)
 Louis Pelletier (S.-A.)
 Paul Chenart (S.-A.)
 Zotique Legris (Nic.)
 Pierre Jutras (Nic.)
 Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)
 1877— Alphonse Lemieux (Qué.)
 Athanase Biron (Nic.)
 Téléphore Campeau (S.-T.)
 Arthur Chamberland (Rim.)
 Louis Lavoie (Rim.)
 Etienne Gosselin (S.-A.)
 Louis Lessard (S.-A.)
 Henri Gouin (Qué.), *Prix.*
 Louis St-Pierre (S.-A.)
 Joseph de Champlain (Rim.)

MESSIEURS

- 1878— Louis-A. Pâquet (Qué.)
 Arthur Scott (Qué.)
 Ferdinand Béland (Nic.)
 Elzéar Delamare (Qué.)
 Alphonse Corriveau (Nic.), *Prix.*
 Arthur Marchand (Qué.)
 Onil Milot (Nic.)
 Chs.-Edouard Brunault (Nic.)
 Joseph Beaudouin (Qué.)
 Hermann Brnnault (Nic.)
 Louis-L. Paradis (Qué.)
 Alfred Tremblay (S.-A.)
 Arthur Hébert (Qué.)
 Edmond Bernier (Qué.)
 Charles Boulay (Qué.)
 George Bellerive (Qué.)
 Elzébert Roy (Qué.)
 Alphonse Tétu (S.-A.)
 Alphonse Bélanger (Rim.)
 1879— A.-Philippe Berubé (Rim.), *Prix.*
 Gilbert Miville-Dechéne (S. A.)
 Daniel Hennessy (S.-T.)
 Arthur Vaillancourt (S.-T.)

Prix Sewell, Médecine.—(1879.)

- 1er Prix—M. Eugène Bédard.
 2nd Prix—M. Henri Veilleux.

Prix Morrin, Médecine.—(1879.)

- 2de Année.—1er Prix—*Ex æquo.* { M. C. Noël Barry, M. B.
 { M. Edmond-H. Provost, M. B.
- 2nd do—*Ex æquo.* { M. Aimé Trudel, M. B.
 { M. Damase Carrière, M. B.
- 4ème Année.—1er Prix—M. L.-S.-A. de la Chevrotière, M. D.
 2nd do —M. Simon Grenier, M. L.

Prix Tessier, Droit.—(1879.)

- 1er Prix—M. Charles-Eugène Pouliot, LL. B.
 2nd Prix—M. Thomas Chapais, LL. L.

Succursale de Montréal.

PRIX.—(1879).

1er Prix, de \$30, donné par M. le Doyen C.-S. Cherrier, pour les étudiants de 3e année :

M. P.-E. Lafontaine, LL. L.

2nd Prix, de \$20, donné par MM. les Professeurs de la Faculté, pour l'étudiant de 1re ou de 2e année, qui a eu les meilleures notes aux examens de terme et a été le plus assidu aux cours :

M. J.-O. Drouin, de 1re année.

Année Académique 1878-79.

L'année académique 1878-79 a commencé dans le deuil. Son Eminence le Cardinal Franchi, premier Cardinal Protecteur de l'Université, et Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique, qui s'était montré si zélé pour l'œuvre de l'Université Laval, avaient été appelés, à quelques jours d'intervalle, pendant les vacances, aux pieds du tribunal du Souverain Juge. Les hautes et délicates fonctions confiées à ces deux éminents personnages par le Saint-Siège, autant que leurs qualités personnelles, leur assuraient l'estime et le respect de tous les catholiques dévoués au Saint-Siège. L'Université leur devait en outre un tribut de reconnaissance, qu'elle s'est empressée de leur payer à l'ouverture des cours le 11 septembre dernier.

Le même jour, Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-Général du Canada et bienfaiteur de l'Université, daignait faire à celle-ci l'honneur d'accepter les titres de Docteur en Droit et ès Lettres. On avait compté à cette occasion sur une double fête, puisque Son Excellence Mgr Conroy devait recevoir à la même séance les diplômes de Docteur en Théologie et ès Lettres. La divine Providence en a disposé autrement.

Dans le courant de l'année, une supplique a été présentée à Sa Sainteté Léon XIII, par l'Université, La priant de vouloir bien proclamer le grand Docteur S. Thomas d'Aquin Patron des Universités et des autres corps enseignants catholiques. On trouvera plus loin cette adresse ainsi que la bienveillante réponse du Saint-Père.

Un des faits les plus saillants de cette année a été l'entrée en fonction de la Succursale de l'Université Laval à Montréal. Les deux facultés de Théologie et de Droit ont fonctionné régulièrement et ont lieu d'être fières des résultats obtenus. Quant à la faculté de Médecine, on avait espéré voir se terminer à l'amiable les difficultés survenues entre l'Université et quelques-uns de ses Professeurs faisant partie en même temps de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Mais ces difficultés n'ont fait que s'accroître, et ont obligé l'Université à en venir à une séparation complète avec l'Ecole de Médecine de Montréal, en obligeant ceux de ses Professeurs qui en faisaient partie à opter entre l'Ecole et l'Université Laval. Il en est résulté des modifications notables dans le personnel de la faculté de Médecine : Messieurs Munro, Trudel, Bibaud, Coderre, d'Orsonnens, Hingston, Desjardins, Macdonell et Beaudry, n'ayant pas opté pour l'Université, ont cessé de faire partie du corps de ses Professeurs. Ils ont été remplacés par Messieurs Charles Filiatrault, Norbert Fafard, Elzéar Berthelot, Séverin Lachapelle, Hugues Desrosiers, Salluste Duval, Azarie Brodeur et A.-A. Foucher.

La faculté de Médecine ouvrira ses cours à Montréal le premier octobre prochain, dans les édifices ci-devant occupés par l'Ecole Normale Jacques-Cartier, que le Gouvernement a accordés temporairement pour la Succursale. Cependant la faculté de Droit continuera de donner son enseignement dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial, mises généreusement à la disposition de cette faculté par le Séminaire de St-Sulpice. Il n'est que juste de mentionner ici un octroi de \$1,000 fait l'année dernière par le même Séminaire pour aider la faculté de Droit à s'installer, et autant donné cette année à la faculté de Médecine.

Nous ne devons pas omettre de mentionner la visite faite à l'Université, le 6 juin dernier, par Son Excellence le Marquis de Lorne et Son Altesse Royale la Princesse Louise. Dès le lendemain de son arrivée à Québec, Son Excellence le Gouverneur-Général daignait faire annoncer à l'Université que c'était son intention de continuer à l'Université l'octroi annuel de Médailles d'or et d'argent, inauguré par Lord Dufferin.

L'existence et le fonctionnement de la Succursale de Montréal, ainsi que la Bulle d'érection canonique ont exigé un remaniement complet des Règlements, ce qui a rendu nécessaire la publication d'une quatrième édition des *Constitutions et Règlements*. Une modification importante faite à cette occasion est le renvoi de l'ouverture des cours après les vacances au mercredi le plus proche du 1er octobre.

SUPPLIQUE A SA SAINTETÉ LÉON XIII.

Sanctissimo Domino Nostro Leoni PP. XIII.

BEATISSIME PATER.

Ad pedes Sanctitatis Vestræ provoluti, nos, humillimi et addictissimi ejus filii, Cancellarius Apostolicus, Rector, Moderatores et Professores Universitatis Lavallensis, in ditione Canadensis, peroptamus, in ipsa anniversaria die Exaltationis Vestræ ad Cathedram Beati Petri, Ei luculenta obedientiæ filialisque pietatis indicia iterum exhibere necnon vota patefacere quibus toto corde a Deo exposcimus Ipsius felicitatem vitamque diuturnam, et exaltationem Sanctæ Catholicæ, Apostolicæ et Romanæ Ecclesiæ, cujus Sanctitas Vestra, favente divina Providentia, constituta est, hac misera nostra ætate, supremum, visibile et infallibile caput.

Nolumus, Beatissime Pater, faustissimam hanc occasionem prætermittere, quin Sanctitati Vestræ supplicem libellum, qui profecto Ei pergratus erit, exhibeamus.

Summa cum diligentia et jucunditate non omisimus suscipere ac in mentibus nostris diffigere ea omnia quæ Sanctitas Vestra, hoc primo anno felicissimi Sui Pontificatus, peregit ad promovendum studium scientiarum litterarumque cum profanarum tum sacrarum; ac summopere præsertim nobis lætitiæ attulerunt propositum susceptumque consilium ac impensa cura Sanctitatis Vestræ ut in universo orbe catholico efficiatur unitas in theologicis ac philosophicis disciplinis, quatenus nempe Ipsa enixe hortatur magistros ac discipulos ut toto animo incumbant in studia operum longe omnibus ingenio præstantium Doctoris Angelici, atque ut ejus doctrina, quæ ob sublimitatem, soliditatem methodumque divinitus data videtur, fiat veluti inconcussum erudiendæ juventutis fundamentum in omnibus christianis scientiarum cathedris.

Maxima hujus nostræ Universitatis cura ac felicitas in eo semper erunt ut, in posterum, sicuti a principio agere non destitit, semper ad arbitrium nutumque centri Unitatis seingat, et suum ad indefectibilis Cathedræ Petri consilium accommodet, quæ sapientia tantopere eminent in rebus vel mere disciplinariis, quamque, gratificante nobis bonitate Dei infinita, videmus tam laudabiliter occupatam a Sanctitate Vestra cui benigne

donavit Deus illum fortitudinis, animi firmitatis ac ingenii thesaurum malis quibus opprimitur Ecclesia omnino parem.

Speciale nobis gaudium est quod, in nostra Universitate, Angelicus Doctor Sanctus Thomas Aquinas semper in singulari honore exstiterit, non modo propter gloriam et auctoritatem qua apud Deum omnipotentem fruitur, sed etiam propter lumen ex ejus præclara eruditione, doctrina ac methodo in sacris disciplinis prælatum, necnon propter arma quæ adversus omnes errores suppeditavit. Quapropter eo splendidissimo quo potuimus apparatu sextum centenarium Doctoris Angelici anno millesimo octingentesimo septuagesimo quarto celebravimus.

Humilem ergo hodie petitionem nostram conjungere audemus precibus tot Universitatum scholarumque catholicarum ac tot illustrium virorum, ut Sanctitas Vestra benigne dignetur Doctorem Angelicum solemniter proclamare ac declarare Patronum omnium Universitatum et Scholarum quibus in Ecclesia Catholica juventus sacris disciplinis imbuenda traditur.

Interim ad pedes Beatitudinis Vestræ provoluti, humiliter imploramus, tam pro nobis quam pro discipulis nostræ curæ commissis, Apostolicam Benedictionem.

Quebeci, die vigesima Februarii 1879.

RÉPONSE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII.

VENERABILI FRATRI ALEXANDRO ARCHIEPISCOPO QUEBECENSI.

LEO PP. XIII.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Officium quod Tu, una cum Dilectis Filiis Moderatoribus et Professoribus Universitatis Catholice in ista regione constitutæ erga Nos implevisti, occasione anniversarii diei electionis Nostræ, benevolo prorsus animo excepimus. Ipsum enim novum argumentum præbuit Nobis devotæ vestræ voluntatis, et fidelis obsequii, quo Apostolicam hanc Cathedram et Nos prosequimini. Gavisus autem sumus, Venerabilis Frater, agnoscentes ex litteris vestris institutione juvenes imbuantur, atque incliti S. Thomæ Aquinatis aliorumque insignium Ecclesiæ Doctorum sapientiâ exculsi, ad solidæ doctrinæ laudem asurgant, ac ita Religioni et Ecclesiæ valido possint esse præsidio. Quod atinet vero ad postulationes quas Nobis obtulistis, ut Doctorem Angelicum Catholicis sacrarum disciplinarum Scholis Patronum constituamus, eas festim ad Nostram Congregationem Sacris Ritibus prepositam remisimus, qua Sancta hæc Sedes in hujusmodi negotiis cognoscendis et expediendis uti consuevit. Cæterum, Venerabilis Frater, plenitudinem celestium gratiarum Vobis omnibus imploramus ex corde, ut fructuose ac feliciter incremento sanæ doctrinæ operam navare possitis, ac in auspiciis celestis præsidii, et in pignus sinceræ dilectionis Nostræ, Apostolicam Benedictionem Tibi, ac omnibus Dilectis Filiis, quorum subscriptiones excepimus, peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 16. Aprilis An. 1879. Pontificatus Nostri Anno Secundo.

(Sign.)

LEO PP. XIII.

**Discours du Recteur lors de la collation des titres de
Docteur en Droit et ès Lettres à Lord Dufferin.**

EXCELLENCE, MESSEIGNEURS, MESDAMES ET MESSIEURS,

Encourager et récompenser, tel est le but ordinaire des degrés universitaires ; mais la valeur de cet encouragement et de cette récompense n'est pas toujours la même.

Dans une même institution, la valeur des grades académiques change avec leur nom. Si le Baccalauréat, placé au premier degré de la science acquise, est la première constatation d'un effort généreux dans la carrière de la science, il est évident qu'il a surtout le caractère d'une invitation à poursuivre une étude qui n'est encore qu'à son début. Le Doctorat lui-même, dans sa plus haute signification, est bien encore une récompense d'un travail constant, poursuivi jusqu'à la pleine maturité de ses fruits ; mais il cesse d'être un simple encouragement pour devenir un témoignage éclatant du mérite d'un citoyen qui n'en est plus à s'assimiler les connaissances d'autrui, mais qui peut lui-même ajouter au trésor de la science le fruit de ses propres travaux.

Si maintenant l'on considère un même grade, par exemple, le Doctorat, non plus dans la même institution, mais dans les diverses universités qui se partagent l'immense champ de l'enseignement dans le monde civilisé, la valeur du degré se tire de l'importance de l'établissement, de son ancienneté, de la fidélité avec laquelle il a maintenu les saines traditions, de la fermeté avec laquelle il a réussi à ne pas trahir les droits de la vraie science, en un mot, du rang qu'il est parvenu à prendre et de la confiance qu'inspirent les diplômes qu'il distribue.

A ce point de vue, un jeune établissement comme le nôtre a un désavantage évident par rapport à ses aînés, car il a eu moins de temps à sa disposition pour bien établir cette valeur, dont les anciens puisent le témoignage dans un glorieux passé.

Sans doute les grades conférés après examen ont toujours leur valeur testimoniale, lorsque les épreuves sont revêtues de caractères suffisants de sévérité et d'impartialité. Mais il n'en est pas de même des grades honorifiques conférés sans examen. Ceux-ci n'ont et ne peuvent avoir que la valeur acquise par l'établissement qui les confère.

Il peut donc arriver des circonstances où la collation du Doctorat, sans cesser d'être honorable pour celui qui le reçoit, devient surtout un honneur pour l'institution qui le confère. C'est ce qui se rencontre, par exemple, lorsque la personne qui reçoit le diplôme de Docteur est d'une réputation si élevée et si incontestablement reconnue dans le public, qu'un nouveau diplôme ne peut rien lui ajouter ; tandis que son témoignage a une immense portée en faveur de l'institution qu'il honore de son estime. Dans ce cas, c'est le mérite, c'est la haute réputation du récipiendaire qui rejaillit sur l'Université dont il daigne accepter le diplôme.

Tel est aujourd'hui, Messieurs, le bonheur de l'Université Laval.

Les deux plus hautes personnifications de l'autorité dans la Confédération Canadienne, Son Excellence Lord Dufferin, représentant parmi nous de Notre Très-Gracieuse Souveraine de qui nous tenons la Charte qui érige

civilement cette Université, et Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique au Canada, représentant de la plus haute autorité religieuse que nous puissions reconnaître ici bas, ont bien voulu condescendre à accepter le modeste diplôme de l'Université Laval. Leurs Excellences consentaient à se réunir dans une même solennité, et nous avions l'espérance et la joie de pouvoir déposer notre humble témoignage de respectueuse estime aux pieds des deux premiers personnages de notre pays, qui, par une heureuse disposition de la divine Providence, étaient déjà unis par les liens d'une amitié et d'une estime réciproques; avant même que les plus importantes et les plus délicates missions les eussent rapprochés sur un même territoire loin de leur commune patrie.

Nous aurions été si heureux de voir dans cette enceinte l'autorité religieuse et l'autorité civile nous donner, dans leurs plus hautes personifications, le spectacle toujours si beau et si imposant d'une entente cordiale, sur le terrain des Lettres, des Sciences et du Droit.

Hélas ! la mort, mais la mort seule a empêché ce que les cœurs avaient accepté.

Vers le milieu des vacances, une nouvelle terrifiante se répandait avec la rapidité de la foudre d'un bout du pays à l'autre et jusqu'aux limites de l'ancien monde, annonçant qu'une carrière jeune encore, mais déjà magnifique et riche des plus légitimes espérances de l'avenir venait de se briser en un instant. Son Excellence Mgr Conroy, à peine au milieu d'une mission pacifique des plus importantes comme des plus délicates, ayant surmonté déjà les plus grandes difficultés, a été appelé par le Souverain Juge à aller rendre compte de sa courte mais féconde administration.

Nous savons maintenant avec quel calme il a envisagé l'immense sacrifice qu'il avait à faire, et avec quelle douce confiance, nouveau Saint Paul, il a vu venir la couronne de justice qui devait récompenser ses travaux, ses fatigues, son obéissance et sa soumission filiale au Saint-Siège. Ne passons donc pas trop son sort terrestre. Quelque belle que fût la perspective qui s'ouvrait devant lui ici-bas, on ne saurait comparer les ovations et les couronnes de la terre avec les magnificences et les récompenses célestes.

Cependant nous aurions aimé à lui témoigner toute notre reconnaissance, en lui exprimant, dans cette solennité, l'estime spéciale que nous faisons des riches dons qu'il tenait de la nature, et que l'étude et la réflexion avaient développés d'une manière si prodigieuse dans un âge encore jeune. Mais Mgr Conroy connaissait le désir de nos cœurs et il l'a emporté avec lui dans la tombe.

Votre Excellence, Milord, ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, de cet épanchement auquel je me suis laissé aller à l'occasion du trépas d'un homme illustre qui s'honora de votre haute amitié. Peut-être même Votre Excellence ne m'aurait-elle pas pardonné un silence que les circonstances ne commandaient pas.

Grâce à la divine Providence, tout n'est pas deuil ici-bas, et Dieu, même quand il frappe, sait encore nous ménager de douces joies. Oui, nous sommes heureux de voir Son Excellence, Lord Dufferin, condescendre à venir s'asseoir au milieu de nous, et, par cette marque de haute bienveillance, donner à notre jeune institution non seulement un encouragement, mais, qu'on me permette de le dire, un accroissement de valeur qui ne peut manquer de la faire grandir aux yeux du public.

Toutefois la présence de Son Excellence n'est pas sans nous gêner un peu. Comment dire devant Elle tout ce que nous pensons et ce que nous

aimerions tant à répéter, pour nous mettre à l'unisson avec l'auditoire distingué qui remplit cette salle ?

Les personnes d'élite, les âmes délicates, bien que le blâme ne soit jamais aimable, semblent cependant plus à l'aise sous l'étreinte de la censure que sous les caresses de la louange. Il semble qu'il y a dans la louange, surtout lorsqu'elle est méritée, quelque chose qui fatigue. Aussi, par respect pour de justes susceptibilités qui sont comme le cachet de la véritable grandeur, ne saurions-nous nous permettre ici que de faire allusion à cette estime universelle qu'ont su créer, partout sur le passage de Son Excellence, la délicatesse des procédés, l'habileté la plus consommée dans le manieinent des affaires publiques, le ménagement des intérêts les plus variés et les plus différents, si non les plus opposés. De même nous ne pouvons que rappeler cet esprit si large, embrassant non-seulement les détails d'une administration très-compiquée, mais encore tout ce qui peut concerner les intérêts matériels et intellectuels d'une nation ; encourageant avec une munificence royale les études les plus sérieuses dans les collèges et les universités, et sachant descendre jusqu'à constater personnellement les progrès de l'enfant du peuple dans les plus humbles écoles ; marchant enfin à la tête des littérateurs les plus distingués, et donnant par son exemple le goût des nobles travaux de l'intelligence dans des écrits où brille une science presque universelle, et où la justesse des idées, la correction des faits, l'exactitude des renseignements et les spirituelles peintures de mœurs sont encore rehaussées par le charme d'un style attrayant.

Que n'aurions-nous pas à dire encore de cette série d'ovations par lesquelles le Canada tout entier, depuis les provinces que baigne le Saint-Laurent jusqu'aux contrées lointaines qui touchent à l'Océan Pacifique, s'est efforcé de manifester son admiration et son attachement pour l'illustre homme d'état qui représentait si dignement notre gracieuse Souveraine ? ovations toutes spontanées, partant du cœur, et qui disent mieux que toute parole humaine combien sut se rendre cher au peuple canadien, celui qui pendant sept ans présida à ses destinées avec tant de sagesse et de bienveillance.

Concentrons donc en nos âmes tous ces précieux souvenirs et les sentiments qu'ils y font naître ; laissons à l'histoire le glorieux privilège d'achever ce tableau dont nous connaissons tous à l'avance la richesse et la beauté. Elle ne manquera pas de lui donner sa dernière perfection en y dessinant une autre figure, compagne inséparable de la première, et dont la douceur redira aux générations futures celle qui sut être à la fois le modèle des femmes et des mères, sans jamais cesser d'être de concert avec son illustre époux, l'idole de la société.

En attendant ce jour de justice et de reconnaissance, l'Université Laval sollicite de Votre Excellence l'honneur de lui offrir aujourd'hui un faible témoignage de son attachement et de son profond respect, et elle La prie d'accepter avec bonté le double titre si bien mérité de Docteur ès Lettres et de Docteur en Droit qu'elle est si heureuse d'être admise à lui conférer.

Ce sera là notre adresse d'adieu. Ce diplôme, qui tournera plus à la gloire de notre institution qu'à votre propre gloire, redira, cependant, à Votre Excellence, en quelque lieu que l'appelleront la confiance de sa Souveraine et les intérêts des peuples, il lui redira que sa mémoire reste grande et bénie sur le continent de l'Amérique, que son nom et ses œuvres sont gravés en caractères ineffaçables dans les annales du Canada, et que l'Université Laval en particulier sera à jamais heureuse et fière de

se rappeler ses bienfaits, et de le compter au rang de ses plus puissants auxiliaires dans la noble mission que l'Eglise et l'Etat lui ont confiée. Ces liens si étroits que vous daignez contracter en ce jour avec notre institution naissante, seront pour nous tous, professeurs et élèves, un précieux encouragement dans nos travaux, et ils seront aussi, nous en sommes certains, un gage assuré de succès.

Réponse de Lord Dufferin.

(FAITE EN FRANÇAIS.)

MONSIEUR LE RECTEUR, MESSEIGNEURS, MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans l'éloquente et gracieuse adresse que je viens d'entendre, M. le Recteur a bien voulu exprimer l'idée qu'en devenant membre de votre savante association, le Représentant de la Reine confère plus d'honneur qu'il n'en reçoit. Je dois, tant en mon nom qu'au nom de Notre Gracieuse Souveraine, déclarer qu'il m'est impossible d'accepter ce compliment, tant flatteur qu'il soit. Il est vrai que l'origine de l'Université comme telle, est de date récente; mais les antécédents qui ont préparé sa fondation, les conditions dans lesquelles s'est réalisé cet heureux événement, ont été de nature à imprimer à l'Université Laval un tel prestige et une telle dignité, que peu de sanctuaires de la science sur ce continent pourraient en réclamer de semblables; et lorsque je porte mes regards sur cette auguste assemblée, lors que je rappelle à ma mémoire les influences qui contribuent à stimuler vos efforts, la fécondité et les espérances du champ intellectuel que vous avez pour mission de cultiver, les ressources puissantes de votre organisation, je dois reconnaître, et j'éprouve un véritable plaisir à proclamer que le nom le plus illustre ne pourrait manquer de recevoir un nouvel éclat par son association à cette Université.

Comme c'est là mon intime conviction, il est à peine nécessaire de vous assurer que je suis profondément reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait, et que je chérirai toujours avec gratitude et satisfaction le souvenir de la solennité de ce jour.

Mais, quelque plaisir que je ressente personnellement, je ne puis m'empêcher d'avouer que, pour moi comme pour vous tous, une triste pensée vient troubler la joie de cette fête: j'avais espéré d'entrer dans l'enceinte de votre institution côte à côte avec l'illustre prélat qu'une mort prématurée et soudaine vient d'enlever du milieu de nous. Il ne me conviendrait pas de m'étendre sur les nombreuses qualités du Délégué Apostolique. Mes relations avec lui n'étaient que des relations d'amitié personnelle; mais, outre que j'ai pu apprécier ses précieuses qualités comme ami, mon double titre de concitoyen et de chef du gouvernement canadien me fait un devoir de reconnaître ses droits à votre admiration comme évêque chrétien et comme dignitaire de l'Eglise catholique.

Et maintenant, Monsieur le Recteur, Messieurs, Mesdames et Messieurs, il ne me reste plus qu'à vous exprimer ma profonde et constante sympathie pour vous dans les travaux qui font votre continuelle occupation. Quand on considère ce que les connaissances humaines, ce que les recherches de la science ont déjà fait pour l'avantage du genre humain, pour l'avancement de la civilisation, pour le soulagement de la souffrance, on a de la peine à trouver des termes assez justes pour rendre ce que l'on

peut augurer de bien d'une institution comme celle-ci. Une université, au milieu d'un pays intelligent, c'est un instrument d'un pouvoir irrésistible, d'une énergie sans borne, entre les mains d'un géant.

Il n'y a, à vrai dire, rien qu'elle ne puisse accomplir. Dès les premiers instants de son existence, elle entre aussitôt en pleine possession de tout ce que l'intelligence des générations passées a pu créer ou acquérir; sa juridiction embrasse le domaine entier de la pensée humaine et s'étend même au-dessus de l'inconnu et de l'immense: elle aspire à la possession des champs immenses des connaissances qui restent encore à acquérir, et sur lesquelles elle a autant de droit d'étendre son sceptre qu'aucune autre institution rivale. Alexandre soupirait après de nouveaux mondes pour les conquérir; mais le philosophe n'aura jamais un tel sujet de tristesse; les limites de l'espace et du temps peuvent seules mettre un terme au perfectionnement de ses connaissances. Que la lampe du génie brille dans le domaine confié à vos soins; elle vous découvrira des régions et des royaumes inespérés et qui cependant sont à vos pieds.

Telles sont les conquêtes qui s'offrent à votre ambition, et rappelez-vous qu'en poursuivant votre destinée sous des auspices aussi favorables, vous établissez l'influence morale, vous développez l'activité et les facultés intellectuelles du peuple au milieu duquel vous vivez.

En ce moment, la race canadienne-française, à laquelle vous appartenez, livre un combat généreux avec ses compatriotes d'origine anglaise, afin de connaître ce qui pourrait procurer plus sûrement l'avancement du bien-être moral, matériel et politique de son pays. Il n'y a pas un étudiant, pas un homme d'affaire ou de sciences, pas un homme politique ou un auteur, de l'une ou de l'autre origine, qui ne ressentent l'inspiration de cette noble rivalité. Du succès qui couronnera vos efforts, des résultats de votre enseignement et de l'éducation que vous donnez, de la nature de l'atmosphère intellectuelle et morale que l'on respire dans vos murs, dépendra en grande partie l'issue de ce combat.

Je puis donc, dans cette lutte, vous souhaiter le succès de tout cœur, sans compromettre mon impartialité, puisque c'est une lutte où les vaincus recueilleront des lauriers aussi purs, des avantages aussi universels que ceux qui seront le prix des vainqueurs; car c'est sur le front du Canada que brillera la couronne de la victoire, c'est sur le sol du Canada que pleuront les récompenses du combat.

Adresse de l'Université Laval à Son Excellence Sir John
Douglass Sutherland Campbell, Marquis de Lorne,
Gouverneur-Général du Canada.

EXCELLENCE,

L'Université Laval a toujours regardé comme une faveur insigne l'honneur de recevoir dans ses murs les dépositaires de l'autorité impériale; elle s'est toujours fait un devoir et un honneur de déposer à leurs pieds l'hommage de son respect et l'expression des sentiments d'affection et de reconnaissance qui l'animent envers notre Très-Gracieuse Souveraine et envers ceux qu'elle veut bien charger de présider en son nom aux destinées de notre cher Canada.

Le choix que Sa Majesté a bien voulu faire de Votre Excellence pour représenter l'autorité royale dans cette lointaine colonie nous est un sûr

garant des hautes qualités qui ornent votre personne, et les quelques mois que Votre Excellence a déjà passés au milieu de nous, nous ont permis d'apprécier la noblesse de caractère et les talents divers qui vous assurent succéder dans les hautes fonctions qui vous sont échues.

L'Université Laval est particulièrement heureuse de trouver dans Votre Excellence un ami des Lettres, dont le goût perfectionné par des études sérieuses, muri dans les voyages, exercé par les travaux intellectuels, ne peut manquer de promouvoir les intérêts de l'éducation, le développement des lettres et des sciences dans notre pays. Si Votre Excellence nous permet d'exprimer ici toute notre pensée, l'Université Laval se rappelle avec bonheur que les Gouverneurs les plus lettrés ont toujours été ses meilleurs amis, et cette douce expérience lui fait espérer qu'elle trouvera auprès de vous une protection qui lui sera d'autant plus précieuse qu'elle sera plus éclairée. Que dis-je! ce n'est plus même une espérance, mais une réalité, puisque, merci à votre gracieuse initiative, l'Université Laval pourra se faire gloire d'avoir été la première gratifiée des Médailles Laval pour sa de Votre Excellence.

Les liens qui unissent Votre Excellence à la famille Royale, nous sont un nouveau gage de l'intérêt que Notre Très-Gracieuse Souveraine porte à ses sujets d'Amérique. Plusieurs fois déjà, notre loyale population, et l'Université Laval en particulier, a eu le bonheur de souhaiter la bienvenue à des Princes de la famille Royale. D'autres Colonies de la Métropole ont pu se flatter d'avoir eu le même avantage; mais, seul, le Canada peut se glorifier de voir à la tête de notre société une Princesse du sang royal, distinguée par le goût des Arts, et dont le séjour au milieu de nous, donne à notre vie coloniale, ce cachet de dignité et de grandeur, de grâce et d'aménité, qui fait le charme des cours les plus illustres de l'Europe.

Nous savons que Votre Excellence et Son Altesse Royale ne trouveront, dans une colonie qui se dégage à peine des liens d'une pénible enfance, ni les châteaux somptueux de l'Ecosse, ni les palais plus somptueux encore de l'opulente Angleterre. L'heure des magnificences n'a pas encore sonné pour notre pays. Mais, en revanche, l'aspect d'une nature encore sauvage, les sites pittoresques, la majesté de nos fleuves et l'étendue de nos lacs, les chutes et les rapides ne peuvent manquer d'attrait pour ceux que le goût des arts dispose à admirer les œuvres si variées de la main de Dieu.

Du haut de la Citadelle de la vieille Stadaconé, de ce nid d'aigle, comme l'appelait votre illustre prédécesseur, Votre Excellence et Son Altesse Royale ont pu parcourir du regard les lieux historiques où se sont agitées les destinées du Canada, suivre avec un intérêt toujours croissant les péripéties de la lutte, et voir enfin les combattants de part et d'autre, s'unir dans une mutuelle estime pour travailler de concert à la prospérité de leur commune patrie. Toute rivalité n'est cependant pas éteinte entre les deux principaux éléments de notre population: en voyant l'estime publique, la cordiale affection, la loyauté qui éclatent de toutes parts sur votre passage, Votre Excellence et Son Altesse Royale ont pu se demander en vain de quel côté leur venaient les plus ardentes sympathies, les plus sincères respects, le dévouement le plus absolu, la vénération la plus profonde.

L'Université Laval conservera le souvenir de cette visite de Votre Excellence et de Son Altesse Royale au nombre de ses plus chers souvenirs. Elle aime à se rappeler qu'elle doit à Sa Majesté Britannique heureuse.

ment régnante sa charte et ses privilèges, à la libéralité de Son Altesse le Prince de Galles ses couronnes les plus enviées ; et elle adresse au ciel les vœux les plus ardents pour que Dieu répande sur notre auguste Souveraine et sur toute la famille Royale ses plus abondantes bénédictions. Elle vous prie en même temps de vouloir bien agréer les vœux qu'elle forme pour que le séjour de Votre Excellence et de Votre Royale compagne au milieu de nous soit heureux et prospère ; elle espère que le sentiment de la joie et du bonheur que votre présence répand dans tous les cœurs soit pour vous une consolation et une récompense.

Réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général.

FAITE EN FRANÇAIS.

Monsieur et Messieurs.—La rivalité à laquelle vous faites allusion dans votre éloquente et bienveillante adresse, et qui, dites-vous, existe encore entre les sujets de Sa Majesté au Canada, ne devrait jamais s'éteindre, surtout quand cette émulation a pour origine le désir d'obéir aux lois dans leur libre et juste application, et les nobles efforts d'un chacun pour placer chaque Province au premier rang dans la représentation de notre pays, et faire ainsi progresser le Canada dans la voie de l'ordre et de la prospérité.

De même que votre magnifique édifice domine votre cité, de même la pensée dominante de votre Université est d'être le phare sur lequel se dirige le peuple, dans l'espérance que cette émulation tendra à vous diriger vers de hautes et nobles destinées.

Nous entrons avec le plus profond intérêt dans ces salles où vous avez entrepris cette tâche glorieuse, et nous concourons de tout cœur dans les souhaits que vous venez d'exprimer, dans le vœu que nous formons pour votre prospérité.

Nous nous sommes réjouis en débarquant il y a deux jours de voir que vos autorités, avec un si grand nombre de population, manifestaient de la manière la plus énergique et avec une noble générosité, la confiance qu'elles avaient placée dans le représentant de leur Souveraine.

Soyez persuadés que je comprends toute l'importance de cette confiance. Ce n'est pas à moi personnellement que ces témoignages s'adressent, mais au représentant d'un gouvernement assurant une liberté à laquelle on ne songe pas dans d'autres pays, et qui se trouve unie aux anciens usages et à l'autorité modérée sous laquelle le peuple de notre empire a trouvé le bonheur, la puissance et l'union.

Permettez-moi de vous remercier de votre brillante réception, et de vous dire que je désire avoir ma part de l'approbation que le peuple accorde à vos travaux, en continuant l'octroi des prix inaugurés par Lord Dufferin, qui savait si bien apprécier la valeur de votre Université et qui, en sa qualité de savant, connaissait tout le prix de l'enseignement qu'on y donne.

Ici les élèves placés sous vos soins reçoivent tous les jours une large part des connaissances que vous avez puisées à des sources précieuses dans diverses contrées du globe ; car les voyages sont aussi propres à instruire que les livres eux-mêmes, et, parmi vos professeurs, il y en a qui ont parcouru beaucoup de pays et vu beaucoup de peuples différents, et qui ont suivi, en Amérique, la pratique des fondateurs du christianisme

en apprenant les langues étrangères, en voyant l'ancien monde, ses habitants, tout en s'initiant à sa littérature immortelle.

Les fondateurs de cette institution ont pourvu aux moyens de faire suivre des cours complets de Médecine qui, jusqu'ici, n'avaient été ouverts qu'à un petit nombre de personnes ; car, dans votre institution, la Médecine s'enseigne d'après une méthode digne de la nation qui a produit Broussais, Bichat, Corvisart et Pinel.

Les sciences naturelles sont enseignées à des hommes qui, en prenant part au développement et aux découvertes des richesses naturelles de ce vaste continent, continueront l'œuvre de leurs encêtres les pionniers du Canada.

Cette partie de la Puissance renferme des richesses naturelles encore inconnues et qui n'exigent que l'esprit d'entreprise pour leur exploitation. C'est aussi un pays où l'or, les marbres précieux et les serpentes aideront à augmenter par leur valeur les revenus de la population, qui doit néanmoins compter principalement sur la culture du sol, et qui, dans l'élevage des bestiaux, augmentera sa prospérité en approvisionnant les marches de l'Europe.

Je suis très-honoré de votre réception et mon désir le plus sincère est que la divine Providence permette que l'Université Laval soit toujours le flambeau des arts et des sciences pour la noble et généreuse population de Québec.

LORNE.

Dons faits à l'Université Laval durant l'année 1878-79.

ARCHÉOLOGIE.

Couet, Monsieur Adolphe.

Morceau de chêne du vaisseau l'*Orignal*, sombré près de Québec.

Gauvreau, Rév. M. Antoine, alors curé de Ste-Anne de Beaupré.

Un fragment de la table d'autel de l'ancienne église de la Bonne Ste-Anne du Nord.

Un morceau de la chasuble faite et donnée par la Reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, à la bonne Ste-Anne de Beaupré.

Godbout, Rév. M. Adolphe, Chapelain de N.-D. de la Garde, Québec.

Un ancien canon de vaisseau.

Laroche, M. Edouard, relieur.

Morceau d'une presse à relier provenant de l'ancien collège des R. R. Pères Jésuites de Québec.

R. R. Pères Jésuites à l'Université Laval.

Objets trouvés dans les ruines de l'ancien collège des R. R. Pères Jésuites de Québec.

Lesage, Rév. M. G., curé de St-Valentin de l'Isle-aux-Noix.

Fragment de l'orme désigné sur les cartes de Charlevoix, cinq milles en haut de l'Isle-aux-Noix.

Fragment d'une grange sur le champ de bataille aux Lignes.

- Montminy, Rev. M. Théophile, curé de St-Antonin.
Une balle lancée par les flèches romaines, trouvée dans les ruines de Sidon.
Deux têtes en marbre de divinités payennes, tirées des ruines de Sidon.

BIBLIOTHÈQUE.

- Académie Commerciale Catholique de Montréal.
Année académique 1878-79.
- Ahern, Dr M., Professeur à l'Université Laval.
Trente-six brochures sur la médecine.
- Archevêché de Québec.
Mandements et circulaires de l'année.
- Ballairgé, Rev. M. J.-F., du Séminaire de Québec.
Un cahier d'images venant d'un ancien élève.
- Ballantyne, Rev. M. James, du Séminaire de Québec.
Rapports des Surintendants des Ecoles catholiques et des Ecoles protestantes de Manitoba.
Journaux de l'Assemblée Législative de Manitoba pour 1878.
- Bergeron, Rev. M. Alfred, de St-Joseph de Lévis.
Feuille double d'un Missel Copte, prise dans une église d'Abyssinie par le 4^{me} régiment de ligne, le 21 Août 1867.
- Bolduc, Rev. M. J.-B.-Z., Procureur de l'Archevêché de Québec.
Le rougisme en Canada.
Notes historiques sur la Colonie Canadienne de Détroit—par Rameau.
Free Christian Schools in Canada.
Le Cardinal Barnabo.
Vie du Rev. Ls. Gagné, prêtre du Diocèse de Montréal.
Règlement et forme de procédure du Sénat du Canada.
Ornithologie du Canada.
A Constitutional Governor—Alpheus Todd.
Règlement concernant le Cimetière de N.-D. des Neiges.
Histoire de la Banque Nationale.
- Boxer, F.-N. Ecr.
The Architect's and Artisan's permanent Price book—texte et planches—Don de l'auteur.
- Caisse d'Economie de Notre-Dame, à Québec.
Récit historique, par F. Véaina, Ecr.
- Casey, M. Thomas.
Le Petit catéchisme du Diocèse de Québec, édition de Montréal, 1843.
The Quebec Guide, 1857.
- Chaffers, L'Hon. W.-H., Sévateur.
Provinces of Manitoba and North-West Territory—Informations for emigrants.
Rapport du comité permanent de l'immigration et de la colonisation.
Report on adulteration of food.
Cartes des systèmes de chemins de fer canadiens.

- Discours sur la question du traité de commerce par MM. Bureau, Aikins et Trudel.
 Canadian Pacific Railway.—Report of progress up to 1874.
 Maps and charts of the same.
 Geologic. Surv. of Canada —Report of progress for 1876-77.
 Eleventh annual report, Marine and Fisheries, 1878.
 Annual report Interior, 1878.
- Cherrier, A.-B. Ecr.,
 History of the Quebec Directory.
- Cherrier, C.-S. Ec., LL. D., Doyen fac. de Droit à l'Université Laval,
 Montréal.
 Sept brochures canadiennes.
- Collège Joliette,
 Année scolaire 1878-79.
- Collège Commercial de St-Césaire.
 Année scolaire 1878-79.
- Collège St-François-Xavier, Antigonish.
 Prospectus.
- Collège St-François-Xavier, New-York.
 Annuaire, 1878-79.
- Collège St-John de Fordham, N.-Y.
 Annuaire, 1878-79.
- Collège St-Joseph de Memramcook,
 Distribution solennelle des prix, juin 1879.
- Collège de St-Laurent.
 Distribution solennelle des prix, 1879.
- Collège Notre-Dame, Côte des Neiges.
 Palmaré, juin 1879.
- Collège des pharmaciens, Montréal.
 Eleventh Annual Announcement.
- Commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture.
 Concours d'éloquence sur l'agriculture.
- Côté, Augustin, Ecr.,
 Un exemplaire du *Journal de Québec* de l'année, pour la bibliothèque de l'Université.
- Couvent de la Congrégation N.-D., Montréal.
 Procès de Beatification et de Cononisation de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois.
- Corporation de Québec.
 Photographie de la Terrasse Dufferin.
- Département de l'Intérieur, Ottawa.
 Rapport géologique pour 1876-77.
- Deville, Capitaine E.
 Astronomie and geodetic calculations—Don de l'auteur.
- Dorion, M. Jules.
 Un manuscrit.
- Dufferin, Son Excellence Lord, Gouverneur-Général du Canada.
 Lettres écrites des hautes latitudes. Don de l'auteur avec l'adresse suivante : " Presented to the Rector of Laval University with the dutiful regards of her devoted son, the author. October 1878."
- Ecole Polytechnique de Montréal.
 Année scolaire 1878-79.

- Evêché de Chicoutimi,
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Montréal.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché d'Ottawa.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Rimouski.
Un exemplaire relié de la seconde édition des circulaires et mandements du Diocèse de Rimouski.
- Evêché de Sherbrooke,
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et circulaires de l'année.
- Fremont, Dame Veuve.
Traité de Numismatique ayant appartenu à son fils.
- Gazzo, J.-B.-C. Ecr., M. D.
Yellow fever; facts as to its Nature, Prevention and Treatment.
Don de l'auteur.
- Gagnon, M. O., du Grand Sém.
La Jérusalem délivrée, texte et traduction, 4 vol.
- Guchet, Révérend R.
Histoire du comte de Malet. Don de l'auteur.
- Harvard University.
Annuaire de Médecine pour 1878-79.
The Library Bulletin.
- Huguet-Latour, Monsieur le Chevalier.
Annuaire de Ville-Marie. 1ère livraison du 2ème volume et 3ème livraison du 1er volume.
- Inconnu.
Débats au Sénat. Les droits de la langue Française méconnus.
Réponse à un sophiste.
- Institut Canadien de Québec.
Annuaire N° 5.
- Juneau, F.-E. Ecr., Inspecteur d'écoles.
Canada from 1849 to 1859 by the Hon. A-T. Galt.
Observations sur l'assemblée tenue à Montréal pour protéger les intérêts protestants dans l'Instruction Publique.
The french ganders taught in six tables.
- Labelle, Rév. M. A., curé de St-Jérôme.
Société de colonisation du diocèse de Montréal.
- Lafrance, Monsieur G.-A., relieur.
Photographie d'un volume envoyé à S. M. la Reine Victoria.
- Larochelle, Monsieur E., relieur.
24 volumes et un manuscrit ancien.
- LaRue, Dr Hubert, Ecr., Prof. à l'Université Laval.
Rapport sur le concours d'Agriculture de l'Institut Canadien.
Rapport sur la falsification des substances alimentaires (deux exemplaires).
- Legaré, Rév. M. Adolphe, du Séminaire de Québec.
24 volumes.

- Legaré, Rév. M. Cyrille, du Séminaire de Québec.
134 documents épiscopaux de diverses dates.
49 volumes sur différents sujets.
100 programmes divers.
- Livernois, Victor, Ecr., Avocat.
Annuaire de l'Université catholique de Paris, 1878-79.
Annuaire de l'Université catholique d'Angers, 1878-79.
- Marceau, Révd. M. Ludger.
Deux cartes géographiques anciennes.
- Martineau, Rév. M. David, Curé de St-Charles, Bellechasse.
Ordo de Québec et Calendrier pour 1879 (Don de l'auteur.)
- Monteil, Rév. J.-B.-H., du Diocèse de Rimouski.
Vie de Sainte Clotilde, Reine de France. (Don de l'auteur.)
- Morren, M. Edouard, de Liège.
Correspondance botanique (6ème. édition).
- Muir, Monsieur le Chevalier G.-M.
Rapport du comité supérieur de la Société St-Vincent de Paul du
Canada pour l'année 1879.
- Murphy, MM. John et Co., Editeurs, Baltimore.
Hill's Ethics.
- D'Odet d'Orsonnens, Dr T.-E., Ecr., M. D.
Discours d'ouverture de l'Ecole de Médecine de l'Université Vic-
toria à Montréal. (Don de l'auteur.)
- O'Farrell, John, Ecr., avocat.
Procédés de la Chambre des Communes en Angleterre, édition
canadienne de 1792.
- Extrait des titres des anciennes concessions imprimé en 1803.
Mémoire sur le prêt à intérêt et sur le commerce des fers par M.
Turgot, ministre d'Etat en 1789.
- Aurum Reginae*, or Tractate concerning Queen's Gold, by W.
Prynne, Esq., 1668.
- A Manual for Goldsmiths, 1677.
- Panet, Hon. Eugène.
Observations sur la maladie de la Baie St-Paul par le Dr Bado-
lard, manuscrit.
- Plamondon, Rév. F.-X., Chapelain du Faubourg St-Jean, Québec.
Plusieurs manuscrits anciens sur les premiers temps du Canada.
- Pouliot, Alphonse, Ecr. avocat.
Cinq volumes divers.
- Prémio-Réal, Son Excellence Monsieur le Comte de, Consul d'Espagne.
Le Canada et les Basques, édition sur parchemin No. 35.
- Raymond, Monseigneur J.-S., V. G., Sup. du Sém. de St-Hyacinthe.
Souvenir de la réunion de St-Hyacinthe en juin 1878.
- Rhéaume, Rév. M. Anselme, du Séminaire de Québec.
Ordo du diocèse de Québec de 1874 à '878.
- Catologue de l'exposition de Montréal en juin 1877.
- Ross, Rév. John-Reid.
Brown's Dictionary, et quatre autres volumes.
- Roy, F.-E., Ecr., M. D.
Rapport sur l'Asile des aliénés de Québec pour 1876-77.
- Roy, Rév. M. Léon, décédé, curé de Lotbinière.
Lavater (belle édition en dix volumes). Par testament.

Sadlier & Co., libraires.

The faith of our Fathers, by the Rt Rev. James Gibbons, D.-D.
Bishop of Richmond.

Saffray d'Engrville, Monsieur le comte de.
"Aux Français du Canada" par Madame la Marquise de Saffray.
(deux exemplaires.)

Séminaire des Missions Etrangères de Paris.

Décret de Béatification de plusieurs missionnaires et néophytes
des Missions Etrangères.

Règlement de la société des Missions Etrangères de Paris.

Rapport annuel des travaux des Missions Etrangères de Paris.

Rélation de la captivité et de la délivrance de Mgr Bidel, vicaire
apostolique de Corée.

Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke,

Annuaire 1878-79.

Séminaire de Ste-Thérèse.

Annuaire 1878-79.

Société Entomologique d'Ontario.

Rapport pour 1878.

Surintendant du Bureau Météorologique de Toronto.

Septième rapport annuel de ce bureau.

Taché, J.-C., Ecr., Député Ministre de l'agriculture, Ottawa.

Liste des effets envoyés à l'exposition de Paris par les exposants
canadiens.

Taschereau, Sa Grâce Mgr E.-A., Archevêque de Québec.

L'Ordo du diocèse depuis 1855 à 1866, relié avec luxe.

Université d'Halifax.

Annuaire de 1878-79.

Ursulines, Révérende Mère Supérieure des,—Québec.

Catéchisme de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Verreau, Rév. M. H., Principal de l'Ecole Normale, Montréal.

Ordo de Montréal pour 1879.

BOTANIQUE.

Marsden, Wm., Ecr., M. A., M. D.

Une collection de bois de la Nouvelle-Zélande, recueillie par feu
le Docteur W. Bligh, neveu du donateur.

ETHNOLOGIE.

Boucher, Monsieur Lambert.

Fragment de hache sauvage, trouvé à St-Joachim.

Taschereau, Sa Grâce Mgr E. A., Archevêque de Québec.

Lettres à Mgr Taschereau en langue Paraner (Hins-Jonstan) par
un chrétien de cette nation.

GÉOLOGIE.

Clouette, M. Joseph.

Un fossile.

Taché, J.-C., Ecr., Député Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Un très-beau poisson fossile.

MINÉRALOGIE.

- Beaumont, Rév. M. P.
Echantillon de granit vitrifié trouvé sur le rivage de Rimouski en 1836.
Série complète de Terres de la Couronne.
Commissaire des Terres de la Couronne.
- Gahan, Monsieur J.-J.
Trois échantillons de Phosphate du Comté d'Ottawa.
- Marois, Rév. M. C.-A., de l'Archevêché de Québec.
Un petit sac de mineur, renfermant pour \$4 00 de poudre d'or apportée de Californie et donnée à M. Marois par Son Excellence Mgr Conroy, Dél. Apost.
- Marsden, Wm., Ecr., M. A., M. D.
Une collection de minéraux de la Nouvelle-Zélande, recueillie par feu le Docteur W. Bligh, neveu du Donateur.

NUMISMATIQUE.

- Audet, François, Ecr., marchand.
Un billet de un peso de Buénos-Ayres 1869—deux 10 réis de Marie II de Portugal 1846 et 1851—8 millésimos de Isabelle II d'Espagne 1842.
- Barbeau, M. Arthur, élève du P. Sém.
Une sapèque de Chine.
- Bélanger, Monsieur Emile, élève du P. Sém.
Un 4 skilling de Frédéric VII de Danemark.
- Bonneau, Rév. M. Edouard, chapelain des Sœurs de la Charité de Québec.
Un jeton de George III 1768 " In memory of the good old age "
- Bouchard, M. J., de la Banque Nationale.
Un billet de \$1.00 de la Banque du Peuple 1839.
- Bouvier, Monsieur Jos-ph.
Une pièce de monnaie anglaise.
- Chaffers, M. Emile, élève du Petit Séminaire.
Un modèle de demi-souverain du Prince de Galles, 1874.
- Côté, Rév. M. G.-P., de la Basilique N.-D. de Québec.
Une pièce de 100 réis du Brésil 1871.
- Dallet, Rév. M. Charles, du Séminaire des Miss. Etr. de Paris.
Une médaille chinoise très-ancienne—Une médaille d'or de deuxième classe, donnée par le roi Tu-Duc à un missionnaire de Hué—Trois monnaies Japonnaises en argent—Deux clous d'argent du roi Tu-Duc, de la valeur de 8 à 10 francs chacun—Onze sapèques chinoises.
- Demers, Rév. M. Benjamin.
Un billet de 25 centins de H. Gagnon & Cie., Maison Jacques-Cartier, Québec.
- Fitzpatrick, Dr. G. Ecr.
Un 8 millésimes de Charles IV d'Espagne, 1803.
Un sou canadien et deux électrotypes.
- Fraser, Rév. M. Georges R., du Séminaire de Québec.
Une médaille du concile œcuménique du Vatican, 1869-70.

- Galarneau, M. Joseph, Elève du Petit Séminaire.
 Une médaille de l'Exposition de Londres 1862—Un 40 réis 1832
 "Publice utilitatis."—Un centin du Chili—Un centin de Ma-
 lacca—Un jeton de J. & S. Peck, Troy—Un half penny de
 George II, 1739—Une pièce de Jersey—Un jeton de Wellington
 —Un sou canadien de R. J. C.—Un "ship colonies et commerce"
 avec pavillon américain.—Une pièce "Centre Market" New-
 York—Un penny Irlande, 1820—Un 6 centimes, Haiti, 1846.
- Gauvreau, Rév. M. Antoine, curé de St-Romuald.
 Une médaille de N.-D. de Lourdes—Une médaille du 50me anni-
 versaire de l'épiscopat de Pie IX.—Deux médailles de Sa Sain-
 teté le Pape Léon XIII—Un 5 centins, nickel, des Etats-Unis.
 —Deux autres médailles curieuses.
- Hamel, Très-Rév. M. T.-E. Recteur de l'Université Laval.
 Un 4 skilling banco de Qsarc de Suède 1850.
- Hayt, Rév. S.-A., de Watertown, N.-Y.
 Une piastre d'argent des Etats-Unis, 1878.
- Heckman, Monsieur J.-W.
 Une médaille ritualiste commémorative de la présence réelle.
- Johnson, Isaac-G., Ecr., Spugton Desquii, New York.
 Un *trade dollar* des Etats-Unis 1877.
- Jolicœur, M. Siméon, du Petit Séminaire.
 Une médaille de piété, Jubilé de 1850-51.
- Laliberté, Rév. M. Napoléon, curé de St-Michel, Bellechasse.
 Un 10 pennia de Alexandre II de Russie, 1865—Un $\frac{1}{2}$ skilling
 1867 de Charles XV de Suède—Un centin des Indes Hollan-
 daises 1857—Un farthing de Guillaume IV d'Angleterre 1831
 —Un 3 centimes de Charles-Félix de Piémont 1823—Un sou
 du Vermont 1786—Un centin des Etats-Unis 1803—Un farthing
 de Victoria 1875—Une pièce de deux oboles de George I de
 Grèce 1869—Un jeton de J. Hilles, Dublin 1813—Un quart
 d'anna de la Compagnie des Indes Orientales 1832—Un jeton
 de S.-L. Wilkins, Lowell, Massachusetts—Un 10 centimes,
 Italie, 1867—Un Tavistock penny token 1811.
- Lamontagne, Rév. M. Edouard, Vicair à N.-D. de Beauport.
 Un jeton de John Alexander Barry, Halifax—Un cinq centimes
 de la République d'Espagne, 1870—Un cinq centimes de
 Charles X, 1827.
- Langelier, Charles, Ecr., M. P. P.
 Un cinq centins américain—Un 10 ore 1876—Un trois skilling
 1873—Deux 1 ore 1876 de Suède—Un jeton anglais.
- Langelier, Jean, Ecr.
 Un reçu de 1754, signé *Descheneaux*.
- LaRue, Dr Hubert, Prof. à l'Université Laval.
 Une médaille, prix pour séparateur magnétique—Deux médailles
 de l'Apostolat de la prière—Deux sous canadiens—Médailles
 diverses et monnaies.
- Lessard, Rév. M. Philéas, de St-Roch de Québec.
 Un farthing de George IV d'Angleterre 1825.
- Maheu, M. Georges, du Petit Séminaire.
 Un jeton de Perth, Angleterre.
- Marois, Monsieur Odilon, du Grand Séminaire.
 Un jeton de George III, 1768.

- McCallum, Monsieur Arthur.
Deux billets, l'un de \$1.00, l'autre de \$2.00 de la banque de Henry, 1837 (très-rare).
- McLacklan, R.-W., Ecr., de Montréal.
Une médaille de l'Association Agricole du Haut Canada.
- McLeman, William, Ecr.
Une pièce en cuivre de l'Empereur romain Claude—Un *fac simile* de cuivre d'un pièce de Didon, reine de Carthage.
- Nadeau, Rév. M. Ernest, de St-Roch de Québec.
Un 10 réis de Marie II, de Portugal 1791.
- O'Farrell, John, Ecr., avocat.
Deux monnaies très-rares.
- Pâquet, Rév. M. Henri, curé de Ste-Pétronille, I. O.
Un jeton américain, Boston Whist.
- Pierce, Edwin, Ecr.
Un cinq centins, monnaie postale des Etats-Unis.
- Quézel, Rév. M. Louis, de St-Joseph, Beauce.
Deux jetons américains 1863: Olivier Boutwell, Troy, N. Y. et J. Brimelon, New-York.
- Rhéaume, M. Alfred, du Petit Sém.
Un half anna des Indes Anglaises 1862.
- Rhéaume, M. Alphonse.
Une médaille de l'administration des monnaies à l'Exposition Universelle de 1878.
- Rhéaume, Capitaine Joseph-O.
Une roupie des Indes Anglaises 1878, Victoria Empress.
- Roussseau, M. Albert, du Petit Séminaire.
Une pièce de 10 centimes de la République Française 1876—Un jeton de conducteur d'omnibus.
- Roy, Rév. M. J.-E., de St-Georges de la Beauce.
Médaille commémorative du ballon captif de Giffard à l'Exposition de 1878.
- Tétu, Rév. M. Henri, Aumônier de l'Archevêché de Québec.
Un jeton de J.-L. Bode 1863 et un deux centimes de Belgique 1870.
- Tremblay, A. P., Ecr., N. P.
Une pièce antique.
- Tremblay, Rév. M. G. curé de Beauport.
Un billet de \$3 00, un billet de \$6.00 et un autre de \$8.00 des Etats-Unis 1775, continental currency.

OOLOGIE.

- Joncas, M. Antoine, de Berthier, en bas.
Quatre œufs d'oiseaux du Canada.

PEINTURE.

- Rousseau, Rév. M. Léon, curé de St. Thomas.
Un Ecce Homo.
- Tessier, Rév. M. F.-X., curé de St-François, Beauce.
Tableau copié de la Ste Famille de Jules Romain (copie italienne.)

VARIÉTÉS.

- LaRue, Dr Hubert, Ecr., Prof à l'Université Laval.
Le premier diplôme de Licencié, et le premier diplôme de Docteur
accordés aux examens de l'Université Laval.
- Sewall, J.-A., Ecr., Docteur en Médecine à l'Université Laval.
Monstruosité botanique.
- Tremblay, G.-T., Ecr., N. P.
Un fragment de pain du siège de Paris en 1870.

ZOOLOGIE.

- Ahern, Docteur Michael, Prof à l'Université Laval.
Un flacon contenant un lézard et diverses espèces de poissons
dans l'alcool.
- Belleau, Docteur Ant.-E.
Un héron.
- Fages, Monsieur Alfred, du Séminaire de Québec.
Une salamandre du St-Laurent.
- Lachance, M. Antoine.
Deux flacons renfermant sept serpents, plusieurs salamandres, et
un gros coléoptère, tous conservés dans l'alcool.
- Rinfret, F.-R., Ecr., M. D.
Un hibou.
- Sewell, Dr. Collin, Ecr. M. D.
Un hibou.
- Trumble, James, Ecr.
Un myriapode, réputé venimeux—Une mâchoire de poisson—Un
ossement d'animal inconnu.
- Vallerand, Monsieur F.-O.
Un calmar ou encornet.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval.

(SUITE) (1)

ORNITHOLOGIE (Œufs d'oiseaux).

1 <i>Aquila canadensis</i> ,	Amérique.	39 <i>Dendroica coronata</i> ,	Amérique.
2 <i>Pandion carolinensis</i> ,	"	40 " <i>pennsylvanicus</i> ,	"
3 <i>Circus hudsonius</i> ,	"	41 " <i>æstiva</i> ,	"
4 <i>Archibuteo lagotis</i> ,	"	42 <i>Setophaga ruticilla</i> ,	"
5 <i>Accipiter Cooperi</i> ,	"	43 <i>Hirundo horreorum</i> ,	"
6 <i>Astur atricapillus</i> ,	"	44 " <i>lunifrons</i> ,	"
7 <i>Brachyotus Cassini</i> ,	"	45 " <i>bicolor</i> ,	"
8 <i>Nyctale Richardsonii</i> ,	"	46 <i>Cotyle riparia</i> ,	"
9 <i>Buteo lineatus</i> ,	"	47 " <i>serripennis</i> ,	"
10 <i>Furnia ulula</i> ,	"	48 <i>Ampelis cedrorum</i> ,	"
11 <i>Vultur fulvus</i> ,	Europe.	49 <i>Vireo olivaceus</i> ,	"
12 <i>Milvus ater</i> ,	"	50 " <i>philadelphicus</i> ,	"
13 <i>Milvus regalis</i> ,	"	51 " <i>flavifrons</i> ,	"
14 <i>Buteo mutans</i> ,	"	52 <i>Mimus polyglottus</i> ,	"
15 <i>Vultur peregrinus</i> ,	"	53 " <i>carolinensis</i> ,	"
16 <i>Accipiter nisus</i> ,	"	54 <i>Harporhynchus rufus</i> ,	"
17 <i>Falco tinnunculus</i> ,	"	55 <i>Thryothorus ludovicianus</i> ,	"
18 <i>Strix aluco</i> ,	"	56 <i>Cistothorus palustris</i> ,	"
19 <i>Coccyzus erythrophthalmus</i> ,	Amérique.	57 <i>Troglodytes ædon</i> ,	"
20 <i>Picus villosus</i> ,	"	58 <i>Carpodacus purpureus</i> ,	"
21 " <i>pubescens</i> ,	"	59 <i>Chrysomitris tristis</i> ,	"
22 <i>Colaptes auratus</i> ,	"	60 <i>Ægiothrus linaria</i> ,	"
23 <i>Chætura pelagica</i> ,	"	61 <i>Passerculus savanna</i> ,	"
24 <i>Antrostomus vociferus</i> ,	"	62 <i>Poœetes gramineus</i> ,	"
25 <i>Chordeiles popetue</i> ,	"	63 <i>Coturniculus passerinus</i> ,	"
26 <i>Ceryle alcyon</i> ,	"	64 <i>Ammodromus maritimus</i> ,	"
27 <i>Caprimulgus virginicus</i> ,	"	65 <i>Chondestes grammacus</i> ,	"
28 <i>Tyrannus carolinensis</i> ,	"	66 <i>Zonotrichia leucophrys</i> ,	"
29 <i>Sayornis fuscus</i> ,	"	67 " <i>albicollis</i> ,	"
30 <i>Contopus virens</i> ,	"	68 <i>Junco hyemalis</i> ,	"
31 <i>Empidonax minimus</i> ,	"	69 <i>Spizella pusilla</i> ,	"
32 <i>Turdus mustelinus</i> ,	"	70 " <i>socialis</i> ,	"
33 " <i>fusciceps</i> ,	"	71 <i>Melospiza melodia</i> ,	"
34 " <i>migratorius</i> ,	"	72 " <i>palustris</i> ,	"
35 <i>Saxicola œnanthe</i> ,	"	73 <i>Guiraca ludoviciana</i> ,	"
36 <i>Sialia sialis</i> ,	"	74 <i>Cyanospiza cyanea</i> ,	"
37 <i>Geothlypis trichas</i> ,	"	75 <i>Molothrus pecoris</i> ,	"
38 <i>Seiurus aurocapillus</i> ,	"	76 <i>Agelaius phœniceus</i> ,	"
		77 <i>Xanthocephalus leucorhynchus</i> ,	"

(1) Voir, pour les premières parties, l'Annuaire Nos. 19, 21 et 22.

78	<i>Sturnella magna</i> ,	Amérique,	131	<i>Ibis ordii</i> ,	Amérique.
79	<i>Icterus spurius</i> ,	"	132	<i>Charadrius virginicus</i> ,	"
80	" <i>Baltimore</i> ,	"	133	<i>Ægialitis vociferus</i> ,	"
81	<i>Quiscalus major</i> ,	"	134	" <i>Wilsonii</i> ,	"
82	" <i>versicolor</i> ,	"	135	<i>Hematopus palliatus</i> ,	"
83	<i>Corvus carnivorus</i> ,	"	136	<i>Recurvirostra americana</i> ,	"
84	" <i>americanus</i> ,	"	137	<i>Himantopus nigricollis</i> ,	"
85	<i>Pica hudsonica</i> ,	"	138	<i>Symphemia semipalmata</i> ,	"
86	<i>Cyanura cristata</i> ,	"	139	<i>Tringoides macularius</i> ,	"
87	<i>Vireo gilvus</i> ,	"	140	<i>Actiturus Bartramius</i> ,	"
88	<i>Parus atricapillus</i> ,	"	141	<i>Rallus elegans</i> ,	"
89	<i>Empidonax acadicus</i> ,	"	142	" <i>crepitans</i> ,	"
90	<i>Pipilo fuscus</i> ,	"	143	<i>Porzana carolina</i> ,	"
91	<i>Icterus Bullockii</i> ,	"	144	<i>Fulica americana</i> ,	"
92	<i>Myiarchus crinitus</i> ,	"	145	<i>Gallinula galeata</i> ,	"
93	<i>Icteria viridis</i> ,	"	146	<i>Ægialitis melodus</i> ,	"
94	<i>Milvulus forficatus</i> ,	"	147	<i>Rallus virginianus</i> ,	"
95	<i>Icteria longicauda</i> ,	"	148	<i>Ibis alba</i> ,	"
96	<i>Picus viridis</i> ,	Europe.	149	<i>Herodias egretta</i> ,	"
97	<i>Turdus viscivorus</i> ,	"	150	<i>Ardea rufescens</i> ,	"
98	" <i>illiacus</i> ,	"	151	<i>Demiegretta Pealii</i> ,	"
99	" <i>vulgaris</i> ,	"	152	<i>Ibis falcinellus</i> ,	Europe.
100	<i>Bruant proyer</i> ,	"	153	<i>Vanellus cristatus</i> ,	"
101	<i>Corvus monedula</i> ,	"	154	<i>Numenius arquatus</i> ,	"
102	" <i>coron</i> ,	"	155	" <i>pheopus</i> ,	"
103	" <i>glandivorus</i> ,	"	156	<i>Œdicnemus crepitans</i> ,	"
104	" <i>fringillesus</i> ,	"	157	<i>Machetes pugnans</i> ,	"
105	" <i>pica</i> ,	"	158	<i>Ardea stellaris</i> ,	"
106	<i>Grand coq de bruyère</i> ,	"	159	<i>Otis tarda</i> ,	"
107	<i>Phasianus pictus</i> ,	"	160	<i>Outarde canepetière</i> ,	"
108	" <i>nictemerus</i> ,	"	161	<i>Fulica atra (?)</i> ,	"
109	" <i>colchicus</i> ,	"	162	" <i>chloropus</i> ,	"
110	<i>Perdix cinerea</i> ,	"	163	<i>Gallinula crex</i> ,	"
111	" <i>coturnix</i> ,	"	164	<i>Autruche</i> ,	"
112	" <i>rufus</i> ,	"	165	<i>Rhea americana</i> ,	"
113	<i>Zenaidura carolinensis</i> ,	Amér.	166	<i>Sterna caujeck</i> ,	"
114	<i>Meleagris gallopavo</i> ,	"	167	" <i>paradisea</i> ,	Amérique.
115	<i>Pediocetes phasianellus</i> ,	"	168	" <i>frenata</i> ,	"
116	<i>Cupidonia cupido</i> ,	"	169	" <i>Pikei</i> ,	"
117	<i>Lagopus albus</i> ,	"	170	" <i>macroura</i> ,	"
118	<i>Ortyx virginianus</i> ,	"	171	" <i>Wilsoni</i> ,	"
119	<i>Ectopistes migratorius</i> ,	"	172	" <i>fuliginosa</i> ,	"
120	<i>Bonassa umbellus</i> ,	"	173	<i>Hydrochelidon plumbea</i> ,	"
121	<i>Grus americanus</i> ,	"	174	<i>Colymbus torquatus</i> ,	"
122	" <i>canadensis</i> ,	"	175	" <i>sptentrionalis</i> ,	"
123	<i>Demiegretta ludoviciana</i> ,	"	176	<i>Alca impennis</i> ,	"
124	<i>Garzetta candidissima</i> ,	"	177	" <i>torda</i> ,	"
125	<i>Ardea herodias</i> ,	"	178	<i>Mormon arctica</i> ,	"
126	<i>Florida cœrulea</i> ,	"	179	<i>Uria grylle</i> ,	"
127	<i>Ardetta exilis</i> ,	"	180	" <i>lomvia</i> ,	"
128	<i>Botaurus lentiginosus</i> ,	"	181	" <i>Brunnikii</i> ,	"
129	<i>Butorides viridescens</i> ,	"	182	<i>Pagophila eburnea</i> ,	"
130	<i>Nyctiardea gardeni</i> ,	"	183	<i>Sula bassana</i> ,	"

184 <i>Uria lacrymans</i> ,	Amérique,	200 <i>Sommateria spectabilis</i> ,	Amér.
185 <i>Plotus anHINGA</i> ,	"	201 <i>Mergus americanus</i> ,	"
186 <i>Uria columba</i> ,	"	202 " <i>serrator</i> ,	"
187 <i>Querquedula discors</i> ,	"	203 <i>Lophodites cucullatus</i> ,	"
188 <i>Graculus floridanus</i> ,	"	204 <i>Pelecanus fuscus</i> ,	"
189 <i>Bernicla canadensis</i> ,	"	205 <i>Graculus carbo</i> ,	"
190 <i>Anas boschas</i> ,	"	206 " <i>dilophus</i> ,	"
191 " <i>obscura</i> ,	"	207 <i>Thalassidroma Leachii</i> ,	"
192 <i>Dafla acuta</i> ,	"	208 <i>Larus marinus</i> ,	"
193 <i>Querquedula cyanoptera</i> ,	"	209 " <i>argentatus</i> ,	"
194 <i>Spatula clypeata</i> .	"	210 " <i>brachyrhynchus</i> ,	"
195 <i>Chauleasmus streperus</i> ,	"	211 <i>Chroicocephalus atricilla</i> ,	"
196 <i>Aix sponsa</i> ,	"	212 <i>Sterna aranea</i> ,	"
197 <i>Histrionicus torquatus</i> ,	"	213 " <i>caspia</i> ,	"
198 <i>Melanetta velvetina</i> ,	"	214 " <i>regia</i> ,	"
199 <i>Sommateria mollissima</i> ,	"	215 " <i>aculflavida</i> ,	"

MAMMIFERES.

60 *Rangifer tarandus*. Caribou. Québec.

POISSONS.

54 *Diodon maculato-striatus*. *Mitchill*.
55 *Monocanthus massachusettensis*. *Storer*. Etats-Unis.

OISEAUX.

669 *Myiodiocytes canadensis*. ♂. Québec.

Peaux de mammifères, oiseaux, poissons, propres aux échanges,
environ 200.

213

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly unrecognizable.]

[Faint, illegible text from the adjacent page, visible on the right edge of the image.]

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 mai 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande.

La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, sous la Présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université.

Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil, ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1^{er} février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une Succursale de l'Université Laval a été établie à Montréal. Cette décision ne regarde que les facultés de Droit et de Médecine; cependant des démarches ont été faites pour organiser en même temps, à Montréal, le personnel des deux autres facultés. Les Arts offerts aux Pères Jésuites du Collège Ste-Marie, n'ont pu être acceptés dans ces conditions. La faculté de Théologie a été agréée par les Messieurs de St-Sulpice, et établie au Grand Séminaire. Les trois facultés de Théologie, de Droit et de Médecine sont ainsi organisées à Montréal comme à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi le plus proche du 1er d'octobre, et finit à Noël; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie; il en est de même à l'égard des hommes de loi, pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens, pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez Bien, Médiocre, Mal, Très-Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves: les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'inscription dans la faculté des Arts; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires, et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

- Morale, 160 leçons par année.
- Dogme, 280 leçons par année.
- Ecriture Sainte, 80 leçons par année.
- Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.
- Eloquence, 20 leçons par année.
- * Langues sacrées, 40 leçons par année.
- Rites, 20 leçons par année.
- Institutions canoniques, 80 leçons par année.
- Décrétales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son évêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1^o l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale; 2^o une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

(*) Ce cours est facultatif pour le moment et ne se donnera que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très-mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très-bien*, et que les *Très-bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir à la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique, et doit durer au moins une heure et demie.

Droit canonique.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

- Droit romain, 210 leçons.
- Droit civil, 630 leçons.
- Procédure civile, 144 leçons.
- Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
- Droit criminel, 108 leçons.
- Droit administratif, 150 leçons.
- * Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours, qui sont donnés

* Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES LORNE.

Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, veut bien offrir annuellement au concours, pendant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit à Québec une Médaille d'or et une Médaille d'argent, formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit absolument comme les épreuves écrites de la Licence en Droit. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée qui n'est ouverte qu'après la correction.

Les épreuves faites pour les Médailles Lorne, même celles qui ne sont pas couronnées, peuvent tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licence en Droit, si le jury trouve le travail suffisant.

PRIX TESSIER.

L'Honorable Juge Tessier, Doyen de la faculté de Droit à Québec, donne, depuis l'année 1877-78, et donnera, tant qu'il vivra, un premier et un second Prix annuels, destinés à encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit, pendant tout le cours d'études. Ce Prix est spécial à Québec.

Pour atteindre ce but, un Premier Prix de \$30, et un Second Prix de \$20, sont donnés tous les ans à ceux des élèves de troisième année, qui ont obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'étude. Les notes sont évaluées en chiffres.

Les reprises d'examen ne peuvent compter dans cette somme. Les examens de Licence ont une valeur plus grande que les examens correspondants de ceux qui ne se présentent pas à la Licence.

Si plusieurs élèves ont la même somme de bonnes notes, ils font une composition écrite d'une heure sur une question de Droit, et les meilleurs concurrents ont les Prix.

A chaque Prix est ajouté un ouvrage de Droit avec inscription du nom du Candidat heureux et mention sommaire du Prix. (1)

(1) Voir page 58, les noms des lauréats du Prix Tessier pour 1879.

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans; mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.

Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.

Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.

Physiologie, 160 leçons.

Pathologie générale, 80 leçons.

Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.

Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.

Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.

Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.

Tocologie, 240 leçons.

Médecine légale, 60 leçons.

Toxicologie, 60 leçons.

Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Médecine opératoire pratique, 40 leçons.

Clinique externe, 180 leçons.

Clinique interne, 180 leçons.

Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Clinique des accouchements : chaque élève assiste à au moins six cas.

Clinique des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, à Québec, outre que le nombre des leçons de

Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu, dépasse de moitié celui qui est exigé par la loi provinciale, (c'est-à-dire est de 360 par année au lieu de 240), les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, et à la Morgue, des leçons de Médecine légale pratique.

Les magnifiques établissements de Montréal offrent également aux élèves de l'Université Laval à Montréal des ressources qui ne laissent rien à désirer.

Clinique du Dispensaire à Québec.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état. Monsieur le Curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs H. Blanchet, F.-A.-H. LaRue, L.-J.-A. Simard, C. Verge, L. LaRue, Michael Ahern, T.-A. Venner, T.-E.-Arthur Vallée, Edw. Turcot, Delphis Brochu et Jos.-P. Lavoie sont chargés du service médical; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades. Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire. (1)

Le docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé spécialement et exclusivement du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé exclusivement du traitement des maladies dentaires.

(1) Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire de Québec.

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves de quatrième année viennent par groupes de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner Belleau à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue, est considérable et très-varié.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE A QUÉBEC.

Ces musées se composent de plusieurs collections des plus complètes et des plus intéressantes du continent américain. Ils comprennent :

- 1° Les différentes affections pathologiques du système osseux, les monstruosités et l'anatomie comparée. Cette collection renferme plus de 600 pièces naturelles préparées en France avec le plus grand soin par des médecins et des naturalistes. Plusieurs de ces pièces sont uniques.
- 2° Un grand nombre de pièces préservées dans l'alcool et présentant les états pathologiques divers des parties molles. Cette collection est due aux professeurs de l'Université et à la générosité d'un certain nombre d'autres médecins qui ont bien voulu faire profiter l'Université des précieux résultats de leur expérience.
- 3° Des pièces artificielles servant à l'étude des maladies de la peau et des affections syphilitiques. Cette partie se compose de 250 pièces, faites à Paris. La finesse du modelé, le nombre et l'exactitude des détails, font de ces pièces artificielles de pathologie, des spécimens authentiques tellement instructifs, qu'il suffit de les avoir vues une fois pour connaître immédiatement sur la nature, les altérations qu'elles représentent.
- 4° Une collection d'instruments d'une rare beauté, et qui ne le cède en rien, pour le nombre, l'utilité et le fini des pièces, aux plus belles collections des grandes institutions européennes. Ces instruments ont été fabriqués à Paris, par M. Mathieu, expressément pour l'Université Laval et sous les yeux de M. le professeur Landry.
- 5° Une collection très-étendue et très-complète d'échantillons de Matière médicale préparés avec soin, et servant aux démonstrations du professeur de cette partie des sciences médicales.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien* ou *Très-bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La *Maturité* ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours); 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du Cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral n'est pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire et même une note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié avec distinction, s'il y a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez bien*; sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN, A QUÉBEC.

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année : deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine : la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une

enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

PRIX SEWELL, A QUÉBEC.

Depuis dix ans, M. le Dr Sewell, Professeur de Pathologie interne, donne un premier et un second prix en argent aux élèves de son cours qui réussissent le mieux dans une composition écrite conduite comme celle du Prix Morrin, mais sur un sujet de Pathologie interne. (1)

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux Cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts. (2)

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise des Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1883, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval, peuvent être promus au grade de Maître des Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs de emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

(1) Voir, pages 57 et 58, les noms des lauréats du Prix Morrin et du Prix Sewell, pour 1879.

(2) Cette faculté n'est pas encore organisée à Montréal. Les cours d'Arts, nécessaires pour la Médecine, se donnent à la faculté de Médecine.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.

Mathématiques, 200 leçons.

Physique, 160 leçons.

Chimie, 120 leçons.

Botanique, 40 leçons.

Astronomie, 40 leçons.

Minéralogie, 20 leçons.

Géologie, 20 leçons.

Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le Premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, et^a.

COURS PUBLICS A QUÉBEC. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

La partie scientifique de ces cours est surtout expérimentale, bien que les calculs faciles n'en soient pas exclus. Les capitalistes, et en général les hommes instruits sont spécialement invités à ces cours.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'École Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

Ces cours ont déjà produit des résultats très-satisfaisants. Outre les leçons données sur un grand nombre de sujets importants par plusieurs professeurs titulaires ou agrégés de la faculté des Arts, leçons dont notre population québécoise a pu apprécier le mérite, mais qui n'ont pas été livrées à la publicité, il en est d'autres qui ont été imprimées et qui ont attiré à leurs auteurs et à l'Université Laval des éloges très-flatteurs et très-encourageants de la part des plus savantes Revues du monde catholique.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique maintenant à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets de l'Amérique. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Il y a en outre des instruments nécessaires à l'enseignement des Mathématiques et de l'Astronomie.

Musée de Minéralogie et de Géologie.

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par M. Th. Sterry Hunt. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très-complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure. Il y a en tout au-delà de 4,000 échantillons.

Le Musée Géologique, composé d'environ 1,500 échantillons, renferme :

1° Une belle collection de roches représentant toutes les couches qui se distinguent par quelques particularités remarquables de structure ou de composition :

2° Une collection considérable de fossiles de tous les terrains, et surtout des terrains silurien et dévonien du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique de la Province. Il y a aussi un grand nombre de fossiles donnés par des particuliers, amis de la science.

Musée Botanique.

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1° Une collection de bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3° Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très-remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent l'herbier

américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2^e l'herbier général (plantes d'Europe, d'Asie, etc.). Ces herbiers contiennent environ 10,000 plantes toutes nommées et classées.

Musée de Zoologie.

Le Musée Zoologique compte près de 1400 oiseaux, comprenant au moins 600 espèces différentes, sans les variétés, et dont plus de 300 obtenus et nommés par l'entremise de l'Institution Smithsonian de Washington, proviennent des différentes parties de l'Union Américaine.

La collection canadienne, outre les oiseaux, compte de plus une centaine de quadrupèdes et une centaine de poissons, reptiles, etc.

La collection d'insectes se monte maintenant à plus de 14,000 individus, la plupart nommés et renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis.

Nous devons mentionner aussi une collection d'œufs d'oiseaux en voie de progrès, ainsi qu'une collection déjà considérable de mollusques canadiens et exotiques.

Musée Ethnologique.

Le Musée Ethnologique, dont la partie principale est le Musée Huron de M. Taché, consiste en antiquités canadiennes, européennes et autres de toutes sortes. Ce musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible d'augmenter à prix d'argent. Il ne peut guère s'accroître qu'avec la bienveillance des amis de la science. On reçoit avec reconnaissance tout ce qui rappelle l'industrie ou les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Ce Musée possède maintenant un département Chinois et Japonnais très-remarquable déjà, bien qu'il ne soit qu'à son début, et cela grâce à l'initiative de feu M. l'abbé Dallet, du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, et au dévouement de M. l'abbé Favier, Missionnaire apostolique à Péking, ainsi que de M. l'abbé Martinet, procureur à Chang-Hay des Missions Etrangères de Paris.

Musée de Peinture.

Ce Musée se compose, en grande partie, de la magnifique galerie de peintures réunie avec autant de soin que d'habileté par feu l'Hon. Joseph Legaré, un de nos premiers artistes canadiens. Cette collection renferme environ 150 tableaux originaux, dont plusieurs sur cuivre et une trentaine sur panneau. Les amateurs et les visiteurs étrangers sont étonnés à bon droit de trouver à Québec un aussi riche trésor contenant, entre autres, un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, trois Teniers, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, etc.

Le Séminaire de Québec, en ouvrant cette galerie de peintures au public, y a transporté plusieurs tableaux de premier ordre, dispersés auparavant dans les différentes parties de l'établissement. Espérons que quelques riches amateurs, imitant de généreux exemples, voudront aussi contribuer à l'augmentation de ce petit trésor national, tout en faveur du public.

Voir, dans la liste des bienfaiteurs, les dons faits à ce Musée.

Musée Numismatique.

Ce Musée a reçu ces dernières années une augmentation considérable : il renferme aujourd'hui plus de 200 Médailles commémoratives, rémunératoires, etc., 400 Médailles de piété, 3000 Monnaies de 89 pays différents, formant en tout au delà de 3,600 pièces : de ce nombre, 26 sont en or, plus de 600 en argent, les autres en bronze ou en cuivre. Les plus intéressantes comme les plus rares remontent aux empereurs romains : le Musée en compte 141.

Comme on le verra par la liste des bienfaiteurs, le Musée Numismatique doit une bonne partie de son développement à l'intérêt que lui portent un grand nombre d'amateurs. (1)

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

- 1° Une version latine, 18 points ;
- 2° Une version grecque, 18 points ;
- 3° Un thème latin, 18 points ;
- 4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 24 points ;
- 5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 24 points ;
- 6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

- 1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
- 2° Physique et Chimie, 18 points ;
- 3° Mathématiques et Astronomie, 18 points ;
- 4° Histoire naturelle, 9 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

(1) Le nombre des visiteurs des Musées de la faculté des Arts de juillet à juillet l'année dernière s'est élevé à au delà de 10,000.

La durée de ces divers examens forme un total de *trante-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils étaient soupçonnés de s'être procuré en sortant le secours de quelque personne ou de quelque ouvrage, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Enfin, ceux de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*.— Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

L'*Inscription* de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'*Inscription* et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent. (1)

(1) Voir, page 104, la matière des épreuves, en juin 1879.

3^e PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Éloquence » ou « Prix de Poesie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts, avant le 31 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles sont, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux Prix est donné respectivement à celui des élèves de la première catégorie de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ES ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très-bien* aux examens de terme.

Bibliothèque à Québec.

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui 67,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., de 3 h. à 5 h. P. M., et de 8 h. à 9 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé élève inscrit de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irrégion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils doivent s'abstenir, même pendant les vacances, de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'associations, ni faire de démonstrations collectives, sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très-peu de mots.

Les peines autorisées, à l'égard des élèves de l'Université, sont :

- 1° L'admonition particulière ;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
- 4° Le renvoi temporaire ;
- 5° Le renvoi illimité ;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les élèves non inscrits ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices de la cathédrale ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC (1).

Le vestibule sert de salle d'attente ; les élèves ne doivent néanmoins s'y trouver qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celles mentionnées plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les externes prennent et déposent leur costume au vestiaire. C'est là aussi que doivent être déposés, pendant les leçons, leur chapeau, leur canne et les habits qu'ils laissent pour revêtir leur costume. Les internes peuvent avoir leur costume à leur chambre et s'en revêtir là. Les uns et les autres ne doivent avoir sous leur robe que leurs habits ordinaires et non pas ceux qui ne sont destinés qu'à les préserver du froid ou du mauvais temps lorsqu'ils sortent. Dans les occasions solennelles, ces habits ordinaires doivent être noirs, à l'exception de la cravate, qui est blanche.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

(1) Les mêmes prescriptions, *mutatis mutandis*, s'appliquent aux élèves de Montréal, à Montréal.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans aucune partie du bâtiment. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3^o RÉGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC.

ART. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

ART. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

ART. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

ART. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

ART. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

ART. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

ART. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leurs chambres qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'il s'y rencontrent plusieurs.

ART. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même, aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

ART. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

ART. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

ART. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

ART. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres ou journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

ART. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

ART. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

A six heures et demie, le lever ;

A six heures et trois-quarts, la prière du matin ;

A sept heures et quart, le déjeuner ;

Après le déjeuner, récréation ;

A huit heures, étude ;

A dix heures, récréation ;

A dix heures et quart, étude ;

A midi, dîner ;

Après le dîner, récréation ;

A une heure et demie, étude ;

A trois heures et demie, récréation ;

A quatre heures, étude ;

A six heures, souper ;

Après le souper, récréation .

A huit heures, la prière du soir ;

Après la prière, étude ;

A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, si n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe) et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B.—Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec; les élèves seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester d'autant plus formellement leur intention à cet égard, que le St-Siège s'est prononcé d'une manière plus claire à ce sujet.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

MATIÈRES DES ÉPREUVES

POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET ÈS SCIENCES, JUIN 1879. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition française.—Un voyageur français visitait en 1835 le tombeau de Napoléon I, à l'île Ste-Hélène, en compagnie d'un groupe assez considérable d'amis. Arrivé en présence du cercueil du grand homme, sur l'invitation de ses compagnons, il rappelle, dans un éloqu岸 discours, les gloires, les fautes et les revers du fondateur de la dynastie des Bonaparte. Faire ce discours.

Rim.

Histoire Universelle.—Philippe-le-Bel.—Luther et Calvin.
Lévis.

Histoire du Canada (en anglais).—1^o D'Avagour et de Mésey.—(2^o cat.) —[Limite et caractère du gouvernement; principaux événements civils et religieux; dates importantes; état de la colonie].

2^o Troubles de 1837-38. (3^o cat.)—[Narration développée; détails essentiels; circonstances du lieu et de la date].

Lévis.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Collèges affiliés envoient, tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Géographie.—1° L'Angleterre et le pays de Galles; îles dépendantes. (2° cat.)—[Bornes—Fleuves et Rivières—Lacs—Montagnes—Capitale et villes principales—Religion—Langue—Forme de gouvernement].
2° Le Nil. (3° cat.)—[Source—Embouchure—Longueur approximative du cours—Pays parcourus—Villes ou places remarquables arrosées.]
Lévis.

Littérature et Rhétorique.—1° Des figures en général—du style figuré—division des figures. Principales figures de mots.
2° Du genre épistolaire en général. Qualités du style épistolaire.
3° De la satire en général.
4° Des précautions oratoires.
5° De l'éloquence judiciaire en général—Devoirs de l'avocat dans le choix des causes et dans la manière de les défendre.
6° Boileau. (Quand, où il vécut—Ses principaux ouvrages—Qualités; défauts; appréciation—Caractère distinctif de l'auteur).
S.-T.

Version Grecque.—FAUT-IL PLAINDRE LES BRAVES MORTS AU CHAMP D'HONNEUR?

Ἀλλὰ γὰρ οὐκ οἶδ', ὅτι δεῖ τοιαῦτα ὀλοφύρεσθαι. Οὐ γὰρ ἐλανθάνομεν ἅπασι ἡμᾶς αὐτοὺς ὄντες θνητοί· ὥστε τί δεῖ, ἀ πάλι προσδοκῶμεν πείσεσθαι, ὑπὲρ τούτων νῦν ἄχθεσθαι; ἢ λίαν οὕτω βαρέως φέρειν ἐπὶ ταῖς τῆς φύσεως συμφοραῖς, ἐπιστάμενους, ὅτι ὁ θάνατος κοινὸς καὶ τοῖς χειρίστοις καὶ τοῖς βελτίστοις; οὔτε γὰρ τοὺς πονηροὺς ὑπερορᾷ, οὔτε τοὺς ἀγαθοὺς θαυμάζει, ἀλλ' ἴσον ἑαυτὸν παρέχει πᾶσιν. Εἰ μὲν γὰρ οἶόν τε ἦν τοῖς τοῖς ἐν τῷ πολέμῳ κινδύνους διαφυγοῦσιν ἀθανάτους εἶναι τὸν λοιπὸν χρόνον, ἄξιον ἦν τοῖς ζῶσι τὸν ἅπαντα χρόνον πενθεῖν τοῦ τεθνεώτατος. Νῦν δὲ ἢ τε φύσις καὶ νόσων ἤττων καὶ γήρως, ὃ τε δαίμων ὁ τὴν ἡμετέραν μοῖραν εἰληχῶς ἀπαράιτητος· ὥστε προσήκει τούτους εὐδαιμονοεστάτους ἡγεῖσθαι, οἵτινες ὑπὲρ μεγίστων καὶ καλλίστων κινδυνεύσαντες, οὕτω τὸν βίον ἐτελεύτησαν, οὐκ ἐπιτρέψαντες περὶ αὐτῶν τῇ τύχῃ, οὐδὲ ἀναμείναντες τὸν αὐτόματον θάνατον, ἀλλ' ἐκλεξάμενοι τὸν κάλλιστον. Καὶ γὰρ τοὶ ἀγήρατοι μὲν αὐτῶν αἱ μνήμαι, ζηλωταὶ δὲ αὐτῶν ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων αἱ τιμαί· οἱ πενθοῦνται μὲν διὰ τὴν φύσιν ὡς θνητοί, ὑμνοῦνται δὲ ὡς ἀθάνατοι διὰ τὴν ἀρετὴν.

Qué.

Verstion latine.—Equidem ex omnibus rebus, quas mihi aut fortuna, aut natura tribuit, nihil habeo, quod cum amicitia Scipionis possim comparare. In hac mihi de republica consensus, in hac rerum privatarum consilium, in eadem requies plena oblectationis fuit. Nunquam illum ne minima quidem re offendi, quod quidem senserim; nihil audivi ex eo ipse, quod nollem. Una domus erat, idem victus, isque communis; neque solum militia, sed etiam peregrinationes rusticationesque communes. Nam quid ego de studiis dicam cognoscendi semper aliquid, atque discendi, in quibus remoti ab oculis populi omne otiosum tempus contrivimus? Quarum rerum recordatio et memoria si una cum illo occidisset, desiderium conjunctissimi atque amantissimi viri ferre nullo modo possem. Sed nec illa exstincta sunt, alunturque potius, et augentur cogitatione et memoria; et si illis plane orbatus essem, magnum tamen afferret mihi ætas ipsa solatium: diutius enim jam in hoc desiderio esse non possum. Omnia autem brevia tolerabilia esse debent, etiam si magna sint.

Hæc habui, de amicitia quæ dicerem. Vos autem hortor, ut ita virtutem locetis, sine qua amicitia esse non potest, ut ea excepta nihil amicitia præstabilius putetis.

Sherb.

CICÉRON.

Thème latin.—DESTINÉE DE L'HOMME.—L'homme est né pour le ciel; il porte écrits dans son cœur les titres augustes et ineffaçables de son origine; il peut les avilir, mais il ne peut les effacer. L'univers entier serait sa possession et son partage, qu'il sentirait toujours qu'il se dégrade, et ne se satisfait pas en s'y fixant: tous les objets qui l'attachent ici-bas l'arrachent, pour ainsi dire, du sein de Dieu, son origine et son repos éternel, et laissent une plaie de remords et d'inquiétude dans son âme qu'il ne saurait plus fermer eux-mêmes. Il sent toujours la douleur secrète de la rupture et de la séparation; et tout ce qui altère son union avec Dieu le rend irréconciliable avec lui-même. Cependant nous nous promettons toujours ici-bas une injuste félicité. Nous courons tous dans cette terre aride après un bonheur et un repos que nous ne saurions trouver. A peine détrompés, par la possession d'un objet, du bonheur qui semblait nous y attendre, un nouveau désir nous jette dans la même illusion; et passant sans cesse de l'espérance du bonheur au dégoût, et du dégoût à l'espérance, tout ce qui nous fait sentir notre méprise devient lui-même l'attrait qui la perpétue.

Lév.

MASSILLON.

SECOND EXAMEN.

Philosophie.—1° Notion de la proposition—Ses éléments—Qu'est-ce qu'on entend par proposition affirmative et négative, simple, composée, absolue ou catégorique?

2° Règles pour bien conclure dans les syllogismes conditionnels: exemple.

3° La possibilité intrinsèque tire-t-elle son origine de la puissance de Dieu ou de sa volonté, ou de l'essence même des choses? preuves.

4° Comment répondre à l'objection qui prétend que la volonté ne peut choisir entre deux biens égaux et entre deux biens inégaux?

5° Comment réfuter le manichéisme sur la création? Quelle est la fin dernière du monde créé? preuve.

- 6° Un acte humain, en égard aux circonstances et à la fin de l'opérant peut-il être indifférent ? preuve.
- 7° La résistance au pouvoir public est-elle permise en certains cas ? preuve.
- 8° Société religieuse. (On peut se borner à en démontrer l'existence indépendante de la société civile.)

S.-A.

Physique.—1° Mouvement rectiligne varié—vitesse à un instant quelconque.

- 2° Composition de deux forces parallèles.
- 3° Formules de la chute des corps.
- 4° Conditions d'équilibre dans un seul vase.
- 5° Précautions à prendre dans les observations barométriques.
- 6° Principe de la méthode pour déterminer la dilatation absolue du mercure.
- 7° Etat hygrométrique.
- 8° Lumière. Lois de la réflexion.
- 9° Actions mutuelles des courants parallèles, angulaires et sinueux.
- 10° Choc en retour.

S.-A.

Chimie—1° Métalloïdes et métaux.

- 2° Brome—préparation.
- 3° Acides arsénieux (composition en équivalents, propriétés physiques et chimiques et préparation.)
- 4° Manganèse : oxydes.
- 5° Collodion.
- 6° Corps gras : composition.

S.-A.

- Mathématiques.*—I. Divisez 0.01 par 0.0002 et 0.00001 par 0.03. Trouvez une quatrième proportionnelle aux trois nombres 0.999, 33.3 et 0.03.
- II. Une personne a un capital de \$8000 qui lui rapporte 6 $\frac{1}{2}$ par %, et elle dépense \$700 par an. Dans combien d'années sera-t-elle ruinée ?
- III. Déterminer trois nombres tels que, si l'on ajoute 6 au premier et au deuxième, les deux sommes résultantes soient entre elles dans le rapport de 2 à 3 ; et que, si l'on ajoute 5 au premier et au troisième, les résultats soient entre eux comme les nombres 7 et 11 ; que si, au contraire, on retranche 36 du deuxième et du troisième, les restes soient entre eux comme 6 est à 7.

IV. Résoudre l'équation :
$$\frac{2x + 3}{10 - x} = \frac{3x}{12 - x} + 2\frac{1}{2}$$

- V. Dans un triangle les 3 côtés valent respectivement 10, 15, 20. L'angle opposé au plus grand côté est divisé en deux parties égales par une ligne droite qui divise aussi ce côté en deux segments. 1° Quelle est la longueur de chacun des segments ? (avec démonstration). 2° Quelle est la surface de ce triangle.

Nic.

Astronomie.—I. Les quatre systèmes de coordonnées célestes.

II. Phases de la lune.

III. Planètes—Stations et rétrogradations—Lois de Képler.

Nic.

Botanique.—Feuilles—structure générale—parties de la feuille—re-
viation—découpeure—Principales modifications de la feuille.

Minéralogi.—Grenat—Zircon—Émeraude—Tourmaline—Topaze—Spi-
nelle—Corindon—Diamant. (Simple énoncé des principaux acides et des
principales bases de ces différentes substances).

Géologie.—Constitution du globe terrestre—hypothèses.

Qué.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1879-80.

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises, \$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

- | | |
|--|----------|
| 1° Au commencement du premier terme..... | \$ 45 00 |
| 2° Au commencement du second terme..... | \$ 40 00 |
| 3° Au commencement du troisième terme..... | \$ 35 00 |

La valeur de vingt demi-bourses est mise par le Séminaire de Québec, à la disposition des élèves et des étudiants à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer pension entière. Ces secours sont accordés, dans l'ordre suivant, aux élèves qui, munis d'ailleurs des certificats de conduite convenables, justifient de ressources insuffisantes :

- 1° Les Bacheliers ès Arts, ès Lettres, et ès Sciences ;
- 2° Les élèves simplement inscrits ;
- 3° Les élèves non inscrits.

Les demandes pour participer aux bourses doivent être envoyées à M. le Recteur, avant le 15 août de chaque année.

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se prient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Elèves inscrits.....	\$10.00 par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 5.00 par terme.
Elèves non inscrits.....	\$12.00 par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 6.00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT. (1)

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude :*

Elèves inscrits.....	\$10.00 par terme.
Elèves non inscrits.....	\$12.00 par terme.

2° *En dehors de ces conditions :*

Elèves inscrits.....	\$5.00 par cours et par terme.
Elèves non inscrits.....	\$6.00 par cours et par terme.

COURS DE MÉDECINE. (2)

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans.*

Elèves inscrits.....	\$15.00 par terme.
Elèves non inscrits.....	\$18.00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps :*

Elèves inscrits.....	\$16.50 par terme.
Elèves non inscrits.....	\$20.00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans.*

Elèves inscrits.....	\$20.00 par terme.
Elèves non inscrits.....	\$24.00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits.....	\$5.00 par cours et par terme.
Elèves non inscrits.....	\$6.00 par cours et par terme.

(1) A Montréal, s'adresser sur les lieux à M. Alphonse Ouimet, avocat, 89, rue St-Hubert.
 (2) A Montréal, s'informer sur les lieux à M. le Dr Lachapelle, 152, rue St-Laurent.

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences	\$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine.....	5 00
N. B. Les Bacheliers ès Arts ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.	
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.

00
00
00
00

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1878-79.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

MONTREAL L'ANNEE 1878-79

M
M
M
M
M
M
M

ANNÉE 1878-79.
SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Supérieur.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Directeurs.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Vice-Recteur à Montréal.*
M. ADOLPHE-IGNACE-IRÉNÉE LEGARÉ, *Procureur.*
M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr BENJAMIN PAQUET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Agrégés.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHÉAUME, *Assistant-Procureur.*

Prêtres auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ.
M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS.
M. ADRIEN PAPINEAU.
M. GEORGE PRASER.
M. JAMES BALLANTYNE.
M. CLÉOPHAS GAGNON.
M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.
M. PLACIDE ROY.
M. ELZÉAR MOISAN.
M. OLIVIER MATHIEU.
M. FRANÇOIS XAVIER BÉLANGER.
M. ÉDOUARD PAGÉ.

GRAND SÉMINAIRE.

1878-79.

Directeur.

M. C.-E. LEGARÉ.

Professeurs.

M. L.-H. PAQUET.

M. L.-N. BÉGIN.

M. C.-E. LEGARÉ.

M. A.-A. BLAIS.

M. A. PAPINEAU.

M. T.-E. HAMEL.

M. G. FRASER.

Etudiants en Théologie (1878-79).

- MM. Thomas Barry, Diocèse de Nebraska, E.-U. (1)**
Joseph Beaudouin, A. B., Broughton.
Edmond Bernier, A. B., Saint-Charles.
Edouard Bouffard, L. B., Saint-Laurent, I. O.
Herménégilde Bouffard, S. B., Saint-Laurent, I. O.
Charles Boulay, A. B., Québec.
François Boutin, Sainte-Marie, Beauce.
Francis Bradley, Diocèse de Saint-Jean, N.-B.
 * **Joseph Brousseau, S. B., Sainte-Hénédine.**

(1) Décédé le 26 mars 1879.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

- v
- MM. Onésiphore Cantin, *Saint-David de l'Auberivière.*
 Finlay Chisholm, *Diocèse d'Arichat, N.-E.*
 Finlay-Joseph Chisholm, *Diocèse d'Arichat, N.-E.*
 John Corbett, *Charlottetown, I. P. E.*
 Edmond Desrochers, *L. B., Sainte-Croix.*
 Benjamin Dionne, *Saint-Denis.*
 * François Faguy, *A. B., Québec.*
 Joseph Feultault, *A. B., T. L., Québec.*
 Maxime Fillion, *S. B., Saint-Bernard.*
 Christophore Fitzgerald, *Diocèse de Nebraska, E.-U.*
 Honoré Fréchette, *A. B., Saint-Nicholas.*
 Octave Gagnon, *A. B., Québec.*
 Alphonse Garneau, *A. B., Québec.*
 Charles Gouin, *S. B., Grondines.*
 Henri Gouin, *A. B., T. B., Batiscan.*
 William Grant, *T. B., Charlottetown, I. P. E.*
 * George Guy, *Sainte-Anne Lapocatière.*
 Jean Hébert, *J. Cn. B., Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*
 Joseph Heckman, *Diocèse d'Halifax.*
 René Labbé, *L. B., Québec.*
 Alexandre Lafrance, *A. B., Charlesbourg.*
 Alfred Langlois, *Sainte-Claire.*
 Alphonse Lemieux, *A. B., T. B., J. Cn. B., Québec.*
 Gilbert Lemieux, *A. B., Lévis.*
 Eustache Maguire, *Rimouski.*
 Arthur Marchand, *A. B., Saint-Alexandre.*
 Odilon Marois, *Québec.*
 John McDonald, *T. B., Diocèse de Chatham, N.-B.*
 * Hugh McGratty, *Québec.*
 Dougald McKinnon, *Diocèse d'Arichat, N.-E.*
 Olivier Moisan, *Québec.*
 * Peter O'Leary, *L. B., T. B., Québec.*
 William O'Leary, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*
 * David Pampalon, *L. B., Québec.*
 * Alfred Pâquet, *S. B., T. B., Saint-Nicholas.*
 Edmond Paradis, *S. B., Québec.*
 Louis Paradis, *A. B., Sainte-Foye.*
 Wenceslas Plaisance, *Saint-Jean Deschaillons.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. * Joseph Quinan, T. D., *Diocèse d'Arichat, N.-E.*
Joseph Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
Arthur Scott, A. B., *Saint-Nicholas.*
John Seubert, J. Cn. B., *Diocèse de Greenbay, E.-U.*
Stanislas Stoll, *Diocèse de Saint-Cloud, E.-U.*
Arthur Vaillancourt, *Québec.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SÉMINAIRE.

1878-79.

Directeurs.

M. L.-NAZAIRE BÉGIN,
M. EDMOND MARCOUX.

Préfet des Études.

M. L. BEAUDET.

Professeurs.

- M. O. MATHIEU, de *Philosophie*.
 M. C. LAFLAMME, de *Botanique*, de *Minéralogie*, de
Géologie et de *Physique*.
 M. F.-A.-H. LARUE, de *Chimie*.
 MM. E. MARCOUX et E. PARADIS, de *Mathématiques* et
Astronomie.
 MM. M. LABRECQUE et A. SCOTT, de *Rhétorique*.
 MM. C. GAGNON et E. BERNIER, de *Seconde*.
 MM. F. FAGUY et E. BOUFFARD, de *Troisième*.
 M. H. GOUIN, de *Quatrième*.
 M. A. MARCHAND, de *Prosodie*.
 M. G. LEMIEUX, de *Cinquième*.
 M. D. PAMPALON, de *Sixième*.
 M. A. GARNEAU, de *Syntaxe*.
 M. H. BOUFFARD, de *Septième*.
 M. O. GAGNON, des *Éléments*.
 M. O. MAROIS, de *Huitième*.
 M P. ROY, *Histoire du Canada en Rhétorique*, *Histoire*
Générale en Seconde, et *Histoire du Moyen-Âge en*
Troisième.

Anglais.

M. J. BALLANTYNE,
M. P. O'LEARY,
M. R. LABBÉ,
M. L. PARADIS.

Instruction Religieuse.

- M. P. ROUSSEL, *Philosophie et Rhétorique*. Accord de la raison et de la foi.
M. C. LAFLAMME, *Seconde*. Controverse : le péché originel, la grâce et la justification.
M. A. RHÉAUME, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.
M. A. BLAIS, *Quatrième*. Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
M. O. MATHIEU, *Prosodie*. (Comme en *Quatrième*.)
M. G. FRASER, *Cinquième*. Catéchisme raisonné : 3ième partie, les Commandements et la Prière.
M. D. PAMPALON, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2de partie, les Sacrements.
M. E. PAGÉ, *Syntaxe*. (Comme en *Sixième*.)
M. W. PLAISANCE, *Septième*. Catéchisme raisonné : 1re partie, le Symbole.
M. A. Langlois, *Éléments*. (Comme en *Septième*.)
M. J. BALLANTYNE, *Huitième*. Petit Catéchisme et Catéchisme anglais.

Musique vocale et Instrumentale.

M. G. FRASER,
M. MCKERNAN,
M. C. LAVIGUEUR.

Maîtres de Salle.

M. F.-X. BÉLANGER,
M. E. PAGÉ,
M. W. PLAISANCE,
M. A. LANGLOIS,
M. E. PARADIS,
M. A. LAFRANCE,
M. M. FILLION,
M. E. DESROCHERS.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1878-79.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Edouard Bélanger, *St-Casimir*, P.
 Louis Belleau, *St-Michel*, P.
 Edmond Boulanger, *Hébertville*, E.
 Etienne Corriveau, *Québec*, E.
 Alexandre DeFoy, *Québec*, E.
 Sifroy Dumont, *St-André*, P.
 Auguste Fortin, *Québec*, E.
 F.-X. Gosselin, *St-Etienne*, E.
 Valère Gosselin, *St-Laurent*, I. O., P.
 Joseph Hudon dit Beaulieu, *Kamouraska*, P.
 William Jolicœur, *Québec*, E.
 Thomas Labrecque, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Octave Labrie, *Québec*, E.
 Thomas Lauzé, *St-Edouard de Lotbinière*, P.
 Etienne Legaré, *Québec*, E.
 Albert Lemay, *Lotbinière*, P.
 Charles-E. Lemieux, *Québec*, E.
 Guillaume Lemieux, *Chicoutimi*, P.
 George Mathieu, *Québec*, E.
 George O'Brien, *Savannah (Georgia)*, P.
 Antoine Pampalon, *Lévis*, P.
 Albert Rouleau, *Québec*, E.
 Achille Rousseau, *St-Michel*, P.
 Rodolphe Roy, *St-Irénée*, P.
 Gilbert Sirois, *St-Hilaire (Madawaska)*, N.-B., P.
 Théophile Trudel, *Québec*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Pierre Bidégaré, *Québec*, E.
 Gaudiose Brousseau, *Québec*, E.
 Jacques Bureau, *Les Trois-Rivières*, P.
 Ernest Chouinard, *Québec*, P.
 Francis Corrigan, *Stoneham*, P.
 Pierre DeBlois, *St-François*, I. O., P.
 Joseph Feuiltault, *Québec*, E.
 Alphonse Filteau, *Lévis*, P.
 Joseph Genest, *Québec*, E.
 Alexandre Jodoin, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Isaïe Labrie, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Alphonse Lamothe, *Québec*, E.
 F.-X. Laplante, *Beauport*, E.
 Eugène LaRue, *Québec*, P.
 Clément Leclerc, *St-Pierre*, I. O., P.
 Hubert Lessard, *St-Joachim*, P.
 Arthur Lynch, *Québec*, P.

Gabriel Marchand, *St-Jean d'Iberville*, P.
 George Matto, *Québec*, E.
 Alexis Nadeau, *N.-D. du Portage*, P.
 Elzéar Pelletier, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
 Fortunat Rouleau, *St-Laurent, I. O.*, P.
 Henri Simard, *Les Escoumains*, P.
 Emile Sylvain, *Rimouski*, P.
 Emile-H. Tardivel, *Québec*, P.
 Théophile Turcotte, *St-Evariste*, P.
 Edmond Verret, *St-Ambroise (Jeune Lorette)*, P.

RHÉTORIQUE.

Gaudiose Allair, *Québec*, E.
 Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Philippe Angers, *Québec*, E.
 Jules Bauset, *Ottawa*, E.
 Hyppolite Bernier, *N.-D. de Lévis*, E.
 Alphonse Boissonneault, *Beauport*, P.
 Jean Bouffard, *St-Laurent, I. O.*, P.
 Stanislas Caron, *Québec*, E.
 Philéas Corriveau, *Québec*, E.
 Louis Coulombe, *St-Thomas*, P.
 Henri DeFoy, *Québec*, E.
 Arthur Delisle, *Portneuf*, P.
 Marcius Delisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Albert De Villers, *Lotbinière*, P.
 Louis-Eudore Dion, *Québec*, E.
 Miles Duff, *Frampton*, P.
 Joseph Fortin, *St-Anicet*, E.
 Wilbrod Fournier, *Ottawa*, P.
 Henri Frémont, *Québec*, P.
 Adélarde Gosselin, *St-Charles*, P.
 François Gravel, *Château-Richer*, P.
 Léonidas Hudon, *Québec*, E.
 Siméon Jolicœur, *Québec*, P.
 Esdras Labonté, *St-Marguerite*, P.
 Eudore Lamontagne, *Québec*, P.
 Joseph LaRue, *St-Antoine*, P.
 Michel Moreau, *L'Islet*, P.
 Alfred Morin, *Québec*, P.
 Philéas Morin, *St-Anselme*, P.
 Edmond Paré, *Québec*, E.
 Charles Prévost, *Idem*, E.
 Eugène Roy, *Berthier (en bas)*, P.
 Octave Roy, *Ancienne Lorette*, P.
 Jean-Baptiste Ruel, *St-Charles*, P.
 Joseph St-Amant, *St-Alban*, P.
 Alphonse Talbot, *Lévis*, P.
 Philéas Théberge, *St-François. Rivière-du-Sud*, P.
 Augustin Vézina, *L'Ange-Gardien*, P.

SECONDE.

- Aurélien Angers, *Québec*, E.
 John Barry, *Trois-Pistoles*, P.
 George Beaudet, *Québec*, P.
 Alphonse Beaulieu, *St-Joseph de Lévis*, P.
 William Beaulieu, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
 Thomas Blondeau, *St-Pascal*, P.
 Michael Brophy, *Ste-Foye*, P.
 J.-B. Cantin, *St-David de l'Auberivière*, P.
 Cléophas Charland, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Alfred Chassé, *Ste-Marie, Beauce*, P.
 George Chateauvert, *Québec*, E.
 Apollinaire Corriveau, *Québec*, E.
 Cyrille Couet, *Québec*, E.
 Philémon de Varennes, *Les Ecureuils*, P.
 Edouard Dorion, *Québec*, E.
 Eugène Drolet, *Québec*, E.
 Joseph Drolet, *Québec*, E.
 Alphonse Dumontier, *Lévis*, P.
 Thomas Dunn, *Québec*, P.
 Arthur Faucher, *Idem*, E.
 Achille Fiset, *St-Thomas*, P.
 Ernest Fortin, *St-Joachim*, P.
 James-Meredith Foy, *Québec*, E.
 Joseph Galerneau, *Charlesbourg*, P.
 Eusèbe Genest, *Québec*, E.
 Théodule Giguère, *Idem*, P.
 Alfred Gingras, *Idem*, E.
 John Howe, *Idem*, P.
 Albert Huot, *Idem*, P.
 Edmond Joncas, *Saint-Thomas, Montmagny*, P.
 Albert Lamothe, *Québec*, E.
 Antoine Langlois, *Lotbinière*, P.
 Joseph Langlois, *Québec*, E.
 Eugène Lapointe, *Malbaie*, P.
 Adélarde Lemay, *Lotbinière*, P.
 Alfred Létourneau, *Somerset*, P.
 Thomas Marcoux, *Beauport*, P.
 Michel Mercier, *Montréal*, P.
 Condé Nadeau, *Notre-Dame-du-Portage*, P.
 Léon Noël, *Lotbinière*, P.
 Louis Olivier, *S-Nichols*, P.
 Damase Page, *Durham Sud*, E.
 Louis Pâquet, *Cup-Rouge*, P.
 Tancrède Pâquet, *Idem*, P.
 Arthur Paradis, *Ancienne-Lorette*, E.
 Joseph Pelletier, *Québec*, E.
 Oscar Pelletier, *Idem*, P.
 Wilfrid Pelletier, *Idem*, E.
 Achille Poulin, *St-Joachim*, E.
 Auguste Rhéaume, *Québec*, E.

Narcisse Roy, *St-Anselme*, P.
 F.-Napoléon Séguin, *Québec*, E.
 Téléphore Simard, *St-Joachim*, P.
 Joseph Sinclair, *St-Henri*, P.
 Arthur Villeneuve, *Québec*, E.

TROISIÈME.

Clovis Arsensault, *St-Gervais*, P.
 Eugène Bédard, *Ancienne-Lorette*, P.
 Théodule Blais, *Berthier (en bas)*, E.
 Errol Bouchette, *Québec*, P.
 Joseph Bourget, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Adélard Caron, *Québec*, E.
 Alfred Castonguay, *St-Edouard*, P.
 Joseph Cinq-Mars, *Québec*, E.
 Ernest Cloutier, *Idem*, E.
 Patrick Coots, *Idem*, E.
 Herménégilde Dick, *Château-Richer*, P.
 Théodore Dubé, *Québec*, E.
 Patrick Durkin, *Québec*, E.
 Ulric East, *St-Augustin*, P.
 Napoléon Falardeau, *St-Colomban, Sillery*, P.
 Siméon Frenette, *St-Basile*, E.
 Charles Gagnon, *Lotbinière*, P.
 David Gagnon, *St-Romuald*, P.
 Siméon Grondin, *Québec*, E.
 Gustave Hamel, *Idem*, E.
 Edmond Hébert, *Idem*, E.
 Joseph Hébert, *Idem*, E.
 Magloire Landry, *St-Romuald*, P.
 Hector-Laforce Langevin, *Québec*, E.
 Emile LaRue, *Idem*, P.
 Félix LaRue, *Idem*, P.
 François Lemieux, *St-David de l'Auberivière*, P.
 Odule Lemieux, *Idem*, P.
 Blaise Letellier, *Cap-Rouge*, P.
 Joseph Létourneau, *Québec*, E.
 Charles-Borromée Marcotte, *St-Raymond*, P.
 Camille Marsan, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Louis Mathieu, *Québec*, E.
 Joseph Mercier, *Idem*, E.
 Rosario Morissette, *Idem*, E.
 Nazaire Olivier, *St-Nicholas*, P.
 Patrick O'Reilly, *Québec*, E.
 Daniel Parrot, *St-Emmélie de Lotbinière*, P.
 Placide Proteau, *Charlesbourg*, E.
 François Rey, *Québec*, E.
 Albert Rousseau, *Beauport*, P.
 Alfred Roy, *St-Gervais*, P.
 Joseph Roy, *St-Ferrel*, P.
 William Savarie, *St-Gervais*, P.

Edouard Taschereau, *Québec, E.*
 Eugène Tessier, *Idem, E.*
 Adolphe Tourangeau, *Idem, E.*
 Pierre Voyer, *Idem, P.*

QUATRIÈME.

Elzéar Bédard, *Québec, E.*
 Emile Bélangier, *Idem, E.*
 Edmond Bittner, *St-Romuald, P.*
 Napoléon Blackburn, *Château-Richer, E.*
 Arthur Blouin, *Québec, E.*
 Ludovic Brunet, *Idem, E.*
 Narcisse Cantin, *St-Romuald, P.*
 Pierre Clément, *Baie St-Paul, P.*
 Arthur Delisle, *Québec, P.*
 Alexis Déruselle, *St-Henri, P.*
 Edgar Duberger, *Malbaie, P.*
 Octave Feuiltault, *Québec, E.*
 Louis Fortier, *Beauport, P.*
 Thomas Fournier, *Québec, E.*
 Joseph-William Fraser, *Rivière-du-Loup (en bas), P.*
 Aimé Gagnon, *L'Ange-Gardien, P.*
 George Garneau, *Québec, P.*
 Egide Gingras, *St-Edouard de Lotbinière, P.*
 Louis-Edouard Giroux, *St-Bernard, P.*
 Honorat Hudon, *Notre-Dame du Mont Carmel, E.*
 James Jennings, *Québec, E.*
 Elzéar Labrecque, *Idem, E.*
 Adolphe Langelier, *Idem, E.*
 Charles Langlois, *Lotbinière, P.*
 Alfred Lefavre, *Versailles, E.*
 Sosthène Lefrançois, *L'Ange-Gardien, P.*
 William Lyonnais, *Québec, E.*
 Séraphin Maheu, *Beauport, E.*
 Arthur Marcotte, *Québec, E.*
 Théodore Mercier, *Ste-Hénédiène, P.*
 André Michaud, *St-André, P.*
 Prosper Myrand, *Québec, E.*
 Joseph Nadeau, *Idem, E.*
 Napoléon Picher, *Idem, E.*
 Mathias Pichet, *St-Pierre, I. O., P.*
 Edouard Plamondon, *Québec, E.*
 Alfred Rhéaume, *Idem, E.*
 Léon Rochette, *Idem, E.*
 Alfred Routier, *Idem, P.*
 J.-Charles Routhier, *Malbaie, P.*
 Cyrias Roy, *St-François, Rivière du Sud, P.*
 George Tremblay, *Québec, E.*
 Jules Trudel, *Malbaie, P.*
 Edmond Valin, *St-Augustin, E.*

PROSODIE.

- John Aylward, *Québec*, E.
 Arthur Barbeau, *Idem*, P.
 Philippe Bédard, *Idem*, E.
 Arthur Bussières, *Idem*, P.
 Jules Côté, *Idem*, P.
 Pierre Clément, *Base St-Paul*, P.
 Ernest Crépault, *St-Valier*, P.
 Louis DeFoy, *Québec*, E.
 Arthur Demers, *Idem*, E.
 Napoléon Dussault, *St-Marguerite*, P.
 Joseph Edge, *Québec*, E.
 Auguste Edge, *Idem*, E.
 Alexandre Faguy, *Idem*, E.
 Frs.-X. Feuiltault, *Idem*, E.
 Paul Fiset, *Ancienne-Lorette*, P.
 Narcisse Gingras, *Québec*, E.
 Philippe Jolicœur, *Idem*, E.
 Edouard Langelier, *Idem*, E.
 Philippe Langevin, *Idem*, E.
 Alfred Lefebvre, *Idem*, E.
 Victor Lessard, *St-Joachim*, P.
 Léon Marmette, *St-Thomas*, P.
 Napoléon Martineau, *N.-D. de la Garde*, E.
 George Montreuil, *Québec*, P.
 Hubert Morency, *Idem*, E.
 Thomas Pampalon, *Idem*, P.
 Jules Paradis, *Idem*, P.
 Louis-Philippe Robitaille, *Idem*, E.
 Jos.-Verchères Robitaille, *Idem*, P.
 Alfred Rodrigue, *Idem*, E.
 Léonidas Rousseau, *Idem*, E.
 Noël Roy, *St-Joseph de la Beauce*, P.
 Pierre Ruel, *St-Joseph de Lévis*, P.
 Joseph Simard, *St-Anne de Beauport*, P.
 George Tremblay, *Malbaie*, P.
 Gaudiose Turgeon, *Québec*, E.
 Abraham Vaillancourt, *Charlesbourg*, P.
 Victor Vaillancourt, *Québec*, P.

CINQUIÈME.

- Auguste Archer, *Québec*, E.
 Auguste Beaudry, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Pierre Bédard, *St-Ambroise*, E.
 Octave Blouin, *Québec*, E.
 Ulric-E. Boilard, *Idem*, E.
 Joseph Boucher, *St-Anastasia*, P.
 Robert Bouchette, *Québec*, P.
 Moïse Clavet, *Idem*, E.
 Jules Constantin, *Idem*, E.
 Charles-E. Crépin, *Idem*, E.

- Emile Demers, *St-Jean, I. O., E.*
 Félix Dérousselle, *St-Henri, P.*
 Louis Dion, *Québec, E.*
 Henri Fanning, *St-Gervais, P.*
 Lionel-H. Fitzgerald, *Québec, P.*
 Etienne Fréchette, *Idem, E.*
 George-H. de Gagné, *Eboulements, P.*
 Joseph Gagnon, *Québec, E.*
 Joseph Gaumont, *St-Croix, P.*
 Cléophas Gendron, *Québec, E.*
 Albert Godbout, *St-Anne de Beaupré, P.*
 Joseph Gingras, *St-Nicholas, P.*
 François Goulet, *St-Anne de Beaupré, P.*
 Honoré Goulet, *St-Gervais, E.*
 Aurèle Grenier, *Pointe-aux-Trembles, P.*
 * Thomas Grenier, *Idem, P.*
 Almauzor Guay, *Québec, P.*
 Arthur Jodoin, *St-Joseph de Lévis, E.*
 John Kelly, *Beauport, E.*
 Arthur Laberge, *Québec, E.*
 Léonidas Laberge, *Idem, E.*
 Alexandre Lamothe, *Idem, E.*
 L.-Philippe Legendre, *St-Croix, E.*
 Arthur Lemieux, *Québec, E.*
 Joseph-E. Lemieux, *Idem, E.*
 Alexandre Lemoine, *Idem, P.*
 Alphonse Lemoine, *Idem, E.*
 Maurice Lemoine, *Idem, E.*
 Prisque Masson, *Idem, E.*
 George Matte, *Idem, E.*
 Hubert Morency, *Idem, E.*
 Elzéar Noël, *St-Laurent, I. O., P.*
 George Ouimet, *Québec, E.*
 Vilmond Picard, *Idem, E.*
 Joseph-C. Pouliot, *Rivière-du-Loup, P.*
 Charles Proulx, *St-Pierre, Rivière-du-Sud, E.*
 William-R. Quinn, *Québec, E.*
 Albert Rémillard, *Idem, E.*
 Napoléon Rinfret, *Idem, P.*
 Jean-B. Robitaille, *Idem, E.*
 Abel Rochette, *Idem, E.*
 Charles Simard, *Idem, E.*
 Odilon Simard, *Idem, E.*
 Prosper Sinot, *Idem, E.*
 Onésime Turgeon, *Idem, E.*

SIXIÈME.

- Joseph-Armand Bédard, *Québec, E.*
 Joseph Bélanger, *Québec, E.*

* Décédé le 16 janvier 1879.

Auguste Bourbon,	Québec, E.
Ferdinand Chamberland,	Idem, E.
Emile Côté,	Idem, E.
George Côté,	Idem, E.
Walter Davis,	Idem, E.
Charles Deguise	Idem, E.
Alfred Delâge,	Idem, E.
Adelstan de Martigny,	Saint-Romuald, P.
Prosper Dubuc,	Québec, E.
Albert Dubeau,	Idem, P.
Jean-Baptiste Dufresne,	Québec, P.
David Dussault,	Idem, P.
Albert Fiset,	Idem, E.
Thomas Flynn,	Gaspé, E.
Rodolphe Garneau,	Québec, P.
Tancrède Goulet,	Idem, E.
Eugène Hardy,	Saint-Casimir, P.
Edouard Houde,	Québec, E.
Eugène Jodoin,	Saint-Joseph de Lévis, E.
Eugène Kérouac,	Québec, E.
Ferdinand Laflamme,	Idem, E.
Napoléon Laflamme,	Bécancour, P.
Alfred Mathieu,	Québec, E.
Esdras Nadeau,	N.-D. du Portage, E.
Raphaël Pâquet,	Arthabaskaville, P.
Cléophas Picher,	Québec, E.
Jérémie Prendergast,	Idem, E.
Gustave Rémillard,	Idem, E.
Arthur Renaud,	Charlesbourg P.
Joseph Rouillard,	Québec, E.
Adélarde Rousseau,	Idem, E.
* Cyrille Rousseau,	Pointe-aux-Trembles, P.
Victor Savard,	Québec, E.
Arthur Simard,	Idem, E.
Alphonse Vallerand,	Québec, P.
Edouard Vallière,	Idem, E.
Elzéar Vézina,	Saint-Joseph, Beauce, P.
Léonce Vézina,	Saint-Joseph, Beauce, P.

SYNTAXE.

Eugène Audet,	Saint-Anselme, P.
Narcisse Beauchemin,	Charlesbourg, P.
Ephraïm Bédard,	Charlesbourg, E.
Léonidas Blackburn,	Château-Richer, P.
Joseph Blondeau,	Saint-Pascal, P.
Félix Chamberland,	Québec, P.
Etienne Cloutier,	Sainte-Anne de Beauport, P.
Auguste Côté,	Charlesbourg, P.
Noël Dorion,	Charlesbourg, E.
Pierre Faucher,	Québec, E.

Cyprien Fiset, *Québec, E.*
 Elzéar Fiset, *Idem, E.*
 Elliot Fraser, *Rivière-du-Loup (en bas), P.*
 Alfred Frédéric, *Québec, E.*
 David Hardy, *Pointe-aux-Trembles, P.*
 Napoléon Kérouac, *Québec, E.*
 Victor Laberge, *Québec, E.*
 Alfred Labrecque, *Saint-Anselme, P.*
 Joseph Label, *Québec, E.*
 Pierre Legaré, *Charlesbourg, P.*
 Arthur Lemoine, *Québec, E.*
 Jean Lortie, *Québec, E.*
 Pierre Pelletier, *Saint-André, P.*
 Arthur Pettigrew, *Québec, P.*
 Amable Proulx, *Québec, E.*
 Wilfrid Renaud, *Québec, E.*
 Théophile St-Jorre, *Québec, E.*
 Théodore Trépanier, *Château-Richer, E.*

SEPTIÈME.

Anaclet Beaudet, *Saint-Jean Deschailions, E.*
 Edmond Bédard, *Québec, E.*
 Odilon Bélanger, *Idem, E.*
 Eugène Bergeron, *Saint-Antoine de Tilly, E.*
 Josaphat Bernier, *Québec, E.*
 Jules Bigaouette, *Idem, E.*
 Pierre Boisseau, *Saint-Jean Deschailions, E.*
 Docile Brousseau, *Québec, E.*
 Thomas Brown, *Saint-Joachim, P.*
 James Burns, *Québec, E.*
 Alfred Catellier, *Idem, E.*
 Louis Corriveau, *Saint-Michel, E.*
 Léon Côté, *Québec, E.*
 Louis Dallaire, *Croodston, E.-U., P.*
 Charles Deblois, *Québec, E.*
 Adolphe Delisle, *Idem, E.*
 Joseph de Villers, *Lotbinière, P.*
 Jean-B. Eric Dorion, *Québec, E.*
 Arthur Drolet, *Idem, E.*
 Olivier Drolet, *Ancienne-Lorette, E.*
 Léon Dubé, *Québec, E.*
 Arthur-Edmond Fournier, *Saint-Charles, E.*
 Joseph Frenette, *Malbaie, P.*
 Joseph Genest, *Saint-Bernard, E.*
 Omer Giguère, *Québec, E.*
 Victor Gingras, *Idem, P.*
 Auguste Giroux, *Idem, E.*
 Amédée Gosselin, *Saint-Charles, E.*
 Joseph Jobin, *Québec, E.*
 Cléophas Labrecque, *Saint-Charles, E.*
 Joseph Lachance, *Québec, E.*
 Alfred Laparre, *Idem, E.*

Alphonse Lauzier, *Québec, E.*
 Thomas Lefebvre, *Pointe-aux-Trembles, P.*
 Léonidas Lefebvre, *Charlesbourg, E.*
 Joseph Légaré, *Québec, E.*
 Joseph Lemieux, *Idem, E.*
 Philémon Lemieux, *Idem, E.*
 Edmond Marcotte, *Idem, E.*
 Alidor Noël, *Idem, E.*
 Arthur Potvin, *Idem, E.*
 Léon Saucier, *Idem, E.*
 Cléophas Simard, *Idem, E.*
 Eugène Simard, *Idem, E.*
 Henri Simard, *Idem, E.*
 John Steele, *Montréal, P.*
 Alexandre Taschereau, *Québec, E.*
 Joseph Trépanier, *Idem, E.*

ÉLÉMENTS.

Adolphe Bellisle, *Deschambault, P.*
 Abdon Bergeron, *Québec, E.*
 William Burke, *Idem, E.*
 Paul Carbray, *Idem, E.*
 Joseph Charest, *Idem, E.*
 Arthur Chevrete, *Idem, E.*
 Francis-X. Coote, *Idem, E.*
 Michel Dionne, *Saint-Denis (en bas), P.*
 Thomas Dion, *Québec, E.*
 Arthur Drolet, *Idem, E.*
 Joseph Dubois, *Idem, E.*
 Achille Dussault, *Idem, P.*
 Elzéar Gariépy, *L'Ange-Gardien, P.*
 Philippe Gauvreau, *L'Isle-Verte, E.*
 Onésime Giguère, *Québec, E.*
 Louis Giroux, *Idem, E.*
 David Goulet, *Idem, E.*
 George Goulet, *Idem, E.*
 Honoré Hamel, *Idem, E.*
 Hector Hardy, *Gronctines, P.*
 Alexandre Henderson, *Québec, E.*
 Albert Lachance, *Idem, E.*
 François Lafamme, *Idem, E.*
 Philippe Laroche, *Idem, P.*
 Alexandre Larue, *Idem, P.*
 Octave Leclerc, *Idem, E.*
 * Joseph Lemoine, *Idem, E.*
 Oscar Lessard, *Saint-Joachim, P.*
 Alphonse Letellier, *Québec, E.*
 Colbert Martineau, *Idem, E.*
 Alfred Morisset, *Saint-Charles, Riv. Boyer, E.*

Lucien Miller, *Québec, E.*
 Olivier Pampalon, *Idem, E.*
 Phydime Pampalon, *Idem, E.*
 Wilbrod Pampalon, *Idem, E.*
 Gaudiose Pelchat, *Idem, E.*
 Ludger Rinfret, *Idem, P.*
 Edmond Rouleau, *Idem, E.*
 Arthur Roy, *Idem, E.*
 Hilaire Roy, *Idem, E.*
 Arthur Smith, *Idem, E.*
 Arthur Soucy, *Idem, E.*
 George Vallière, *Idem, E.*
 Arthur Vincent, *Idem, E.*

HUITIÈME.

Rodolphe Audette, *Québec, E.*
 Charles Bédard, *Charlesbourg, E.*
 George Bernier, *Petit Sault, Madawaska, N.-B., P.*
 George Boivin, *Québec, E.*
 Arthur Bourget, *Québec, E.*
 Cyrille Brochu, *Québec, E.*
 Roch Clouet, *Québec, E.*
 Arthur Contant, *Québec, E.*
 George Couture, *Québec, E.*
 Noël Couturier, *Québec, E.*
 Gaudiose Dallaire, *Québec, E.*
 Tréflé Delisle, *Québec, E.*
 Desiré Descarreaux, *Québec, E.*
 Oscar Dion, *Québec, E.*
 Philippe Edge, *Québec, E.*
 Paul Fabre, *Québec, E.*
 Eugène Frenette, *Malbaie, E.*
 Eugène Gagnon, *Québec, E.*
 Armidas Gamache, *Québec, E.*
 Adolphe Gingras, *Québec, P.*
 Albert Gingras, *Québec, E.*
 Alphonse Laflamme, *Québec, E.*
 Jacques Langlais, *Québec, E.*
 Pierre Langlois, *Québec, E.*
 Eugène Legaré, *Charlesbourg, E.*
 George Maheu, *Canardière, P.*
 Alphonse McKinnon, *Québec, E.*
 Côme Morissette, *Québec, P.*
 Patrick O'Rourke, *Québec, E.*
 Joseph Ouellet, *Québec, P.*
 Joseph Picard, *Québec, P.*
 Emile Pruneau, *Québec, E.*
 Joseph Raymond, *Québec, E.*
 Iéonce Robitaille, *Québec, E.*
 Alfred Rochette, *Québec, E.*
 Ferdinand Roy, *Québec, P.*
 Joseph Tardif, *Québec, E.*
 Pantaléon Tardif, *Québec, E.*
 Anselme Vaccari, *Québec, E.*

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 30 juin 1879.

PHILOSOPHIE SENIOR.

Physique.—1er prix, Achille Rousseau ; 2e do, F.-X. Gosselin. 1er accessit, Valère Gosselin ; 2e do, Gilbert Sirois ; 3e do, Rodolphe Roy.

Histoire naturelle.—1er prix, F.-X. Gosselin ; 2e do, Valère Gosselin. 1er accessit, Thomas Lauzé ; 2e do, Auguste Fortin ; 3e do, Rodolphe Roy.

Astronomie.—1er prix, Achille Rousseau ; 2e do, Valère Gosselin. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Rodolphe Roy ; 3e do, Antoine Pampalon.

Instruction religieuse.—1er prix, Rodolphe Roy ; 2e do, Achille Rousseau. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, Thomas Lauzé ; 3e do, Gilbert Sirois.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Philosophie.—1er prix, Gaudiose Brousseau ; 2e do, Edmond Verret. 1er accessit, Arthur Lynch ; 2e do, Hubert Lessard ; 3e do, Emile Sylvain.

Mathématiques.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Edmond Verret. 1er accessit, Arthur Lynch ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Isaïe Labrie.

Instruction religieuse.—1er prix, Hubert Lessard ; 2e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Théophile Turcotte ; 2e do, Edmond Verret ; 3e do, Ernest Chouinard.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Adélarde Gosselin ; 3e do, Joseph St-Amant. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, Jules Beauset ; 3e do, Napoléon Angers. Mentions honorables : Arthur Delisle, Philéas Théberge, Alfred Morin, Augustin Vézina, Michel Moreau, Esdras Labonté, Hippolyte Bernier, Henri Defoy, Jean Bouffard, Philéas Corrivault, Miles Duff, J.-B. Ruel.

Discours français et latin.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Arthur Delisle ; 3e do, Joseph St-Amant. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, Jules Beauset ; 3e do, Adélarde Gosselin.

Version latine.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Arthur Delisle ; 3e do, Alfred Morin. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, Joseph St-Amant ; 3e do, Adélarde Gosselin.

Thème latin.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Adélarde Gosselin ; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Alfred Morin ; 2e do, Augustin Vézina ; 3e do, Philéas Théberge.

Version grecque.—1er prix, Alfred Morin ; 2e do, Joseph St-Amant ; 3e do, Eugène Roy ; 1er accessit, Jules Beauset ; 2e do, Napoléon Angers ; 3e do, Philéas Corrivault.

Thème grec.—1er prix, Eugène Roy (avec 1er prix O'Reilly); 2e do, Alfred Morin (avec 2e prix O'Reilly); 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Joseph St-Amant; 2e do, Augustin Vézina; 3e do, Philéas Théberge.

Vers latins.—1er prix, Adélarde Gosselin; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Joseph St-Amant. 1er accessit, Philéas Théberge; 2e do, Napoléon Angers; 3e do, Jules Beauset.

Histoire du Canada.—1er prix, J.-B. Ruel; 2e do, Edmond Paré; 3e do, Eugène Roy. 1er accessit, Jean Bouffard; 2e do, Napoléon Angers; 3e do, Jules Beauset.

Exercices anglais.—1er prix, Jules Beauset; 2e do, Miles Duff; 3e do, Hippolyte Bernier. 1er accessit, Napoléon Angers; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Eugène Roy.

Récitation anglaise.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Jules Beauset; 3e do, Miles Duff. 1er accessit, Hippolyte Bernier; 2e do, Adélarde Gosselin; 3e do, Arthur Delisle.

Instruction religieuse.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Napoléon Angers; 3e do, Alphonse Talbot. 1er accessit, Augustin Vézina; 2e do, Arthur Delisle; 3e do, Joseph St-Amant.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Adélarde Lemay; 3e do, Alfred Létourneau; 4e do, Alphonse Beaulieu; 5e do, Edmond Joncas. Mentions honorables: John Howe, Achille Fiset, Michael Brophy, Arthur Villeneuve, Michel Mercier, Théodule Giguère, Joseph Sinclair, Thomas Marcoux, Aurélien Angers, Albert Huot, Albert Lamothe.

Narration française.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Alfred Létourneau. 1er accessit, Alphonse Beaulieu; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Edmond Joncas; 4e do, John Howe; 5e do, Achille Fiset.

Version latine.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Alfred Létourneau. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Michel Mercier; 4e do, Adélarde Lemay; 5e do, Albert Huot.

Thème Latin.—1er prix, Eugène Lapointe; 2e do, Adélarde Lemay; 3e do, Louis Olivier. 1er accessit, Edouard Dorion; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Achille Poulin; 4e do, Albert Huot; 5e do, Alfred Létourneau.

Version grecque.—1er prix, Edouard Dorion (avec 1er prix O'Reilly); 2e do, Louis Olivier (avec 2e prix O'Reilly); 3e do, Adélarde Lemay. 1er accessit, John Howe; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Michel Mercier; 4e do, Louis Pâquet; 5e do, Alphonse Beaulieu.

Thème grec.—1er prix, Adélarde Lemay; 2e do, Edouard Dorion; 3e do, Louis Olivier. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Alfred Létourneau; 3e do, Thomas Marcoux; 4e do, Achille Fiset; 5e do, Eugène Lapointe.

Vers latins.—1er prix, Michael Brophy; 2e do, Adélarde Lemay; 3e do, Louis Olivier. 1er accessit, Edouard Dorion; 2e do, Alphonse Beaulieu; 3e do, Eugène Lapointe; 4e do, Louis Pâquet; 5e do, Tancrede Pâquet.

Histoire moderne.—1er prix, Alfred Létourneau; 2e do, Achille Fiset; 3e do, Alphonse Dumontier. 1er accessit, Alphonse Beaulieu; 2e do, Joseph Galerneau; 3e do, Louis Pâquet; 4e do, Louis Olivier; 5e do, Edmond Joncas.

Exercices anglais.—1er prix, John Howe ; 2e do, Edouard Dorion ; 3e do, James Foy. 1er accessit, Michael Brophy ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Louis Pâquet ; 4e do, Albert Huot ; 5e do, John Barry.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Dorion ; 2e do, Michael Brophy ; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Edmond Joncas ; 2e do, James Foy ; 3e do, John Howe ; 4e do, Albert Huot ; 5e do, Tancrède Pâquet.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Olivier ; 2e do, Alfred Létourneau ; 3e do, Alphonse Beaulieu. 1er accessit, Thomas Marcoux ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Arthur Villeneuve ; 4e do, Joseph Langlois ; 5e do, Edmond Joncas.

TROISIÈME.

Eccellence.—1er prix, Théodule Blais ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Edouard Taschereau. 1er accessit, Clovis Arsenaull ; 2e do, Nazaire Olivier ; 3e do, William Savarie ; 4e do, Alfred Castonguay. Mentions honorables : Patrick Durkin, Albert Rousseau.

Narration.—1er prix, Théodule Blais ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Gustave Hamel. 1er accessit, Charles-Borromée Marcotte ; 2e do, Edouard Taschereau ; 3e do, Errol Bouchette ; 4e do, Nazaire Olivier.

Version latine.—1er prix, Patrick Durkin ; 2e do, Théodule Blais ; 3e do, Blaise Letellier. 1er accessit, Nazaire Olivier ; 2e do, Edouard Taschereau ; 3e do, Clovis Arsenaull ; 4e do, Albert Rousseau.

Thème latin.—1er prix, Théodule Blais ; 2e do, Patrick Durkin ; 3e do, Nazaire Olivier. 1er accessit, Clovis Arsenaull ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Albert Rousseau ; 4e do, Alfred Castonguay.

Version grecque.—1er prix, Nazaire Olivier ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Clovis Arsenaull. 1er accessit, Edouard Taschereau ; 2e do, Théodule Blais ; 3e do, William Savarie ; 4e do, Gustave Hamel.

Thème grec.—1er prix, Alfred Castonguay ; 2e do, Clovis Arsenaull (avec 1er prix O'Reilly) ; 3e do, Nazaire Olivier (avec 2e prix O'Reilly). 1er accessit, William Savarie ; 2e do, Patrick Durkin ; 3e do, Blaise Letellier ; 4e do, Edouard Taschereau.

Vers latins.—1er prix, Théodule Blais ; 2e do, Edouard Taschereau ; 3e do, Alfred Castonguay. 1er accessit, William Savarie ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Albert Rousseau ; 4e do, Nazaire Olivier.

Arithmétique.—1er prix, Blaise Letellier ; 2e do, Herménégilde Dick ; 3e do, Théodule Blais. 1er accessit, Eugène Tessier ; 2e do, Patrick O'Reilly ; 3e do, Ulric East ; 4e do, Clovis Arsenaull.

Histoire du Moyen Age.—1er prix, Théodule Blais ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Emile Larue. 1er accessit, Edouard Taschereau ; 2e do, William Savarie ; 3e do, Clovis Arsenaull ; 4e do, Gustave Hamel.

Exercices anglais.—1er prix, Patrick Durkin ; 2e do, Errol Bouchette ; 3e do, Albert Rousseau. 1er accessit, Patrick Coote ; 2e do, William Savarie ; 3e do, Patrick O'Reilly ; 4e do, Théodule Blais.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Errol Bouchette ; 3e do, Théodule Blais. 1er accessit, Patrick O'Reilly ; 2e do, Patrick Durkin ; 3e do, Blaise Letellier ; 4e do, Patrick Coote.

Instruction religieuse.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Théodule Blais ; 3e do, Clovis Arsenaull. 1er accessit, William Savarie ; 2e do, Alfred Castonguay ; 3e do, Gustave Hamel ; 4e do, Nazaire Olivier.

QUATRIÈME.

- Excellence.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Napoléon Blackburn. 1er accessit, Arthur Marcotte ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Séraphin Maheu ; 4e do, Ludovic Brunet. Mentions honorables : Guillaume Lyonnais, Arthur Blouin, Jules Trudel, Egide Gingras.
- Version latine.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Cyrias Roy. 1er accessit, Jules Trudel ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Adolphe Langelier ; 4e do, Guillaume Lyonnais.
- Thème latin.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Patrick Jennings. 1er accessit, Jules Trudel ; 2e do, Egide Gingras ; 3e do, Louis Fortier ; 4e do, Arthur Marcotte.
- Langue grecque.*—1er prix, Edouard Plamondon (avec 1er prix O'Reilly) ; 2e do, Cyrias Roy (avec 2e prix O'Reilly) ; 3e do, Napoléon Blackburn. 1er accessit, Arthur Marcotte ; 2e do, — ; 3e do, — ; 4e do, —.
- Vers latins.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Guillaume Lyonnais. 1er accessit, Ludovic Brunet ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Edmond Valin ; 4e do, Arthur Marcotte.
- Arithmétique.*—1er prix, Cyrias Roy ; 2e do, Edouard Plamondon ; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Edmond Bitner ; 2e do, Guillaume Lyonnais ; 3e do, Napoléon Blackburn ; 4e do, André Michaud.
- Géographie d'Amérique.*—1er prix, Louis Fortier ; 2e do, Edouard Plamondon ; 3e do, Cyrias Roy. 1er accessit, Napoléon Blackburn ; 2e do, André Michaud ; 3e do, Edmond Valin ; 4e do, Egide Gingras.
- Histoire romaine.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Ludovic Brunet ; 3e do, Napoléon Picher. 1er accessit, Cyrias Roy ; 2e do, Arthur Blouin ; 3e do, Séraphin Maheu ; 4e do, Edgar Duberger.
- Exercices anglais.*—1er prix, Patrick Jennings ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Edouard Plamondon. 1er accessit, Ludovic Brunet ; 2e do, Adolphe Langelier ; 3e do, Emile Bélanger ; 4e do, Séraphin Maheu.
- Récitation anglaise.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Patrick Jennings ; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Cyrias Roy ; 2e do, Ludovic Brunet ; 3e do, Adolphe Langelier ; 4e do, Emile Bélanger.
- Instruction religieuse.*—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, André Michaud. 1er accessit, Théodore Mercier ; 2e do, Arthur Marcotte ; 3e do, Napoléon Blackburn.

PROSODIE.

- Excellence.*—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Edouard Langelier. 1er accessit, Victor Lessard ; 2e do, Abraham Vaillancourt ; 3e do, Pierre Ruel. Mentions honorables : Arcade Paris, Joseph Edge, Téléphore Dassylva, Nazaire Gingras, Auguste Edge.
- Version latine.*—1er prix, Albert Dion ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Edouard Langelier. 1er accessit, Nazaire Gingras ; 2e do, Abraham Vaillancourt ; 3e do, Victor Lessard.
- Thème latin.*—1er prix, Fran.-Xav. Feuiltaut ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Nazaire Gingras. 1er accessit, Edouard Langelier ; 2e do, Arcade Paris ; 3e do, Victor Lessard.
- Langue grecque.*—1er prix, Fran.-Xav. Feuiltaut (avec 1er prix O'Reilly) ; 2e do, Joseph Simard (avec 2e prix O'Reilly) ; 3e do, Victor Lessard. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Joseph Edge.

Vers latins.—1er prix, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Victor Lessard. 1er accessit, Albert Dion ; 2e do, Cyrille Renaud ; 3e do, Arcade Paris.

Arithmétique.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Thomas Pampalon. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Alfred Rodrigue ; 3e do, Arthur Bussièrès.

Géographie d'Amérique.—1er prix, Joseph Edge ; 2e do, Pierre Ruel ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Auguste Edge ; 3e do, Victor Lessard.

Histoire romaine.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Edouard Langelier ; 3e do, Pierre Ruel. 1er accessit, Joseph Edge ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Abraham Vaillancourt.

Exercices anglais.—1er prix, John Aylward ; 2e do, Abraham Vaillancourt ; 3e do, Albert Dion. 1er accessit, Edouard Langelier ; 2e do, Alfred Rodrigue ; 3e do, Arthur Bussièrès.

Réclatation anglaise.—1er prix, Fran.-Xav. Feuillault ; 2e do, Alfred Rodrigue ; 3e do, Albert Dion. 1er accessit, John Aylward ; 2e do, George Montreuil ; 3e do, Edouard Langelier.

Instruction religieuse.—1er prix, Auguste Edge ; 2e do, Abraham Vaillancourt ; 3e do, Joseph Edge. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Edouard Langelier.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Louis-Philippe Legendre. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Honoré Goulet ; 3e do, Auguste Beaudry ; 4e do, Joseph Pouliot ; 5e do, William Quinn. Mentions honorables : Joseph Boucher, François Goulet, Aurèle Grenier, Charles Proulx, Abel Rochette, Jean-Baptiste Robitaille, Arthur Lemieux, George-Hercule de Gagné, Etienne Fréchette, Joseph Gagnon, Pierre Bédard, Joseph Lemieux.

Version latine.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Louis Legendre ; 3e do, Prisque Masson. 1er accessit, Joseph Gingras ; 2e do, Joseph Pouliot ; 3e do, Arthur Lemieux ; 4e do, William Quinn ; 5e do, Auguste Beaudry.

Thème latin.—1er prix, Louis Legendre ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Prisque Masson. 1er accessit, Joseph Pouliot ; 2e do, Honoré Goulet ; 3e do, Albert Rémillard ; 4e do, Auguste Beaudry ; 5e do, Lionel Fitzgerald.

Exercices français.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Louis Legendre ; 3e do, Aurèle Grenier. 1er accessit, Joseph Gingras ; 2e do, Auguste Beaudry ; 3e do, Prisque Masson ; 4e do, François Goulet ; 5e do, Honoré Goulet.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Abel Rochette. 1er Accessit, George de Gagné ; 2e do, Octave Blouin ; 3e do, Honoré Goulet ; 4e do, Auguste Beaudry ; 5e do, Joseph Pouliot.

Géographie.—1er prix, Honoré Goulet ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, George de Gagné. 1er accessit, Charles Proulx ; 2e do, Joseph Boucher ; 3e do, Albert Rémillard ; 4e do, Etienne Fréchette ; 5e do, Joseph Gagnon.

Exercices anglais.—1er prix, William Quinn ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Robert Bouchette. 1er accessit, John Kelly ; 2e do, Auguste Archer ; 3e do, Prisque Masson ; 4e do, Arthur Lemieux ; 5e do, Joseph Pouliot.

Récitation anglaise.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Joseph Boucher. 1er accessit, Joseph Archer ; 2e do, Joseph Pouliot ; 3e do, Prisque Masson ; 4e do, Arthur Lemieux ; 5e do, Joseph Gagnon.

Arithmétique et Tenue des livres.—1er prix, Prisque Masson ; 2e do, William Quinn ; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Joseph Boucher ; 2e do, George de Gagné ; 3e do, Joseph Lemieux ; 4e do, Aurèle Grenier ; 5e do, Auguste Archer.

Mémoire.—1er prix, Honoré Goulet ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Joseph Boucher. 1er accessit, Joseph Gingras ; 2e do, Joseph Gagnon ; 3e do, Etienne Fréchette ; 4e do, Charles Proulx ; 5e do, Abel Rochette.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, François Goulet ; 3e do, George de Gagné. 1er accessit, Auguste Beaudry ; 2e do, Joseph Lemieux ; 3e do, Honoré Goulet ; 4e do, Prisque Masson ; 5e do, Albert Rémillard.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Ferdinand Chamberland ; 2e do, Gustave Rémillard ; 3e do, Charles Deguise. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Napoléon Laflamme ; 3e do, Esdras Nadeau. Mentions honorables: Eugène Hardy, Armand Bédard, Joseph Rémillard, Adélard Rousseau, Arthur Simard, Auguste Bourbon, Raphaël Paquet, Arthur Renaud, Léonce Vézina, Emile Côté.

Version latine.—1er prix, Charles Deguise ; 2e do, Gustave Rémillard ; 3e do, Napoléon Laflamme. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Adélard Rousseau ; 3e do, Ferdinand Chamberland.

Thème latin.—1er prix, Charles Deguise ; 2e do, Ferdinand Chamberland ; 3e do, Joseph-Armand Bédard. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Gustave Rémillard ; 3e do, Eugène Hardy.

Exercices français.—1er prix, Ferdinand Chamberland ; 2e do, Gustave Rémillard ; 3e do, Eugène Hardy. 1er accessit, Charles Deguise ; 2e do, Napoléon Laflamme ; 3e do, George Côté.

Arithmétique.—1er prix, Eugène Hardy ; 2e do, Adélard Rousseau ; 3e do, Félix Chamberland. 1er accessit, Napoléon Laflamme ; 2e do, Raphaël Paquet ; 3e do, Gustave Rémillard.

Histoire ancienne.—1er prix, Ferdinand Chamberland ; 2e do, Charles Deguise ; 3e do, Elizéar Vézina. 1er accessit, Raphaël Paquet ; 2e do, Gustave Rémillard ; 3e do, Walter Davis.

Géographie.—1er prix, Esdras Nadeau ; 2e do, Napoléon Laflamme ; 3e do, Arthur Simard. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Emile Côté ; 3e do, Ferdinand Chamberland.

Exercices anglais.—1er prix, Charles Deguise ; 2e do, Joseph Rouillard ; 3e do, Napoléon Laflamme. 1er accessit, Raphaël Paquet ; 2e do, Félix Chamberland ; 3e do, Gustave Rémillard.

Récitation anglaise.—1er prix, Raphaël Paquet ; 2e do, Charles Deguise ; 3e do, Gustave Rémillard. 1er accessit, Joseph Rouillard ; 2e do, Napoléon Laflamme ; 3e do, Félix Chamberland.

Mémoire.—1er prix, Emile Côté ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Gustave Rémillard. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Esdras Nadeau ; 3e do, Ferdinand Chamberland.

Instruction religieuse.—1er prix, Gustave Rémillard ; 2e do, Ferdinand Chamberland ; 3e do, Emile Côté. 1er accessit, Cléophas Piché ; 2e do, George Côté ; 3e do, Charles Deguise.

SYNTAXE.

Excellence.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Ephraïm Bédard; 2e do, Eugène Audette; 3e do, David Hardy.

Version latine.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Ephraïm Bédard; 2e do, Elzéar Fiset; 3e do. —

Thème latin.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Ephraïm Bédard; 2e do, Eugène Audette; 3e do, David Hardy.

Exercices français.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Ephraïm Bédard. 1er accessit, David Hardy; 2e do, Pierre Faucher; 3e do, Eugène Audette.

Arithmétique.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Ephraïm Bédard; 2e do, Téléphore St-Jorre; 3e do, David Hardy.

Histoire ancienne.—1er prix, Pierre Faucher; 2e do, Théodore Trépanier. 1er accessit, Pierre Pelletier; 2e do, Jean Lortie; 3e do, Arthur Pettigrew.

Géographie.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Léonidas Blackburn; 2e do, David Hardy; 3e do, Pierre Pelletier.

Exercices anglais.—1er prix, Pierre Faucher; 2e do, Amable Proulx. 1er accessit, Joseph Lebel; 2e do, Cyprien Fiset; 3e do, Elzéar Fiset.

Récitation anglaise.—1er prix, Amable Proulx; 2e do, Ephraïm Bédard. 1er accessit, Jean Lortie; 2e do, Elzéar Fiset; 3e do, Pierre Faucher.

Mémoire.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Jean Lortie; 2e do, Eugène Audette; 3e do, David Hardy.

Instruction religieuse.—1er prix, Théodore Trépanier; 2e do, David Hardy. 1er accessit, Pierre Pelletier; 2e do, Pierre Faucher; 3e do, Eugène Audette.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Thomas Lefebvre; 2e do, Joseph Lachance; 3e do, Eugène Simard. 1er accessit, Joseph Jobin; 2e do, Arthur Fournier; 3e do, Amédée Gosselin; 4e do, Henri Simard. Mentions honorables: Cléophas Simard, John Steele, Alexandre Taschereau, Josephat Bernier, Joseph Genest, Arthur Potvin, Alidor Noël, Louis Dallaire, Arthur Drolet, Alfred Catellier, Eric Dorion, Joseph de Villers, Odilon Bélanger, Pierre Boisseau, Cléophas Labrecque, Eugène Bergeron, Léonidas Lefebvre, Docile Brousseau, John Burns, Jules Bigaouette.

Version latine.—1er prix, Joseph Lachance; 2e do, Thomas Lefebvre; 3e do, Amédée Gosselin. 1er accessit, Eugène Simard; 2e do, John Steele; 3e do, Arthur Potvin; 4e do, Josephat Bernier.

Thème latin.—1er prix, Thomas Lefebvre; 2e do, Joseph Lachance; 3e do, Henri Simard. 1er accessit, Joseph Jobin; 2e do, Arthur Fournier; 3e do, Eugène Simard; 4e do, Amédée Gosselin.

Exercices français.—1er prix, Thomas Lefebvre; 2e do, Joseph Jobin; 3e do, Eugène Simard. 1er accessit, Joseph Lachance; 2e do, John Steele; 3e do, Arthur Fournier; 4e do, Cléophas Simard.

Arithmétique.—1er prix, Thomas Lefebvre; 2e do, Joseph Lachance; 3e do, Cléophas Simard. 1er accessit, Joseph Jobin; 2e do, Alfred Lapierre; 3e do, John Burns; 4e do, Arthur Fournier.

Lang
1er acce
Picard.
Mémo
Tréles 1

Exercices anglais.—1er prix, Alexandre Taschereau; 2e do, Thomas Lefebvre; 3e do, Eric Dorion. 1er accessit, John Burns; 2e do, Eugène Simard; 3e do, John Steele; 4e do, Joseph Lachance.

Récitation anglaise.—1er prix, Alexandre Taschereau; 2e do, Thomas Lefebvre; 3e do, Eugène Simard. 1er accessit, Joseph Lachance; 2e do, John Steele; 3e do, Eric Dorion; 4e do, Joseph Jobin.

Mémoire.—1er prix, Henri Simard; 2e do, Alexandre Taschereau; 3e do, Joseph Genest. 1er accessit, Joseph Lachance; 2e do, Amédée Gosselin; 3e do, Eugène Simard; 4e do, Joseph Jobin.

Instruction religieuse.—1er prix, Eugène Simard; 2e do, Thomas Lefebvre; 3e do, Joseph Genest. 1er accessit, Joseph Jobin; 2e do, Cléophas Simard; 3e do, Alexandre Taschereau; 4e do, Amédée Gosselin.

ÉLÉMENTS.

Excellence.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Phidime Pampalon; 3e do, Oscar Lessard. 1er accessit, Arthur Smith; 2e do, Alexandre Henderson; 3e do, Philippe Laroche. Mentions honorables: Louis Giroux, Arthur Vincent, Achille Dussault, Wilbrod Pampalon, Adolphe Bellisle, Arthur Soucy, Elzéar Gariépy, George Vallière.

Version latine.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Adolphe Bellisle; 3e do, William Burke. 1er accessit, Philippe Laroche; 2e do, Arthur Soucy; 3e do, Arthur Vincent.

Thème latin.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Oscar Lessard; 3e do, Phidime Pampalon. 1er accessit, Wilbrod Pampalon; 2e do, Arthur Smith; 3e do, Louis Giroux.

Exercices français.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Philippe Laroche; 3e do, Alexandre Henderson. 1er accessit, Phidime Pampalon; 2e do, Arthur Vincent; 3e do, Arthur Soucy.

Arithmétique.—1er prix, Alphonse Letellier; 2e do, Alfred Morisset; 3e do, Wilbrod Pampalon. 1er accessit, David Goulet; 2e do, Adolphe Bellisle; 3e do, Louis Giroux.

Exercices anglais.—1er prix, Paul Carbray; 2e do, Arthur Smith; 3e do, William Burke. 1er accessit, George Vallière; 2e do, Francis-Xavier Coote; 3e do, Phidime Pampalon.

Récitation anglaise.—1er prix, Paul Carbray; 2e do, Arthur Smith; 3e do, Alfred Morisset. 1er accessit, Joseph Letellier; 2e do, William Burke; 3e do, George Vallière.

Mémoire.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Phidime Pampalon; 3e do, Oscar Lessard. 1er accessit, Adolphe Bellisle; 2e do, Arthur Smith; 3e do, Alphonse Letellier.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Elzéar Gariépy; 3e do, Michel Dionne. 1er accessit, Arthur Smith; 2e do, Alexandre Larue; 3e do, Alexandre Henderson.

HUITIÈME.

Langue française.—1er prix, George Bernier; 2e do, Côme Morisset. 1er accessit, Arthur Bourget; 2e do, Armidas Gamache; 3e do, Joseph Picard.

Mémoire.—1er prix, Philippe Edge; 2e do, Pantaléon Tardif. 1er accessit, Treflee Delisle; 2e do, Charles Bédard; 3e do, Côme Morisset.

Arithmétique.—1er prix, Joseph Picard ; 2e do, Patrick O'Rourke. 1er accessit, Alfred Rochette ; 2e do, Cyrille Brochu ; 3e do, George Mahen.

Langue anglaise.—1er prix, Arthur Bourget ; 2e do, Philippe Edge. 1er accessit, Alfred Rochette ; 2e do, Patrick O'Rourke ; 3e do, George Bernier.

Instruction religieuse.—1er prix, Philippe Edge ; 2e do, Tréfiée Delisle. 1er accessit, Côme Morisset ; 2e do, Alfred Rochette ; 3e do, Arthur Bourget.

L.
nai
d'a
de l
le n
mie

Le
Prix
donn
géné
mier
classe
langu
(Vo
Prix).

Prix Demers.

Un ancien élève du Séminaire de Québec, le Rév. M. Bernard O'Reilly, L. D., voulant témoigner son affection pour son *Alma Mater* et sa reconnaissance pour M. Jérôme Demers, l'un des plus illustres de ses professeurs d'autrefois, donnera tous les ans, tant qu'il vivra, deux Médailles, une d'or de la valeur de \$50 et une d'argent. Il désire que ces médailles portent le nom de PRIX DEMERS, et soient données, chaque année, aux deux premiers Bacheliers, dans la faculté des Arts, au Petit Séminaire de Québec.

Prix O'Reilly.

Le Rév. M. Bernard O'Reilly ne s'est pas trouvé satisfait d'avoir fondé le PRIX DEMERS. Persuadé de l'importance de l'étude du *Grec*, et voulant donner à cette étude, au Séminaire de Québec, une nouvelle impulsion, ce généreux bienfaiteur désire donner tous les ans, tant qu'il vivra, un premier et un second prix extraordinaires de Grec dans chacune des quatre classes (Rhétorique, Seconde, Troisième et Quatrième) où l'on étudie cette langue.

(Voir, pour les noms des Lauréats, dans la liste de la distribution des Prix).

Renseignements Divers

CONCERNANT LES ÉLÈVES.

PENSIONNAIRES.

1. L'année scolaire au Petit et au Grand Séminaire est de dix mois. Elle se divise, pour le paiement de la pension, en trois termes : le premier terme commence le jour fixé pour l'ouverture des classes ; le second le 10 décembre ; et le dernier le 20 mars.
2. Le prix de la pension est de \$102.40 payables d'avance : \$35.70 le jour de l'ouverture, et 33.35 au commencement des 2^d et 3^e termes. Le Séminaire fournit la couchette, le matelas et les oreillers.
3. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, et on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.
4. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. La tête doit être couverte d'une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Ils doivent être pourvus d'habits et de linge en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable.
5. Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers, une brosse pour les habits ; pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère, une tasse ou gobelet.
6. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être reconnus facilement.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant une légère contribution mensuelle, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. Il y a de plus dans la maison un magasin où se vendent les livres de classe, le papier et les autres choses nécessaires pour les études, mais on vend toujours au comptant.

Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans l'autorisation de M. le Directeur.

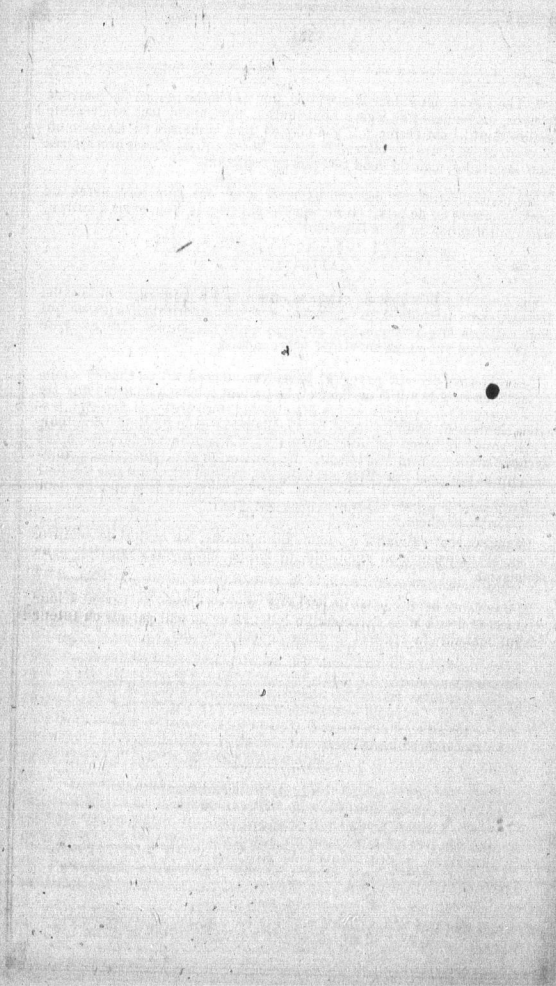
EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

Les externes doivent payer \$1.25 au commencement de chaque mois, excepté les mois de juillet et d'août. Ils portent le même uniforme que les pensionnaires, excepté les élèves des classes inférieures à la *Sixième*, lesquels ne doivent avoir de capot qu'avec la permission de M. le Directeur. Sortir sans l'uniforme est une faute grave, qui peut même devenir un cas exclusif si elle est commise le soir. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni former entre eux de société, sans permission.

Si une cause imprévue les empêche de venir en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leur parents ou tuteur faisant connaître la cause et la durée de leur absence.



B
Co
Gr
Co
C
C
C
C
C
C
Ord
Grac
B

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Calendrier.....	3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur.....	9
Personnel de l'Université.....	11
Faculté de Théologie.....	13
Faculté de Droit.....	15
Faculté de Médecine.....	17
Faculté des Arts.....	21
Elèves et étudiants durant l'année 1878-79.....	23
Faculté de Théologie.....	23
Faculté de Droit.....	25
Faculté de Médecine.....	27
Faculté des Arts.....	28
Collèges affiliés.....	31
Grands Séminaires affiliés.....	32
Cours des Facultés durant l'année 1878-79.....	33
Cours de la faculté de Théologie, à Québec.....	33
Cours de la faculté de Théologie, à Montréal.....	34
Cours de la faculté de Droit, à Québec.....	36
Cours de la faculté de Droit, à Montréal.....	37
Cours de la faculté de Médecine, à Québec.....	38
Cours de la faculté de Médecine, à Montréal.....	40
Cours de la faculté des Arts, à Québec.....	43
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis.....	44
Gradués de l'Université Laval, depuis sa fondation jusqu'à juillet 1879.....	45
Bacheliers.....	45

Maitres ou Licenciés.....	51
Docteurs.....	54
Lauréats du Prix du Prince de Galles, <i>Arts</i>	56
Lauréats du Prix Sewell, <i>Médecine</i>	57
Lauréats du Prix Morrin, <i>Médecine</i>	58
Lauréats du Prix Tessier, <i>Droit</i>	58
Prix à Montréal.....	58
L'année Académique 1878-79.....	59
Supplique à Léon XIII.....	60
Réponse de Léon XIII.....	61
Adresse à Lord Dufferin à l'occasion de sa réception au grade de Docteur en Droit et ès Lettres.....	62
Réponse de Lord Dufferin.....	65
Adresse au Marquis de Lorne.....	66
Réponse du Marquis de Lorne.....	68
Dons faits à l'Université Laval pendant l'année 1878-79.....	69
Catalogue du Musée Zoologique (<i>suite</i>).....	79
Oeufs d'oiseaux.....	79
Mammifères.....	81
Poissons.....	81
Oiseaux.....	81
L'Université Laval.....	83
Organisation de l'enseignement.....	84
Faculté de Théologie.....	85
Faculté de Droit.....	86
Enseignement.....	86
Prix dans la faculté de Droit, Médailles Lorne et Prix Tessier.....	87
Faculté de Médecine.....	88
Enseignement.....	88
Degrés.....	90
Prix dans la faculté de Médecine.....	91
Prix Morrin.....	91
Prix Sewell.....	92
Equivalence par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres.....	92
Faculté des Arts.....	92
Enseignement.....	92
Degrés dans la faculté des Arts.....	96
Prix dans la faculté des Arts.....	98
Bibliothèque.....	99
Discipline.....	99
Dispositions générales.....	97
Conduite à l'Université.....	101

	Règlement du Pensionnat, à Québec.....	102
	Matières des Examens.....	104
	Baccalauréat <i>ès</i> Arts, <i>ès</i> Lettres et <i>ès</i> Sciences, 1879.....	104
	Déboursés que les élèves ont à faire, année 1879-80.....	108
	Pension au Pensionnat à Québec.....	108
	Cours privés de la faculté des Arts, à Québec.....	109
	Cours de Droit.....	109
	Cours de Médecine.....	109
	Prix des Diplômes.....	110
—		
	Séminaire de Québec (1878-79).....	iii
	Grand Séminaire.....	iv
	Petit Séminaire.....	vii
	Elèves du Petit Séminaire (1878-79).....	ix
	Distribution des Prix au Petit Séminaire le 30 juin 1879.....	xx
	Prix Demers.....	xxix
	Prix O'Reilly.....	xxix
	Renseignements divers concernant les élèves.....	xxx
	Table des matières.....	xxxiii

51
54
56
57
58
58
58
59
60
61

62
65
66
68
69
79
79
81
81
81
83
84
85
86
86
87
88
88
90
91
91
92
92
92
92
96
98
99
99
97
101